

Radio-Canada

Ottawa ne réagit pas vivement à la demande de Québec

OTTAWA (DNC) — Les propos tenus à Saint-Jean en fin de semaine par M. Daniel Johnson au sujet de l'avenir du réseau français de Radio-Canada n'ont pas provoqué les réactions auxquelles on aurait pu s'attendre à Ottawa.

De façon officieuse, on estime qu'ils ne peuvent qu'accélérer l'adoption du projet de loi mis de l'avant par le gouvernement. De façon officielle, on n'a pas discuté (ce-la va de soi) de la possibilité de rendre à Québec le réseau français mais le premier ministre s'est dit surpris de voir que des citoyens puissent s'opposer au mandat de Radio-Canada de participer au développement de l'unité nationale.

M. Pearson a fait cette réponse à une question posée en Chambre par un député créditiste de Colombie-Britannique. Quelques instants auparavant, le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette, avait demandé la tenue d'un débat d'urgence sur la question en invoquant pour le justifier:

● La nécessité de discuter d'une déclaration aussi importante que celle de M. Johnson.

● L'urgence de savoir si la francophonie peut être mieux servie par une radio québécoise que par une radio canadienne.

● L'importance de savoir si oui ou non la société Radio-Canada est bien déterminée à développer à travers tout le pays le réseau français de télévision.

Le député de Lotbinière était secondé dans son dessein par le député libéral de Hull, M. Pierre Caron, mais le président de la Chambre a écarté du revers de la main leur proposition.

Plus tard, en réponse à des députés qui demandaient si le premier ministre ne considérerait pas des candidatures soumises par la province de Québec à la direction de Radio-Canada, M. Pearson a répondu avec un sourire en coin (justifié par la difficulté qu'il a eue de trouver récemment le candidat qu'il cherchait au poste de vice-président directeur général) qu'il verrait d'un très bon oeil que le gouvernement de Québec lui fasse des suggestions.

Comme on le voit, on ne prend pas trop au sérieux les revendications de M. Johnson au sujet du réseau français.

Dans les milieux gouvernementaux, on réplique à la proposition de M. Johnson dans la même veine que M. Jean LeSage. Si M. Johnson ne peut mettre en vigueur un régime d'assurance-maladie, comment compte-t-il financer le transfert de Radio-Canada?

On fait également des allusions au fait que Radio-Canada deviendrait une officine de propagande si le gouvernement de Québec mettait la main sur l'organisme d'Etat. On ne se prive pas d'ailleurs de jeter des doutes sur le

Voir page 9 : Radio-Canada

Motion de censure aux Communes

Stanfield: le peuple a perdu confiance dans le ministère libéral

à cause de sa politique économique et financière

OTTAWA (DNC) — Le chef de l'opposition M. Robert Stanfield, dans son premier discours aux Communes hier, a proposé à la chambre de faire suite au manque de confiance qui se dessine dans la population canadienne à l'égard du gouvernement et de le rejeter pour sa mauvaise administration de la politique économique et financière qui entrave le développement du pays, engendre le chômage et produit une inflation telle que les Canadiens sont incapables de respecter leurs engagements.

Le gouvernement, a laissé entendre M. Stanfield, a détruit sa propre crédibilité en prônant une politique modératrice et en pratiquant lui-même par le volume de ses dépenses une politique inflationniste.

Il y a nettement une crise de confiance à l'endroit du gouvernement, a déclaré en substance M. Stanfield qui, sans les mentionner pensait sans doute aux récents sondages, mais qui en voit des signes plus évidents dans le comportement des marchés financiers qui n'obéissent pas aux déclarations de M. Sharp comme on l'aurait souhaité dans les milieux gouvernementaux.

Le chef de l'opposition a enjoint au gouvernement de trouver des moyens plus civilisés que la modération de l'économie et l'accroissement du chômage pour corriger des maux que M. Sharp a lui-même créés et qu'il tente de guérir sur le dos des contribuables.

La réserve du ton de M. Stanfield n'a caché à personne la vigueur des critiques qu'il a dirigées contre le gouvernement et que le premier ministre a écouté attentivement, consultant parfois son ministre des finances, avant de partir quelques minutes plus tard pour un séjour d'une semaine à Londres.

Le chef de l'opposition avait d'ailleurs commencé ses remarques en souhaitant un heureux voyage au premier ministre mais en lui signalant qu'il pourrait bien ne pas être au pouvoir à son retour. Mais cela n'a pas empêché le premier ministre de partir; il sait fort bien que les choses s'arrangeront, qu'il y aura des néo-démocrates, car personne en chambre ne veut réellement d'élections générales maintenant.

M. Stanfield s'est demandé en commençant si le parlement doit laisser au gouvernement la chance de produire un autre budget ou s'il n'est pas temps de le mettre carrément à la porte. Puis il a entrepris de critiquer les politiques gouvernementales du point de vue de l'inflation et de la productivité, qui constituent selon lui deux des problèmes majeurs de l'économie à l'heure actuelle.

Le chef de l'opposition a dit qu'on aurait pu normalement s'attendre au cours de la période actuelle à subir une recru-

descence du chômage ou à une plus grande mesure d'inflation. "Ce gouvernement nous apporte les deux à la fois" s'est-il exclamé, en rappelant que le Conseil économique avait fixé à 3 pour cent le taux tolérable du chômage et que ce taux est actuellement de 4,7 pour cent, en rappelant aussi que le même organisme avait fixé à 2 pour cent annuellement le taux tolérable de la hausse des prix et que ce taux est actuellement de 4,6 pour cent, soit plus de 1 pour cent de plus qu'aux Etats-Unis où l'on est ni plus ni moins qu'en état de guerre.

M. Stanfield a dit que l'inflation fait un sort injuste aux petits contribuables et que ses ravages sont tels sur notre position concurrentielle que le Canada est en voie de perdre l'important avantage commercial que lui avait valu en 1962 la dévaluation du dollar.

Le chef de l'opposition a noté que du point de vue du progrès de la productivité notre pays se classe au 14ième rang parmi les 14 pays industrialisés d'occident. Il a critiqué la politique gouvernementale en matière de formation de la main-d'oeuvre, qui pourrait être un apport considérable à la hausse de la productivité mais que l'absence de consultations avec les provinces a plongée dans la plus grande confusion.

De la politique financière du gouvernement M. Stanfield a dit qu'elle est incertaine, incohérente, variable et qu'en général elle n'a pour but que d'appeler les contribuables au secours d'une équipe qui a perdu toute initiative en politique économique et qui en est réduite à suivre de loin l'évolution des situations.

Il a mis en garde le gouvernement contre des politiques modératrices générales, qui porteraient un coup mortel aux économies régionales en difficulté. Et parlant des objectifs à long terme du gouvernement sur le plan économique, il a dit qu'un consensus est un phénomène qu'on construit, non pas une situation qu'on attend.

En faisant état de l'absence de crédibilité à l'égard des politiques gouvernementales M. Stanfield a dit que la politique fiscale des ministères ne tient pas compte de la situation de l'économie mais qu'elle est plutôt le résultat de décisions incohérentes prises par les membres du cabinet au sujet des dépenses de chacun des ministères.

Le chef des néo-démocrates a renchéri sur les propos de M. Stanfield en disant que la dislocation actuelle de l'économie découle d'une mauvaise répartition des revenus et d'une plus mauvaise allocation de ressources humaines et matérielles.

Dans sa propre motion de confiance, qui prend la forme d'un sous-amendement à la proposition Stanfield, M. Douglas demande au gouvernement de créer un office des investissements, d'établir des priorités dans ses dépenses, d'instaurer un taux de change fluctuant pour le dollar, d'appliquer les recommandations de la commission Carter qui accroîtraient les liquidités du gouvernement, de créer un conseil consultatif destiné à examiner à la loupe la hausse des prix et les relations de ce phénomène avec les hausses de profits.

Il demande enfin la promesse formelle du gouvernement de mettre en oeuvre dès juillet le régime d'assurance-maladie. A cet égard, il a mis en doute les chiffres publiés par M. Sharp à la suite de la conférence de la semaine dernière. Il a enfin établi que ce régime ne créerait pas telle mesure d'inflation et qu'à plus d'un point de vue il accroîtrait la productivité de la main d'oeuvre.

Voir page 9 : Stanfield



Le premier ministre Harold Wilson, qui regagnait hier soir 10 Downing Street à la suite d'une séance tumultueuse aux Communes, salue les passants devant sa résidence. (Photo AP).

La bataille de la dévaluation

M. Wilson semble en voie de remporter la première manche

L'appui international compense déjà l'hostilité de l'opinion britannique

Il semblait hier soir que le gouvernement britannique était en voie de gagner la première manche de la "bataille de la dévaluation", à en juger du moins (et nécessairement avec prudence) par le comportement de la majorité travailliste au Parlement et par les réactions aussi bien des grandes capitales financières internationales que des six pays du Marché commun européen.

Si l'opinion britannique marque, selon le cas, de l'amertume ou de l'hostilité et si l'opposition conservatrice a déclenché de violentes attaques contre la décision de dévaluer la livre — et, plus généralement, contre la politique économique et financière du gouvernement Wilson, — en revanche, la majorité travailliste serre les rangs. Même l'aile gauche du parti, exprimant en cela l'attitude générale du syndicalisme, quoique fort mécontente, semble devoir appuyer, sans enthousiasme, le gouvernement dans cette bataille ou du moins ne pas lui causer d'ennuis sérieux.

Oubliant les inconvénients de la dévaluation qu'il soulignait voici encore quelques semaines, le chancelier de l'Echiquier s'est appliqué hier devant les Communes à en mettre en relief les avantages. Mais il a surtout reconnu à demi-mot que Londres n'avait guère le choix: la dévaluation apparaissait désormais comme le seul moyen de relancer les exportations et, associée à de rigoureuses mesures de remise en ordre et d'austérité intérieure, d'amorcer le rétablissement de la situation économique et financière de la Grande-Bretagne. Les huées qui ont, dimanche et hier, salué les ministres au coeur de Londres démontrent l'im-

popularité de mesures auxquelles le pays devra bien cependant se plier.

A Paris, les ministres des finances des "Six" ont rendu hommage au courage manifesté en l'occurrence par le gouvernement britannique et décidé de ne rien faire qui puisse gêner le succès de l'opération. A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des "Six" ont décidé de solliciter de Londres un complément d'information sur les implications et les conséquences prévisibles de la dévaluation.

On notera à ce dernier propos que les ministres des "Six" ont finalement renvoyé au 18 décembre l'examen plus approfondi de la demande britannique d'ouverture de négociations.

Enfin, à New York, le Fonds monétaire international s'apprête à octroyer à la Grande-Bretagne de nouveaux crédits de l'ordre de \$1,400,000,000, décision facilitée par les mesures d'austérité que vient de prendre le gouvernement britannique.

Il faut encore retenir l'impression qui prévaut dans plusieurs capitales (et ce dans les milieux politiques comme dans les milieux financiers) que c'est pour la livre "l'opération dernière chance". Et pas seulement pour la livre. En raison de la place de la livre dans les transactions internationales et de son rôle de monnaie de réserve, l'échec de l'opération en cours pourrait avoir des conséquences extrêmement graves non seulement pour le Royaume-Uni mais pour le système international tout entier, avec une cascade de dévaluations et une déflation générale d'où sortirait éventuellement une crise mondiale.

Fermeté du gouvernement

LONDRES (AFP) — Le gouvernement travailliste reste en place. Telle est la conclusion que l'on peut tirer du premier contact du cabinet et de la chambre des Communes depuis l'annonce, samedi soir, de la dévaluation du sterling.

M. M. Harold Wilson et son chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, ont reçu, face aux attaques des conservateurs, le soutien de la gauche travailliste. Il n'y aura dans leurs rangs ni rébellion ouverte, ni même trop de grognements.

Le premier ministre a donc franchi ce premier cap sans difficulté. Mais, selon les paroles de M. Michael Foot, il lui faudra maintenant prouver que la dévaluation et les mesures intérieures qui l'accompagnent vont rapidement mener à l'expansion et à la suppression du chômage.

Le débat qui s'ouvre aujourd'hui verra sans doute les conservateurs, conduits par M. Edward Heath et Ian Macleod, prodiguer des critiques ayant surtout pour thème le manque aux promesses données. Mais le gouvernement recueillera mercredi soir un vote de confiance substantiel.

Il reste au gouvernement à gagner la partie essentielle, celle dont dépend non seulement son propre sort, mais aussi celui de la réussite de la dévaluation elle-même. M. George Woodcock, secrétaire général des TUC Inter-syndicaux, n'a pas voulu se compromettre dimanche quant à l'attitude qui sera adoptée. Une grande réunion a eu lieu lundi après-midi entre les représentants des TUC, de la fédération de l'industrie et les ministres du travail MM. Ray Gunter et de l'économie M. Peter Shore. Les représentants syndicaux se réunissent lundi soir pour discuter entre eux des conséquences de la dévaluation et des mesures intérieures sur le niveau de vie des travailleurs et tirer des conclusions de

leur entrevue avec les patrons et les ministres responsables.

M. Frank Cousins, secrétaire général du plus puissant syndicat, celui des transports, a été dimanche peu encourageant. "Le gouvernement ne pourra pas empêcher, a-t-il dit, l'augmentation des prix et des salaires".

C'est que M. Cousins est dans une position inconfortable. Les dockers de Londres qui font grève depuis huit semaines contre l'avis de leurs délégués officiels, appartiennent au syndicat de M. Cousins. Beaucoup de chefs syndicaux sont aujourd'hui sous la menace de la désaffection de leurs troupes que les communistes cherchent à attirer à eux. A trop soutenir le gouvernement, ils risquent de perdre leurs militants. Cette menace pourrait les pousser à adopter une attitude dangereuse pour le succès de l'opération douloureuse à laquelle a dû se résoudre M. Harold Wilson.

Les raisons du délai

Expliquant à la chambre des Communes la raison pour laquelle le gouvernement n'avait procédé à la dévaluation de la livre que samedi, tout en laissant la banque d'Angleterre perdre plus de 200 millions vendredi à défendre la monnaie anglaise contre la spéculation, M. James Callaghan a déclaré: "Nous étions engagés pendant toute la journée de vendredi dans des négociations nombreuses et complexes qui nous ont permis finalement de procéder à la dévaluation de la livre sans nous attirer l'hostilité des autres pays. Si nous n'avions pas procédé à ces consultations qui

Voir page 9 : M. Wilson

La dévaluation de la livre: un siège qui dure depuis trois ans. (Lire à la page 7 une analyse de Claude Melin).

Le dollar canadien est-il menacé?

OTTAWA (D'après la PC) — Le député néo-démocrate Colin Cameron a affirmé hier à la chambre des Communes qu'au moins une banque à charte canadienne avait commencé d'utiliser le taux de conversion de 9,5 pour cent dans ses transactions en dollars américains depuis la dévaluation de la livre anglaise.

On sait que le taux de change officiel et fixe du dollar canadien est à l'heure actuelle de 92,5 cents canadiens au dollar américain. En conséquence, pareille initiative de la part d'une banque indiquerait qu'elle prévoit une dévaluation à 90,5 cents au dollar (USA).

Le ministre fédéral des finances a ordonné immédiatement que l'on fasse enquête; quelques minutes plus tard, il devait déclarer que rien ne lui permettait d'ajouter foi aux propos de M. Cameron. Le taux de change du dollar canadien sur le marché des devises est actuellement de 93 cents (USA.) et plus, a poursuivi le ministre et M. Cameron devrait changer de banque.

Il se dégage de plusieurs interventions à la Chambre que la dévaluation de la livre pourrait avoir des répercussions défavorables sur les exportations canadiennes de produits agricoles.

La plupart de ces syndicats devront négocier directement ou indirectement avec le gouvernement provincial au début de 1968 pour le renouvellement de leurs conventions collectives.

L'adoption en février par la Législature québécoise du bill 25 qui a mis fin à la grève des enseignants, et l'adoption du bill 1 en octobre qui a obligé les employés de la CTM à retourner au travail, sont un des motifs principaux qui incitent les leaders syndi-

caux à former ce front commun. L'initiative est venue de la CSN il y a quelques semaines. Mais jusqu'ici les pourparlers n'étaient dévolus que par lettres. Le président de la FTQ, M. Laberge, a déclaré hier que, dans son esprit, il faudrait que le front commun envisagé soit beaucoup plus durable, soit étendu que pour les seules négociations de 1968.

Personne n'envisage toutefois pour le moment de fusion syndicale dans le secteur public. Des 150.000 syndiqués de ce secteur, la CSN en regroupe quelque 75.000 environ; la CEQ, 60.000 enseignants; et la FTQ, quelque 30.000.

On a fait remarquer hier que c'était la quatrième fois que les exécutifs des deux principales centrales syndicales se rencontraient. La réunion la plus importante jusqu'ici avait eu lieu en 1963 lors de la préparation du projet de loi de la fonction publique.

Vers un front commun CSN-FTQ-CEQ dans la fonction publique

QUEBEC (DNC) — Les présidents Marcel Pepin et Louis Laberge ont qualifié de "fructueuse" hier soir une première réunion au sommet des dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec pour former un front commun des syndicats de la fonction et des services publics en vue de la prochaine ronde de négociations avec le gouvernement provincial en 1968.

D'un commun accord, les membres des exécutifs des

deux centrales ont résolu hier de tenir une session d'étude de deux jours qui aura lieu les 17 et 18 décembre prochains afin de trouver une formule qui rendra possible une unité de pensée et d'action.

Les dirigeants de la Corporation des enseignants du Québec seront également invités à la rencontre de décembre.

Si le front commun est formé, il grouperait les quelque 150.000 syndiqués du secteur public québécois. On sait que

La Cour suprême a une conception aberrante du fédéralisme dans son opinion sur les droits sous-marins

par Jules LeBlanc

Deux professeurs de la faculté de droit de l'université de Montréal, MM. Jacques Brossard et Jacques-Yvan Morin, ont dénoncé hier l'opinion que vient d'émettre la Cour suprême du Canada relativement aux droits miniers sous-marins. Me Morin a soutenu que l'opinion de la Cour suprême ne s'applique aucunement au golfe Saint-Laurent (donc au Québec), parce que le golfe fait partie des eaux intérieures du Canada. Me Brossard a affirmé de son côté que cette opinion "s'appuie sur une conception aberrante du fédéralisme et confond l'Etat fédéral et la fédération". Tous deux ont d'autre part affirmé la nécessité vitale pour le Québec de pouvoir conclure des traités internationaux.

MM. Brossard et Morin ont prononcé chacun une brève allocution à l'occasion du lancement d'un livre de 464 pages par les Presses de l'université de Montréal. "Les pouvoirs extérieurs du Québec" est composé d'une série d'études qui ont été rédigées en 1964 par maîtres Brossard, André Patry et Elisabeth Weiser, sous l'égide de l'Institut de recherche en droit public de la faculté de droit de l'U. de M.

Depuis trois ans, une vingtaine d'études de ce genre ont été remises au Comité parlementaire de la constitution. La première de la série a été publiée en avril dernier par les Presses de l'U. de M. (et portait sur l'immigration) et une autre sur la Cour suprême.

me le sera probablement l'an prochain.

Eaux intérieures

Me Morin a souligné hier que dans les questions qu'il a soumises à la Cour suprême pour obtenir d'elle un avis concernant les droits miniers sous-marins, le gouvernement fédéral a exclu les eaux intérieures "car il sait que le sol situé sous ces eaux relève des provinces selon une jurisprudence constante depuis au moins 1877", confirmée encore en 1963.

"Pour que l'avis de la Cour suprême entraîne des conséquences du côté du golfe Saint-Laurent, il faudrait donc que celui-ci soit constitué d'eaux territoriales et de haute mer. Or, ce n'est pas le cas depuis 1949", continue Me Morin.

Lorsque Terre-Neuve est entrée dans la fédération en 1949, le premier ministre Louis Saint-Laurent a déclaré qu'Ottawa avait l'intention de fermer le golfe et qu'il considérait ces eaux comme "une mer intérieure"; le gouvernement fédéral ne s'est pas départi de cette attitude par la suite. En 1963, devant un comité du Sénat, le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a endossé les lignes que suggérait le Conseil canadien des pêcheries pour fermer les détroits de Belle-Isle et de Cabot et transformer ainsi le golfe en "eaux intérieures".

"A moins qu'Ottawa n'abandonne ses prétentions sur le golfe — ce qui paraît peu probable — les eaux en sont donc soumises au régime des eaux intérieures. Cela étant, le sous-sol du golfe tombe sous la compétence des provinces riveraines pour tout ce qui touche le domaine législatif provincial, y compris les richesses naturelles."

Me Morin en conclut que "l'avis consultatif, tel qu'il est rédigé, n'est applicable, ni de près ni de loin, au golfe Saint-Laurent. Cela ne signifie pas, toutefois, qu'Ottawa ne tentera pas de s'en servir comme d'une arme politique."

Conception aberrante

De son côté, Me Jacques Brossard soutient que "cette opinion (de la Cour suprême) est aussi discutable sur le plan juridique que sur le plan politique" et qu'elle est inacceptable au Québec.

"Elle s'appuie sur une conception aberrante du fédéralisme et confond l'Etat fédéral et la fédération, dit-il; ainsi peut-elle conclure erronément que les droits reconnus par le droit international aux Etats souverains doivent, depuis l'accession du Canada à l'indépendance, profiter à l'Etat fédéral. Ceci est faux; ils reviennent en vérité à la fédération et doivent ensuite être exercés conformément au partage interne des compétences; de plus, le fait pour le gouvernement central d'avoir signé les conventions internationales sur le droit de la mer ne l'autorise nullement à légiférer en matière provinciale."

De plus, la Cour suprême invoque la théorie de la compétence résiduelle, alors qu'en fait il ne s'agit pas là d'une matière nouvelle mais d'une extension nouvelle de compétences et de pouvoirs existants. Elle s'inspire de la vieille théorie des dimensions nationales qui pourrait permettre à Ottawa de "réduire" les gouvernements provinciaux au rang d'administrations municipales, comme le souhaitait John A. MacDonal.

Notant que les membres de la Cour suprême sont compétents en "common law" ou en droit privé mais ne connaissent pas tous forcément le droit international au droit international, le droit comparé ou la théorie politique, Me Brossard ajoute: "Son opinion s'inspire essentiellement d'une conception excessivement étroite sinon bornée de 'common law', qui semble faire fi de toute autre considération et ne peut être admise d'un point de vue québécois."

Tous les domaines

Au sujet de la capacité internationale du Québec, Me Morin a déclaré que "les relations internationales sont à une nation ce que l'oxygène est aux personnes humaines"; elles sont pour tout peuple aujourd'hui sa chance de renouvellement et d'adaptation. "Si l'oxygène peut lui être rationné ou mesuré par un gouvernement dont il n'est pas le maître, il (un peuple) risque d'étouffer et de se replier sur lui-même."

Il a souligné qu'aujourd'hui le traité intéresse tous les domaines d'activité. Dès lors, "les compétences législatives

AIR CANADA

Air Canada recherche des jeunes gens intéressés à devenir Commissaires de bord.

- Conditions essentielles: parler couramment le français et l'anglais
- Un degré d'instruction de niveau secondaire
- Age: 21-27 ans révolus
- Taille: 67" à 71"
- Poids: proportionné à la taille sans excéder 170 lb
- Vue: 20/50 ou mieux non corrigée. Les verres de contact sont acceptés et le port de lunettes est éliminatoire.

Bonne éducation, l'habitude du public sont des conditions essentielles et l'expérience de l'hôtellerie est un atout supplémentaire.

Vous serez payés durant l'entraînement qui aura lieu à Montréal et sitôt votre entrée en fonction, vous recevrez un bon salaire de base avec augmentations régulières.

Vous pourrez également bénéficier des avantages sociaux de la compagnie et voyager par avion à des conditions avantageuses.

Ecrivez ou téléphonez à:

874-4361

Place Ville-Marie

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

INGÉNIEUR - MUNICIPAL

Offre de Service

Ingenieur-Civil à la retraite avec complète expérience dans les travaux municipaux, construction et entretien, offre ses services comme ingénieur municipal. Résidera dans la municipalité où il sera employé. Pour détails supplémentaires écrire à Case 707 Le Devoir.

BELLE OCCASION

Dans notre département de COMPTABILITÉ

Nous avons une position disponible pour un homme ayant les qualifications suivantes:

- Age: 25-35
- Doit être bilingue
- Expérience récente en comptabilité
- Aptitudes pour dorénavant diriger les opérations du bureau de comptabilité.

C'est une position de grande occasion pour le candidat qualifié.

Aux intéressés, écrire en toute confiance en spécifiant l'expérience dans ce domaine:

M. L. LEPAGE

Bureau du Personnel
Boîte postale 40
Longueuil, Qué.

SERVICE CONFIDENTIEL

Afin d'éliminer tout risque d'identité entre nos lecteurs et annonceurs de CARRIÈRES ET PROFESSIONS, nous offrons un "service confidentiel". Il s'agit de mailer une enveloppe adressée au Service Confidentiel de LE DEVOIR, Case 100, Montréal 3, dans laquelle vous aurez glissé l'enveloppe adressée au numéro de case spécifiée dans l'annonce, ainsi que la liste de firmes ou personnes dont vous n'aimeriez pas être lu. Dans l'affirmative, nous vous retournerons votre demande d'emploi.

GÉRANT-PROGRAMMEUR

Un poste intéressant est offert à un homme dynamique pour surveiller les opérations d'une petite ordinaire. Prochainement, cette personne devra planifier, organiser et diriger le montage d'une autre mais plus importante ordinaire.

Les candidats devront posséder l'expérience de la programmation et des méthodes et de plus être prêts à surmonter le défi des responsabilités. Ecrire en toute confiance et fournir un résumé complet de ses connaissances, à:

M. L. Lepage

Bureau du Personnel
Boîte postale 40
Longueuil, Qué.

Un fonctionnaire méritant

Le premier ministre Pearson annonce que M. Robert B. Bryce, sous-ministre des finances, a mérité la prime pour réalisation exceptionnelle de la fonction publique du Canada pour l'année 1967.

Cette récompense, la plus haute que le gouvernement puisse décerner à un fonctionnaire, sera présentée à M. Bryce par le gouverneur général lors d'une cérémonie qui aura lieu à sa résidence le 4 décembre 1967.

La prime pour réalisation exceptionnelle comprend une citation sous forme d'adresse en latin, signée par le gouverneur général et le premier ministre, et une gratification de \$5,000. Le gouvernement du Canada a établi ces primes en 1966 pour marquer les réalisations exceptionnelles d'intérêt national et pour le bien public qui ont fait honneur à la fonction publique.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir à M. Bryce pour l'informer de sa récompense, le premier ministre a dit:

"Mes collègues se joignent à moi pour vous offrir nos félicitations les plus chaleureuses et nos remerciements sincères pour le dévouement dont vous avez fait preuve au cours de vos longues années au service du Canada."

"Comme vous le savez, j'estime que la fonction publique du Canada est sans égale. Elle porte indubitablement votre empreinte. Cette prime pour réalisation exceptionnelle est en quelque sorte



M. Robert B. Bryce

une façon de reconnaître le travail incomparable que vous avez fait."

M. Bryce a été nommé le gagnant de la prime pour l'année 1967 par un comité formé du président, M. John V. Clynne, président et directeur général de la compagnie MacMillan, Bloedel Limitée; de M. T. Norbert Beupré, président du conseil de Domett Limitée; de M. Pierre Gendron, vice-président et directeur général de la Canadian Breweries Eastern Limitée; de Mlle Alice-M. Girard, doyenne de la faculté de nursing de l'université de Montréal et de M. Douglas V. LePan, principal du collège universitaire de l'université de Toronto.

M. Bryce est l'un des fondateurs de l'Institut de l'Administration publique du Canada et il a fait partie du conseil depuis la fondation jusqu'en 1959. Il en fut le vice-président en 1950.

En 1965, M. Bryce se vit décerner la médaille Vanier de l'Institut de l'Administration publique du Canada.

Abbé Gérard Laporte

L'abbé Gérard Laporte, curé-fondateur de la paroisse St-Gilles de Pont-Viau, est décédé subitement dimanche, à l'âge de 59 ans.

L'abbé Laporte, fils de feu Nazaire Laporte et Pamela Charland, est né à Lavaltrie. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Mme Sylvio Bertrand, de Repentigny, et les sœurs M. Roseline et M. Céline, des sœurs des SS. Noms de Jésus-Marie, une belle-sœur Mme Armand Laporte, ses beaux-frères Sylvio Bertrand et Arthur Lefebvre, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Filiatrat, 24, rue St-Florent, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu le jeudi, 23 novembre, en l'église St-Gilles, à 10 h. Inhumation à Lavaltrie.

Les dirigeants de l'Association des hebdomadaires du Québec

ESTEREL (PC) — M. Ted Soucie, du journal Le Moniteur, de Rouyn, a été élu président de l'Association des hebdomadaires du Québec, en remplacement de M. L. Noël Parenteau, du Yamaska, de Co-wansville.

M. Don Wilson, du Shawinigan Standard, a été élu vice-président, tandis que M. Norman Johnson, de Granby, a été élu secrétaire.

Les directeurs sont MM. Ken Campbell, du Northern Beacon, Rosemère, Larry Gage, du journal The News, de St-Jean, Roger Bussière, de Rigaud, Ron Jones de Hudson, Gaston Vachon de Chicoutimi et Lloyd Bliss de Rock Island.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC Ministère des affaires municipales

La Société d'habitation du Québec est un nouvel organisme chargé d'administrer la Loi concernant la rénovation et l'habitation à loyer modique.

DIRECTEUR DE LA RÉNOVATION - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Contrôler l'administration interne, recommander des politiques et des procédures relatives à la rénovation, examiner et négocier toute demande des municipalités à ce sujet.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie, urbanisme ou génie et une expérience pratique en aménagement ou réaménagement du territoire urbain ou en administration municipale.

- Concours 675-1316. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

DIRECTEUR DE L'HABITATION - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Contrôler l'administration interne, recommander des politiques et des procédures relatives à l'habitation à loyer modique, réviser les programmes soumis par les municipalités et les organismes sans but lucratif et recommander leur financement.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie ou toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'habitation et de l'administration de prêts hypothécaires; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 675-1317. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

DIRECTEUR DE L'ARCHITECTURE - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Elaborer et recommander les normes relatives à la rénovation et au logement à loyer modique et analyser sur le plan technique les propositions faites à la Société.

- De préférence, diplômes universitaires en architecture et en urbanisme et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'habitation, de l'aménagement et du réaménagement urbains.

- Concours 675-1318. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

Autres postes ouverts à la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, Ministère des affaires municipales:

DIRECTEUR - SERVICE DES ÉTUDES ET PROGRAMMES (Rénovation) - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner et participer à l'examen, la négociation et l'approbation de toute demande de la part des municipalités pour des études et programmes de rénovation.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie, urbanisme ou génie et une expérience pratique dans le domaine de l'aménagement ou du réaménagement du territoire urbain.

- Concours 675-1319. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

DIRECTEUR - SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES (Rénovation) - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner le contrôle et la surveillance de la mise en application des programmes de rénovation dans le cadre de la loi, de ses règlements ainsi que des ententes conclues à cet effet.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie ou toute autre discipline appropriée et une expérience pratique dans l'administration des programmes de rénovation; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 675-1320. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

DIRECTEUR DES NÉGOCIATIONS ET DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner l'analyse des programmes de logements à loyer modique, étudier les demandes de prêts hypothécaires et de subventions pour le financement des projets de logements et en contrôler le déboursement.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie ou toute autre discipline appropriée et une expérience pratique dans les domaines de l'habitation et du prêt hypothécaire; OU une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 675-1321. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

DIRECTEUR - BUREAU RÉGIONAL DE MONTRÉAL - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence.

- Contrôler l'administration interne, renseigner et conseiller les municipalités et les organismes sans but lucratif, en matière de rénovation et d'habitation à loyer modique, ainsi que coordonner les négociations pour des études et la préparation de programmes dans ces domaines et en contrôler la mise en application.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie et une expérience pratique dans les domaines de l'habitation et de la rénovation; OU une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 675-1322. S'inscrire avant le 27 novembre 1967.

ARCHITECTE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Deux postes à Québec.

- Participer à l'élaboration de normes relatives à l'habitation à loyer modique et à l'aménagement résidentiel, analyser les programmes de logements et de rénovation, agir à titre de conseiller technique.

- Être membre de l'Association des architectes de la province de Québec et posséder de l'expérience dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme.

- Concours 67P-2109. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

URBANISTE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Deux postes à Québec et Montréal.

- Négocier et analyser les projets d'études et de programmes de rénovation. Vérifier et recommander l'approbation des programmes et la participation financière de la Société. Renseigner les municipalités et les conseiller s'il y a lieu.

- Diplôme universitaire en urbanisme et toute autre discipline appropriée, de préférence avec expérience dans le domaine du réaménagement du territoire urbain.

- Concours 67P-2105. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

AGENT DE LA GESTION HYPOTHÉCAIRE - Traitement initial jusqu'à \$11,285 selon la compétence. Deux postes: Québec et Montréal.

- Négocier et analyser les propositions de programmes d'habitations à loyer modique, étudier les demandes de financement de tels programmes et en surveiller la mise en application et l'administration.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience en administration hypothécaire, en administration de complexes d'habitations et en finances municipales; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67PH-2111. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

AGENT DE RÉNOVATION - Traitement initial jusqu'à \$11,285 selon la compétence. Poste à Québec.

- Participer au contrôle de la mise en œuvre de programmes de rénovation.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience dans la gestion de programmes de rénovation ou d'habitations.

- OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67PR-2111. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION ET DE L'ESTIMATION - Traitement initial jusqu'à \$10,490 selon la compétence. Poste à Québec.

- Elaborer un système d'évaluation et d'estimation de propriétés immobilières et de services communautaires, aviser et conseiller la Société sur les coûts et valeurs des propriétés et services communautaires affectés par ou faisant l'objet d'un programme de rénovation ou d'habitations.

- Formation secondaire ou certificat terminal de l'Institut canadien des évaluateurs ou de la Society of Real Estate Appraisers, de même qu'une compétence reconnue en évaluation immobilière.

- Concours 675-5404. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - agira aussi à titre de Conseiller juridique. Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.

- Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.

- Membre de l'Ordre des Avocats ou des Notaires et une expérience particulière dans le droit immobilier.

- Concours 675-1323. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence (possibilité de carrière jusqu'à \$13,865). Ministère de l'Éducation.

- Plusieurs postes à pourvoir dans différentes directions de l'enseignement.

- Selon le secteur, élaborer des programmes d'études et des normes pédagogiques; préparer les examens; approuver le matériel didactique; coordonner l'enseignement; réaliser des programmes de recherche; appliquer les politiques du ministère; administrer les écoles gouvernementales; adapter les projets en fonction des exigences pédagogiques; contrôler les budgets, etc.

- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée, de préférence une licence, une maîtrise ou un doctorat; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de l'éducation.

- Concours 67P-2123. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE (Assurances) - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Finances: Services des Assurances. Postes à Montréal.

- Veiller à ce que les opérations des compagnies d'assurances ou de fidéjuss soient conformes aux lois et aux intérêts des assurés ou des actionnaires.

- Diplôme universitaire en commerce, et quelques années d'expérience reliée à ce secteur d'activité.

- Concours 67PA-2103. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DU SERVICE DES PRODUITS LAITIERS - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation: poste à Québec.

- Veiller à l'application des lois et règlements de l'industrie laitière. Promouvoir la production laitière du Québec. Diriger les inspecteurs et les techniciens.

- Diplôme universitaire en sciences agricoles, de préférence formation post-universitaire en industrie laitière et plusieurs années d'expérience professionnelle appropriée à un niveau de conception, de coordination et de direction.

- Concours 675-1313. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

ACTUAIRE - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Service des Assurances, ministère des Finances. Postes à Québec et à Montréal.

- Responsable du Service d'actuaire.

- Membre de la Société des actuaires; la préférence sera accordée aux détenteurs du titre de "fellow".

- Concours 675-1314. S'inscrire avant le 4 décembre 1967.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



la promenade du dimanche
VOIR PAGE 10



d'un festin

Grand Marnier
"la liqueur de marque"

Canard à l'orange, crêpes Suzette... salade de fruits... délicies gastronomiques qui, comme tant de mets, se trouvent rehaussés par le Grand Marnier. Et pour couronner tout festin, c'est Grand Marnier qu'il faut déguster — la liqueur de choix des connaisseurs.



IMPORTÉ DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, Limitée



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Economie mutuelle d'assurance et la Société nationale de fiducie ont inauguré hier les travaux de construction de leur nouvel immeuble de neuf étages, sis au coin des rues Sherbrooke et Saint-Denis. L'immeuble sera terminé à la fin de l'année 1968, au coût de \$2.4 millions. Il comptera en outre deux étages souterrains pour le stationnement, et pourra recevoir éventuellement trois autres étages au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir. Le revêtement extérieur sera en béton. Les architectes sont MM. Duplessis, Labelle et Derome; le constructeur, Durac Construction Inc. Le terrain est déjà percé pour recevoir les pilotes d'une longueur impressionnante sur lesquels reposera le nouvel édifice que finance majoritairement l'Economie mutuelle d'assurance. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, quittera donc bientôt le vieux "Monument national" construit boulevard Saint-Laurent en 1894 pour occuper un des étages du nouveau siège social conjoint, désormais le 385 est Sherbrooke. Le président de la Société nationale de fiducie, M. F.-Eugène Therrien, n'a pas caché la ferme intention des trois sociétés co-proprétaires de lier leur sort au développement de l'Est de Montréal. (Photo Majac)

Ottawa devrait demander à M. Picard d'interpréter son rapport, selon les armateurs

Un porte-parole de la Fédération des armateurs a déclaré lundi que M. Laurent Picard, qui présidait une commission royale d'enquête concernant la situation générale dans le port de Montréal, ainsi que dans celui de Québec et celui de Trois-Rivières, devrait être appelé à une table de conférence pour y présenter une interprétation du rapport de la commission.

L'interprétation d'un certain nombre de clauses du rapport, qui constitue un contrat de travail entre l'Association internationale des débardeurs

et la Fédération des armateurs du Canada, a fait le sujet de disputes entre le syndicat et la fédération depuis que le rapport a été mis en vigueur il y a deux semaines.

Le porte-parole a déclaré que M. Picard, professeur aux HEC de Montréal, devrait être invité par le gouvernement fédéral à livrer ses interprétations sur les points litigieux.

La bonne réputation de Montréal, selon le porte-parole, est en train de se gâter à cause du conflit entre les débardeurs et les compagnies.

Ralentissement

Les compagnies prétendent que le refus des débardeurs de s'en tenir au rapport a provoqué un ralentissement des opérations dans le port. Le syndicat n'accepte pas l'interprétation de la fédération et a nié qu'il y ait eu un ralentissement volontaire. Ses membres ont demandé qu'un arbitre impartial soit désigné pour interpréter ce rapport. M. John R. Nicholson, ministre du travail, a suggéré le même chose.

Le porte-parole en question affirme que le ralentissement du port de Montréal de navires qui devraient normalement occuper des emplacements moindres de la moitié ou du tiers de ceux qu'ils occupent actuellement, tenant ainsi des wagons chargés de produits d'exportation en deçà de la période de temps permise par les compagnies de chemins de fer.

"Ceci cause un surcroît de magasinage qui devra être payé par quelqu'un". La commission Picard a été instituée par le gouvernement en 1966 après qu'une législation eut mis fin à une grève de 39 jours dans les trois ports du fleuve Saint-Laurent. La grève faisait suite à de longues négociations à propos d'un contrat de travail entre la fédération et le syndicat.

Opposition aux heures de fermeture des épiceries?

Une opposition concertée aux nouvelles heures de fermeture des épiceries du grand Montréal semble imminente. L'Association des marchands d'alimentation de Montréal incorporée qui vient de se former tiendra une réunion ce soir, à

8 heures à la Casa d'Italia, 505 est rue Jean-Talon pour discuter des moyens et des façons de lutter contre le nouveau comité paritaire de l'épicerie et contre les nouvelles heures de fermeture.

L'Association a été formée dernièrement par des épiceries de quartiers qui ont été frustrés. Certains d'entre eux ont même exprimé la crainte d'avoir à fermer leurs portes si le nouveau décret était mis en vigueur.

A la réunion, mardi soir, M. Phil Cutler, conseiller juridique de l'Association, analysera les droits des petits marchands d'après le nouveau décret, expliquera les moyens que les marchands doivent prendre pour le faire changer et comment procéder.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

A l'hôpital St-Charles-Borromée, partie de cartes, à 20h, au profit de la mission du Sud-Vietnam des frères hospitaliers de St-Jean-de-Dieu.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

Le public est invité à participer à un panel interconfessionnel ce soir, à 20h, au centre d'oecuménisme, 1452, rue Drummond. Le sujet de la rencontre: L'Expo a-t-elle contribué à rendre la Terre des Hommes plus humaine? Mlle Collette Avital, du consulat d'Israël, parlera au nom des Juifs; le pasteur Yves Crivellier sera le porte-parole de l'Eglise presbytérienne et le père Yves Gosselin, o.p., exprimera le point de vue du monde politique.

LE DEVOIR

MARDI, 21 NOVEMBRE 1967



Les audiences de la Commission Rioux

Trois conceptions s'affrontent autour d'un projet de "complexe des arts"

par Gilles Gariévy

Un projet déjà vieux de plusieurs années a été ressuscité hier, lors des audiences publiques de la Commission Rioux, par trois organismes venus y présenter un mémoire: celui de créer à Montréal un "complexe des arts" regroupant sous un même toit les principales écoles spécialisées dans l'enseignement artistique.

Mais, en appuyant l'idée d'un tel complexe, l'Union générale des étudiants du Québec, l'Association des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts et celle des professeurs de l'Institut des arts appliqués ont montré qu'elles entendaient en fait des réalités assez différentes.

Pour l'Union générale des étudiants du Québec, qui favorise l'intégration de l'enseignement des arts à tous les niveaux dans les cadres du système scolaire relevant du ministère de l'Éducation, il importe de différencier, dans les écoles d'art actuelles, ce qui appartient au niveau collégial et ce qui appartient à l'enseignement universitaire.

L'UGEQ confierait aux CE-GEF le soin d'organiser, par le jeu des options et des concentrations, les cours d'art de niveau collégial (exemple: les deux premières années des Beaux-Arts) dans toute la gamme des disciplines artistiques imaginables, et fusionnerait d'autre part les divers enseignements artistiques de niveau supérieur dans un "complexe" intégré qui serait rattaché à une université.

Dans le cas de Montréal, l'université mère serait alors, non pas l'université de Montréal, jugée trop compartimentée, mais la deuxième université française à venir. Le complexe des arts apparaît dès lors, dans la perspective de

l'UGEQ, un des éléments de la future université, et non un simple regroupement physique des écoles d'arts telles qu'elles existent présentement.

Aux yeux des professeurs de l'Institut des arts appliqués, le problème se pose tout à fait autrement. Le mémoire des professeurs soutient que les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) ne seront pas en mesure d'assumer une véritable responsabilité pédagogique dans le domaine des arts, parce que les directions de ces collèges polyvalents seront aux prises avec tellement de disciplines qu'elles pourraient rester "étrangères" aux problèmes très spécifiques de l'enseignement des arts.

Le "complexe des arts" imaginé par ces professeurs organiserait les enseignements artistiques tant du niveau collégial que supérieur, "de façon à ce qu'il n'y ait pas de scission" mais plutôt "continuité" entre les deux niveaux d'enseignement. Le complexe réunirait sous une même direction et un même toit les écoles suivantes: Institut des Arts appliqués, École des Beaux-Arts, Institut des Arts graphiques, Conservatoire de musique et d'art dramatique.

L'Association des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts a exprimé elle aussi une opposition ferme à ce qu'on confie aux CEGEP les premières années de l'enseignement artistique. En plus d'être horripilés par les programmes mis au point par le ministère de l'Éducation concernant les cours d'arts dans les CEGEP, les professeurs estiment qu'en deux ans il n'est pas possible de former des artistes capables de gagner convenablement leur vie, sinon

dans des disciplines artisanales ou techniques.

L'Association propose que l'on conserve à l'Ecole des Beaux-Arts un cours de quatre ans, mais qu'on n'y admette plus que les étudiants ayant complété leurs études de formation générale de niveau CEGEP, donc les étudiants ayant terminé une 13e année.

Les professeurs des Beaux-Arts ont réclamé l'érection d'un complexe des arts groupant les écoles gouvernementales actuelles et les autres à venir, chaque école demeurant toutefois autonome et disposant de son propre budget. La totalité de l'enseignement qui y serait offert, à ce qu'il faut comprendre, se situerait au-delà du niveau collégial (CEGEP), donc au niveau universitaire, mais les professeurs ne proposent guère que le complexe soit formellement rattaché à une université. Par contre, ils admettraient que les programmes d'études conduisant à un grade de maîtrise soient déterminés en collaboration avec l'université.

Si le mémoire présenté par l'Association des professeurs de l'Institut des Arts appliqués ne porte que sur la création d'un complexe des arts, celui de l'UGEQ et celui des professeurs des Beaux-Arts débordent largement cette question. Ils passent notamment en revue la situation de l'enseignement des arts au niveau élémentaire et secondaire, abordent le problème de la formation des maîtres et celui du rôle de l'art dans notre société.

Seize organismes au total ont témoigné hier devant la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au

Québec, présidée par le professeur Marcel Rioux. C'était la dernière journée d'audiences publiques de la Commission à Montréal.

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal, qui organise lui-même des cours d'arts plastiques, a fait valoir que les problèmes de cet enseignement sont particulièrement compliqués au Québec, à cause notamment des "restrictions linguistiques" et du "contrôle exercé par les autorités religieuses au sein des commissions scolaires".

Le Musée a suggéré que l'on enseigne aux étudiants des Beaux-Arts d'autres matières que les disciplines artistiques, telles les mathématiques, la littérature, les sciences, si l'on veut que l'artiste soit un "membre valable" de la société.

L'Association des photographes professionnels a demandé d'une part, que la photographie soit mise au programme d'études des écoles secondaires, notamment comme cours optionnel au 2e cycle, et d'autre part que soit créé un Institut de photographie capable d'assurer une formation supérieure aux futurs photographes professionnels.

La Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec a réclamé que l'on réorganise l'enseignement musical de telle sorte que tous les enfants soient en mesure d'en bénéficier et de manière à ce que les enfants particulièrement doués puissent, tout en poursuivant leurs études régulières, profiter d'une formation musicale plus poussée et ce dans leur propre milieu, par le jeu des options dans les écoles.

LIQUIDATION DISQUES RUSSES

en vente au pavillon d'URRS durant expo 67, offerts à **PRIX EXTRA SPÉCIAUX** du 27 nov. au 2 déc.

Ed Archambault inc.

Je me suis réveillé à 35 ans!

Jusqu'à trois ans passés j'étais endormi. Je pensais en salarié. J'étais cheminot. Je me sentais limité, j'étais malheureux. Je croyais ne jamais pouvoir réaliser mes ambitions. Je pensais que le bonheur et la prospérité étaient pour les autres. J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Les résultats furent merveilleux. Maintenant je suis à mon compte. J'ai deux employés. Je sais que bientôt, j'aurai de 15 à 20 contrats. J'ai presque triplé mes revenus moins d'un an après la fin du cours. Mon horizon s'est agrandi. Je vois la vie en rose. La vie est belle. Je suis heureux et prospère.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez.

Il aide toute personne, homme ou femme, de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite vendredi 24 ou mardi 28 novembre à 8 h. p.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de personnalité signalez immédiatement 842-8186.

4³/₄%

d'intérêt sur le solde quotidien

UN COMPTE d'encaissement avec dépôts d'épargne fait produire à vos économies leur intérêt maximum véritable: aucun compte, au Canada, ne peut rapporter plus. C'est que le Guaranty Trust calcule l'intérêt sur le solde quotidien.

Vous ne pouvez pas tirer de chèques, mais vous pouvez effectuer des retraits n'importe quand. Solde minimum: \$3,000.

Guaranty Trust

Compagnie régie par une charte fédérale. Capital et réserves: \$27,000,000. Dépôts excédant \$400,000,000. Siège social: 366 Bay Street, Toronto, Ontario.

Paul Vaillancourt jr.

Gérant
427 ouest, St-Jacques
849-5705
(Siège social de la province de Québec)

Yves Pilon

Gérant
7275 est, rue Sherbrooke
351-5500
(Place Versailles)

NOUVEAU... EN 12 COULEURS GOUTTIERES

"PRIMEAU" ALUMINIUM PEINTURE CUITE

Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition 90 années d'expérience de recherches et d'expansion BÉNÉFICIEZ DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs Inscrivez-vous dès maintenant De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111
QUEBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Egalement — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

Le Royaume-Uni dans la voie de l'austérité

Le gouvernement britannique a dû se résoudre à une dévaluation de la livre sterling qui était devenue nécessaire. Cette décision, avec les mesures d'austérité qui l'accompagnent, est l'aveu que ce pays vivait au-dessus de ses possibilités réelles, et que les autres remèdes tentés jusqu'ici étaient insuffisants. M. Wilson l'a admis en disant que tous les efforts tentés au cours des dernières années pour stimuler la production industrielle et pour atteindre le plein emploi ont eu comme résultat d'aggraver le déficit de la balance des paiements internationaux.

La situation était devenue si difficile que le Royaume-Uni a dû demander l'aide de la communauté monétaire internationale, mais cette aide ne pouvait être accordée que si le pays s'engageait à enrayer l'inflation et les déficits de la balance des paiements. La dévaluation était au nombre de ces moyens, avec les restrictions du crédit, le gel des salaires et des prix, la hausse du loyer de l'argent.

Cet effort de redressement provoquera une diminution du niveau de vie. L'économie britannique repose sur la capacité de production industrielle du pays, mais cette activité dépend dans une large mesure des importations, tant des matières premières industrielles que des produits alimentaires. La dévaluation va donc provoquer une hausse du coût de la vie, les produits de consommation qui sont importés ou dans lesquels entrent des denrées importées, vont augmenter de prix, en commençant par le pain. Puisque, d'autre part, il faut geler les salaires, afin que l'avantage de la dévaluation pour les exportations ne soit pas annulé, la population devra donc réduire ses dépenses et son train de vie.

Sur le plan international, cette dévaluation aura des conséquences étendues, parce que la livre sert de monnaie de réserve dans plusieurs pays, et aussi parce que les producteurs britanniques bénéficieront, au

moins à court terme, d'un avantage de 14 pour cent à l'égard de leurs concurrents sur les marchés mondiaux. Quelques pays, dont l'économie est étroitement liée à celle du Royaume-Uni, ont déjà annoncé des dévaluations analogues de leurs monnaies, mais l'on espère que cette réaction en chaîne sera limitée. Le taux de la dévaluation a du reste été calculé dans ce but, car s'il avait atteint 25 pour cent, un plus grand nombre de pays auraient été contraints de dévaluer aussi.

Un autre aspect international de cette décision, c'est que la Grande-Bretagne s'achemine ainsi vers la réalisation d'une des conditions de son entrée éventuelle au Marché commun de l'Europe. Non pas que la dévaluation en soi puisse être exigée, mais parce que c'est un moyen de rétablir l'équilibre financier du pays. La livre reste toutefois une monnaie internationale et cela aussi est un obstacle à l'entrée dans la CEE; mais les circonstances qui entourent cette dévaluation peuvent préparer la voie à un changement dans le rôle international de la livre.

L'on peut du reste entrevoir d'autres conséquences. Des spécialistes se demandent si les mesures annoncées seront suffisantes, et si Londres ne devra pas réduire ses budgets de dépenses publiques qui alourdissent l'économie du pays. Même si les responsabilités de l'ancien empire ont été bien atténuées, et si plusieurs bases militaires ont été abandonnées, il reste encore des vestiges de la politique impériale qui devront peut-être disparaître à leur tour.

Certains pays seront affectés dans leur commerce extérieur par la dévaluation britannique; il semble toutefois que le Canada ne subira pas trop de perturbations. Nous vendons à l'Angleterre surtout des aliments, des matières premières et du papier-journal; ces produits lui seront encore nécessaires et les conditions de la concurrence ne seront pas modifiées d'une façon générale,

sauf pour les produits laitiers, où le Danemark sera mieux placé parce qu'il a dévalué sa monnaie en même temps que Londres. Mais il est évident que nos exportations de produits manufacturés seront dans une situation défavorable.

Nos importations de produits industriels britanniques devraient augmenter puisque la dévaluation aura pour effet de réduire les prix de ces produits en dollars canadiens. Toutefois, nos exportations vers le Royaume-Uni sont sensiblement plus élevées que nos importations provenant de ce pays. Les autorités britanniques s'en plaignent du reste depuis plusieurs années et ont reproché amèrement à M. Diefenbaker de n'avoir pas tenu sa promesse d'augmenter ces importations de 15 pour cent. Notre balance commerciale favorable avec l'Angleterre sera peut-être moins forte, et cela risque d'accentuer le déficit de la balance des paiements internationaux que nous devons au déséquilibre de notre commerce avec les États-Unis, et que nous comblons traditionnellement par l'importation de capitaux étrangers.

Les résultats de la dévaluation et des autres mesures d'austérité sur l'économie britannique dépendra uniquement, en dernière analyse, de l'attitude de la population. Le gouvernement travailliste reçoit, de divers milieux, des reproches en partie mérités. On l'accuse d'avoir trop longtemps caché la vérité au public, et on réclame des élections générales. Il est possible que le parti travailliste et le cabinet Wilson paient les pots cassés, sur le plan politique. Mais, que ce soit sous le présent gouvernement ou sous un régime conservateur, le Royaume-Uni devra passer par une période d'austérité pour retrouver un nouvel équilibre économique. Les Canadiens feraient bien de méditer sur ces événements; car nous vivons aussi au-delà de nos moyens réels.

Paul SAURIOL



Net, discret, silencieux

Gouvernements provinciaux et décentralisation constitutionnelle

par Jacques Parizeau

3 - Le noeud de la question

Voici la dernière tranche du texte de la communication faite par l'économiste Jacques Parizeau à la conférence de Banff sur "les aspects économiques de la crise canadienne" le 17 octobre. La traduction est de Jean-Pierre Fournier.

Le gouvernement fédéral a bel et bien tenté, comme je l'ai noté plus haut, de se retirer d'un certain nombre de programmes de sécurité sociale. Les provinces n'ont pas mordu. Leurs hommes politiques et leurs fonctionnaires n'ont pas très bien compris quel pouvait être l'objet de la proposition fédérale sinon de les aligner de manière subtile avec le Québec.

Les autres provinces n'ont pas de raison majeure de souhaiter une décentralisation très poussée.

Le noeud de la question, c'est que les provinces dans l'ensemble ne sont pas du tout prêtes à bouleverser profondément la fédération dont elles font partie. Elles ont toutes de temps à autre des frictions avec les autorités fédérales comme, par exemple, dans le cas des droits sous-marins et des lois sur les valeurs. Elles peuvent être de temps à autre en proie à des difficultés financières et, si le gouvernement fédéral manque à son rôle de direction, certaines d'entre elles mais non pas toutes peuvent fonctionner seules.

Mais dans l'ensemble, il n'est pas de raisons sérieuses pour lesquelles neuf des 10 provinces n'admettraient pas volontiers, même avec soulagement dans certains cas, une autorité centrale forte, limitant la décentralisation au plan administratif et au plan politique à la première des trois formules que j'ai énumérées ci-haut.

Il existe bien des différences historiques et politiques entre les provinces, de même qu'un attachement émotif qui n'est pas près de se dissiper à des valeurs locales ou régionales. Mais ces provinces ne partagent pas non plus une citoyenneté commune à l'intérieur d'une même nation. Les divergences profondes eu égard aux valeurs sociales ne sont pas très nombreuses et celles qui existent se trouvent mieux reflétées par les partis politiques que par les administrations locales ou régionales.

Il ne s'agit pas d'une refonte constitutionnelle serait un exercice futile pour les provinces de langue anglaise. Il y aurait fort à faire pour augmenter la servabilité de la constitution. Le texte actuel est, dans bien des cas, désespérément caduc. Il faudrait distinguer entre éducation, formation et culture pour couper court à un tas de débats. Tout ce qui se rapporte à l'incorporation des sociétés, au contrôle des institutions financières et au pouvoir de légiférer sur les valeurs devrait être remanié de façon que les deux ordres de gouvernement puissent enfin savoir clairement à qui charge de quoi. De même, il faudrait supprimer cette distinction absurde entre les impôts directs et indirects, distinction qui pouvait avoir un sens pour des avocats un tantinet exposés aux écrits de Stuart Mill mais qui n'en a plus aujourd'hui.

Il est intéressant d'observer que de tels changements n'impliquent pas forcément une décentralisation plus poussée. Ils tendent à clarifier la situation actuelle, non pas à augmenter les pouvoirs des provinces. Leur objet, principalement, est de corriger des lacunes et des chevauchements qui gênent depuis fort longtemps.

Pour rendre le système plus efficace, on pourrait même envisager des échanges de pouvoirs et de sphères de compétence entre le fédéral et les provinces. Les interventions périodiques du gouvernement fédéral au niveau local n'ont pas toujours eu d'heureux résultats. La coïncidence de mesures ou même de bureaux des autorités fédérales et provinciales dans les municipalités a souvent été une source de gaspillage et, dans un sens, de chantage, les

municipalités cherchant à profiter de la rivalité des deux ordres de gouvernement. C'est l'une des excentricités de notre fédération, d'autre part, que d'avoir donné au gouvernement fédéral mission de veiller à la balance des paiements, à la politique monétaire et, de façon générale, à la stabilisation de l'économie tout en abandonnant aux provinces le pouvoir illimité d'emprunter au pays et à l'étranger.

Il serait certes défendable que les provinces n'aient pas à rivaliser avec Ottawa pour la reconnaissance des municipalités tout comme le gouvernement fédéral devrait pouvoir contrôler les emprunts des provinces, surtout à l'étranger, lorsque la situation économique du pays le requiert.

Enfin, nous pourrions peut-être prévoir dans la constitution des mécanismes de consultation. Quant à moi, je ne suis pas persuadé que de définir ces mécanismes ou d'imbriquer des clauses impératives dans la constitution soit le meilleur moyen d'améliorer la consultation entre les deux ordres de gouvernement. Mais si de telles dispositions peuvent dissiper les inquiétudes de part et d'autre, pourquoi pas?

Quoi qu'il en soit, notre système politique et économique fonctionnerait sans doute plus à l'aise si nous modernisions la constitution. Et de modifier l'AANB dans le sens que j'ai indiqué plus haut n'est pas une tâche aussi délicate qu'on le pense souvent.

Le gouvernement du Québec, organe d'une société qui se voudra de plus en plus distincte

Les gouvernements en cause ont suffisamment d'expérience en la matière pour procéder rapidement. L'obstacle reste encore le Québec.

What does Québec want?

Personne ne le sait de façon certaine. La situation évolue constamment. Les Canadiens français, qui pendant longtemps n'avaient presque pas eu d'influence à Ottawa, ont commencé à se tourner vers Québec à la fin des années '50 et au début de '60. Ils n'ont d'abord pas trouvé grand chose. Depuis toujours, le gouvernement était inefficace et corrompu. Mais il était là et on pouvait s'en servir. Lentement, on l'a ressuscité. Potentiellement, il exprimait des valeurs sociales qui n'avaient jamais été vraiment reconnues à Ottawa. Une société ne peut guère vivre longtemps sans gouvernement et les Canadiens français ou bien n'en avaient pas, ou bien avaient honte de leur. Ils ont trottés leurs manches et se sont étonnés eux-mêmes des premiers résultats.

Ils doutaient de leur compétence technique, mais ils n'ont pas eu à rougir de leur premier affrontement sur ce terrain avec le reste du Canada.

La nationalisation de l'électricité, la Société Générale de Financement, la Caisse de Dépôt et de Placements, la Société de Crédit Industriel, la révolution scolaire, le Régime de Rentes, les nouvelles allocations familiales, le Sidbec, la multiplication des pouvoirs de taxation, la politique salariale dans le secteur public, l'explosion de l'enseignement secondaire, la duplication du salaire minimum en l'espace de trois ans, l'institution dans le secteur public d'une forme de négociation collective qui reste unique en Amérique du Nord ne sont pas vraiment des mesures bourgeoises.

On ne pourra mettre un frein à l'affirmation du Québec

Le fait est que la révolution tranquille, comme on l'a appelée, a plongé des racines profondes dans toute la société canadienne-française et constitue désormais un mouvement irréversible. Elle peut être tempérée, mais je ne

vois pas comment on pourrait l'arrêter. Personne, en tout cas, ne sait où, ni quand elle s'arrêtera. La découverte que des valeurs existantes peuvent se refléter dans les décisions politiques amène les gens à transformer leurs idées vagues en valeurs réelles. Pour les gouvernements, l'expérimentation devient tout à coup possible et, parfois, politiquement rentable.

Bref, ce qui s'est passé à Québec ces dernières années, c'est l'émergence du processus gouvernemental dans une société passablement homogène et qui n'a pas forcément les mêmes objectifs que le reste du pays. Qu'on ne permette de préciser davantage en citant au moins un exemple. Récemment, le Canada a considérablement amélioré son régime de sécurité de la vieillesse. Or dans le Québec, de plus en plus de gens comprennent désormais que la combinaison d'un taux de natalité rapidement décroissant et de notre inaptitude à intégrer les immigrants présente un grave danger pour la communauté francophone en Amérique du Nord. Le remaniement des allocations familiales, l'augmentation des services à l'intention des mères de famille qui vont au travail et la mise en oeuvre d'une nouvelle politique d'immigration deviennent donc des objectifs plus pressants que dans le reste du pays au détriment sans doute des pensions de vieillesse qui, de toute manière, n'ont jamais intéressé le Québec autant que le reste du pays puisque les vieillards sont proportionnellement moins nombreux ici que dans le reste du Canada.

Je sais que certains députés fédéraux du Québec ont une tendance à minimiser ces différences. Les hommes politiques provinciaux, d'autre part, ont tendance à les exagérer pour fins de négociation. Sans doute n'est-ce pas facile de savoir ce que veut le Québec. Ce que je pense, quant à moi, c'est que le Québec voudra toujours davantage et que la vapeur n'est pas près d'être renversée. J'estime aussi que l'incapacité du gouvernement fédéral, pendant si longtemps, de représenter les Canadiens français tout autant que les Canadiens anglais est en partie responsable du vide qui s'était créé. Je n'ignore pas qu'Ottawa s'efforce aujourd'hui de corriger la situation. Mais il est peut-être trop tard. Quand une société cherche pendant aussi longtemps le moyen de se réaliser et la trouve finalement au dedans d'elle, il m'apparaît bien peu probable qu'on puisse la détourner de son but.

La pire erreur: vouloir faire du Québec une province comme les autres

Bien sûr, on peut discréditer tel ou tel gouvernement dans le Québec, lui mettre les bois dans les roues, saper son autorité. On peut même le forcer à abdiquer. Mais le processus historique reste inévitable.

Comment donc réconcilier les impératifs de la politique économique avec une telle donnée? La réponse, évidemment, est qu'il est impossible de le faire et que nous ne devons même pas y penser.

Traiter de la même manière avec toutes les provinces en matière financière, économique et sociale m'apparaît être la pire des aberrations. Pour la plus grande partie du Canada, cela implique un degré de décentralisation qui ne peut être que ruineux et, à la longue, dangereux. Quant au Québec, tout ce qu'on pourra lui offrir tombera forcément, tôt ou tard, en deçà de ce qu'il réclame quelle que soit la générosité des propositions.

La sagesse serait de reconnaître franchement que nous sommes en présence de deux sociétés différentes, que la politique économique qui convient à l'une ne convient pas forcément à l'autre parce que leurs valeurs ne sont pas les mêmes et qu'il est vain de sacrifier l'avenir de la plus grande société dans l'espoir d'accommoder la plus petite puisque de

Suite à la page 9

L'école publique doit-elle se confondre au Québec avec la seule école française?

Les cinquante personnes qui participaient, samedi, au colloque organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont opté sans restriction pour un système unique d'écoles publiques françaises au Québec. Selon elles, les subsides de l'État devraient être réservés à ces seules écoles ou, par exception, à celles qui dispenseraient, à chaque niveau, un enseignement français de même qualité.

C'est une prise de position peut-être exaltante mais dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de réalisme. Elle ne saurait se justifier, croyons-nous, que dans un contexte de séparatisme ou d'indépendantisme. Et, encore là, il se rencontre des indépendantistes qui, soucieux de la survie des minorités françaises en dehors du Québec, seraient prêts à tolérer ici au moins des écoles bilingues pourvu que les autres provinces en fassent autant pour les groupes français qu'elles abritent.

Si l'on s'en tient à une stricte interprétation de la constitution canadienne, le Québec a le droit de décréter l'unilinguisme français de ses écoles à tous les niveaux. Le texte littéral de la constitution n'a protégé que l'aspect confessionnel de l'enseignement. Et la plupart des provinces s'en sont tenues au texte littéral. Le Québec pourrait donc les imiter sans violer le pacte de 1867. Du moins la violation, si violation il y avait, ne serait pas plus grave que celles commises en d'autres coins du pays.

Mais, si le Québec allait poser un geste aussi extrême, il renierait brusquement les règles de conduite qu'il a toujours voulu observer depuis cent ans. Il le ferait, au surplus, au moment où certaines administrations provinciales, comme l'Ontario en particulier, s'apprêtent à respecter enfin les droits de leurs minorités françaises. Comment pourrions-nous refuser à notre minorité anglaise le traitement que nous exigeons depuis toujours pour les nôtres qui vivent à l'est et à l'ouest du Québec?

Certes, le cas du Québec est différent. Ce n'est pas la minorité mais la majorité dont la langue est le plus menacée. Et il est extrêmement frustrant de voir nos impôts servir, en partie, à l'anglicisation des Néo-Québécois. Il est sûr que c'est là une situation qu'il faut modifier.

Mais faut-il viser à modifier la situation par une loi coercitive, par une loi qui forcerait tout le monde, en somme, à fréquenter l'école française? Un tel projet se conçoit assez mal, surtout quand on a toujours prêté qu'il faut respecter la liberté des parents de choisir le type d'école qu'ils désirent pour leurs enfants. Il y a lieu de se demander comment ceux qui réclament cette liberté pour eux peuvent la refuser aux autres.

Si l'on nous dit qu'il y a des pays, des provinces où cette liberté n'existe pas, nous répondrions tout simplement que ce ne sont pas les mauvais exemples qu'il faut imiter.

Il nous apparaît d'ailleurs beaucoup plus urgent d'oeuvrer dans le secteur économique et commercial. Qu'on s'efforce d'y faire reconnaître le fait français — dans certains cas, un simple regain de fierté nationale serait beaucoup plus efficace que n'importe quelle loi — et les Néo-Québécois comme les Québécois de langue anglaise seront les premiers à demander des écoles où ils pourront apprendre convenablement le français.

Ceci dit, pourtant, il nous apparaît non moins évident que nos écoles dites anglaises devraient se transformer en écoles bilingues. Le ministère de l'Éducation ne devrait pas, du moins à partir du niveau secondaire, permettre qu'on décerne des diplômes à des étudiants qui ne savent pas convenablement le français. Il est inconcevable que des Canadiens anglais passent leur vie entière au Québec et ne puissent jamais s'exprimer dans la langue de la majorité.

Quant aux Néo-Québécois qui ne sont pas d'origine britannique, tous les stimulants, tous les moyens de persua-

sion devraient être déployés pour les diriger vers les écoles françaises. Il faudrait s'en occuper dès leur arrivée. Mais il ne faut pas oublier que ces gens sont venus ici, la plupart du moins, en cherchant une terre de liberté.

Il est bien évident que les méthodes de persuasion sont lentes à produire des effets. C'est pourquoi il est toujours si tentant de recourir à la force de la loi. Il y en a qui ne sont pas démocrates que lorsque ça fait leur affaire. Mais lorsqu'on veut la démocratie pour soi, il faut l'accepter aussi pour les autres.

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage, a eu raison, dimanche, de fustiger les membres de l'Union nationale qui ont ébruité les résultats du travail accompli jusqu'ici par le comité de la Chambre sur la réforme des règlements. C'est à la suite de renseignements ainsi ébruités que l'on a appris que le comité en question entendait réduire le protocole parlementaire à sa plus simple expression.

Ce comité est formé de membres de l'Union nationale et de libéraux. Il a déjà tenu jusqu'ici sept séances, toutes depuis la fin de la session. Et, d'après certaines informations que nous avons obtenues, il a déjà abattu une très bonne besogne.

Mais ce comité avait convenu de siéger à huis clos. C'est d'ailleurs ce huis clos qui explique en grande partie qu'on ait déjà débâillé tant

de terrain. Loin des regards indiscrets de la presse, les députés des deux partis ont pu se réunir en toute liberté et à peu près tous les points.

Il avait été entendu que ces députés, chacun de leur côté, pourraient saisir leur caucus respectif de l'orientation de leurs travaux de façon à voir s'ils allaient dans la bonne direction. Mais un caucus, par définition, doit demeurer secret.

On comprend l'indignation de M. Lesage quand on sait que c'est le huis clos du comité parlementaire en question qui lui avait permis de procéder de façon aussi encourageante. On la comprend encore davantage si l'on se place sous l'angle politique. Toutes ces réformes au protocole ou aux règlements de la Chambre sont de nature à plaire considérablement à l'opinion publique. En les ébruitant les premiers, les gens de l'Union nationale ont voulu s'en accorder le plus grand mérite.

Un député libéral, qui nous parlait de ce problème, hier, n'était pourtant pas prêt à concéder tant de mérite à ses adversaires. Il nous assurait que la presque totalité des projets de réforme, au contraire, avaient été proposés par les libéraux.

Les fuites qui se sont produites du côté de l'Union nationale sont donc déplorables. Mais, du côté des libéraux, il importe de passer l'éponge. Les séances de ce comité reprennent aujourd'hui même à Québec. Ils devraient continuer à y participer avec le même zèle qu'hier.

BLOC NOTES

Conférence de Toronto

Le chef du parti libéral provincial a suggéré une fois de plus, samedi, que le premier ministre du Québec devrait accepter des représentants de l'opposition parmi la délégation québécoise qui se rendra à la conférence interprovinciale convoquée à Toronto par le premier ministre Roberts.

Pour M. Lesage il n'est pas question que les libéraux qui accompagneraient ainsi M. Johnson soient des délégués officiels, mais qu'ils aient tout simplement le titre d'observateurs.

M. Lesage a invoqué, à l'appui de sa requête, l'exemple donné par M. Roberts lui-même. En effet, le chef du gouvernement ontarien a invité personnellement le chef du parti libéral et le chef du parti NPD à la législature de Toronto à siéger à cette conférence comme observateurs.

M. Johnson ne s'abaisserait nullement en se faisant accompagner de M. Lesage. Au contraire, il démontrerait au reste du pays que les deux principaux partis politiques de sa province ont une voix unanime sur les problèmes les plus fondamentaux. Sa position n'en serait que renforcée. C'est d'ailleurs une pratique que l'on suit à Ottawa depuis des années quand il s'agit d'envoyer des délégations de parlementaires canadiens à l'étranger.

V.P.

MAURICE PROBST

Les "sauvages"

du Canada.

Je crois que si ce bris de vitre avait été fait par les Indiens du Canada, ceux-ci l'auraient fait en plein jour, au vu et au su de tout le monde, ou qu'ils auraient au moins eu le courage de signer leur nom sur la brique.

EMILE BOUDREAU,

Montréal, 14 novembre 1967

Accueil aux immigrants

A cette époque cruciale dans l'histoire du Canada, où l'on demande au Néo-Canadien de faire sa part et d'apporter sa contribution, je crois devoir attirer votre attention sur quelques cas dont j'ai eu connaissance et qui, tout en étant peut-être pas la généralité, n'en sont néanmoins pas moins troublants. Je veux tout d'abord parler de "l'expérience canadienne", si souvent demandée à l'immigrant qui cherche un emploi.

Tout en étant prêt à accepter que certains emplois nécessitent une certaine connaissance du pays, de ses us et coutumes, je me demande tout de même, s'il est vraiment nécessaire d'avoir cette "expérience canadienne" pour obtenir un emploi de labeur de vaisselle.

Que le Néo-Canadien accepte d'importer quel travail, d'accord, mais donnons lui tout de même une chance. Que les portes ne s'ouvrent pas miraculeusement pour lui, encore une fois d'accord, mais de là à lui fermer automatiquement les emplois les plus ordinaires, il y a une limite.

Je suis en contact permanent avec de nombreux Néo-Canadiens, et je connais des cas de retour au pays d'origine. Avec un peu de compréhension des

retours auraient pu être évités. Premier cas: Jeune anglais, bilingue, qui après six mois est retourné dans son pays, ne trouvant pas d'emploi par manque de "d'expérience canadienne".

Deuxième cas: Technicien qualifié italien, venu au pays avec sa femme et deux enfants. Ne trouvant pas de travail — il est reparti après m'avoir demandé de bien vouloir lui traduire une lettre d'une importante compagnie de construction établie au Québec. Cette lettre, rédigée en anglais, destinée aux autorités de l'immigration disait textuellement: "Pas de connaissance de

M. Réal Caouette, m.p.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bidlines: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Les pouvoirs extérieurs du Québec

1 - La capacité internationale du Québec

par Jacques Brossard,

professeur agrégé à la faculté de droit de l'université de Montréal

Les Presses de l'université de Montréal lancent hier après-midi un important ouvrage, rédigé en collaboration par Jacques Brossard, André Patry et Elisabeth Weiser, sur "Les pouvoirs extérieurs du Québec". A l'occasion de ce lancement, Me Jacques Brossard a prononcé une allocution dont nous reproduisons, aujourd'hui et demain, de larges extraits.

Je décrirai d'abord très brièvement le contenu du volume avant d'en détacher les principales conclusions et suggestions; je traiterai à part, en terminant, de l'étude qui porte sur les eaux territoriales et le plateau continental (c'est pour des raisons pratiques que cette étude est comprise dans le présent ouvrage, même si elle ne traite qu'en partie de pouvoirs extra-territoriaux).

Le professeur Patry rappelle d'abord ce qui distingue ou rapproche fédérations et confédérations, puis traite de la capacité internationale des Etats provinciaux à la lumière du droit constitutionnel et du droit comparé. L'étude de Me Weiser, docteur en droit, de Vienne, s'arrête plus en détail aux pouvoirs des Etats fédérés allemands, suisses et autrichiens. Mon étude sur les pouvoirs extra-territoriaux tend à établir que les Etats provinciaux et notamment le Québec ont le droit d'adopter dans les domaines de leurs compétences les mesures extra-territoriales requises par

l'exercice efficace de leurs compétences.

Sous le présent régime constitutionnel, pas de personnalité internationale pour le Québec.

Quelles sont, en bref, nos principales conclusions quant aux pouvoirs extérieurs du Québec sous le présent régime constitutionnel?

Le Québec peut adopter en fait dans les domaines de sa compétence quelques mesures à portée extra-territoriale. Il a pu conclure un petit nombre d'accords officiels avec d'autres Etats et se faire représenter à l'étranger par des agents commerciaux ou culturels. Je crois en outre, comme je viens de le dire, qu'il a le droit d'exercer des pouvoirs extra-territoriaux dans les domaines de sa compétence chaque fois que l'exercice efficace de ses pouvoirs constitutionnels; mais ce droit ne lui est pas reconnu.

Le Québec n'a pas encore de personnalité internationale; il ne possède pas en principe la pleine capacité internationale, se trouvant à l'étranger sur le même plan que ses ressortissants. Quels que puissent être ses intérêts spécifiques par exemple en ce qui concerne ses relations économiques ou culturelles avec les Etats francophones, il est inhabile à conclure des traités internationaux obliga-

toires, même dans les domaines de sa compétence; ainsi, pour valoir sur le plan du droit international, les accords officiels qu'il peut conclure avec des organismes ou ministères français doivent être confirmés par une entente entre le Canada et la France. Le Québec ne peut pas non plus se faire représenter officiellement auprès d'Etats souverains, pas plus qu'il ne peut être représenté directement auprès des organismes internationaux qui traitent de questions relevant de sa compétence; ceux de ses agents à l'étranger qui profitent de certains privilèges n'en peuvent jouir que par courtoisie de la part des autorités locales. Les relations bilatérales qu'il entretient avec la France demeurent jusqu'à ce jour d'un caractère assez exceptionnel.

En somme, le Québec se voit dans l'incapacité juridique de prendre toutes les mesures que pourrait exiger l'exercice efficace de ses compétences et que peuvent nécessiter sa vocation socioculturelle particulière et l'obligation pour lui de sauvegarder certains intérêts spécifiques.

De son côté, le Canada est le seul Etat fédératif où la Constitution ne remet pas expressément au gouvernement central la conduite des affaires étrangères ni même le droit d'y conclure des traités, puisque le seul article qui s'y

rapporte est aujourd'hui désuet. S'il exerce néanmoins tous les pouvoirs en la matière, c'est en vertu de ses pouvoirs généraux et de prérogatives royales. On sait d'ailleurs qu'il ne peut pas mettre en œuvre les traités internationaux qu'il a conclus dans les domaines relevant des Etats provinciaux; il se trouve ainsi paralysé dans bien des cas; la récente opinion de la Cour suprême paraît toutefois contredire à ce propos l'ancienne décision du Comité judiciaire du Conseil privé.

Comment suppléer aux carences présentes?

La situation actuelle est manifestement insatisfaisante, non seulement pour le Québec mais pour le Canada lui-même. Elle l'est d'autant plus pour le Québec que les Canadiens français n'ont comme tels qu'une influence minime au ministère des Affaires extérieures, surtout quand il ne s'agit pas de gagner le Québec de vitesse en prenant les devants ou en lui mettant des bâtons dans les roues.

Nos suggestions visent, bien entendu, à la satisfaction des besoins du Québec. Il est évident que leur réalisation n'aurait pas toujours de soi! Le but de nos études était d'ailleurs de faire des suggestions juridiquement réalisables: c'est aux hommes politiques qu'il revient de les mettre en œuvre ou non, selon ce qu'ils jugent à propos. Les difficultés d'ordre interne sont bien connues. Il faut aussi prévoir quelques difficultés d'ordre externe: en effet, les gouvernements centraux de certaines fédérations étrangères ou les gouvernements centraux de certains Etats biculturels ou polyculturels peuvent ne pas voir d'un très bon oeil la présente évolution du Québec —

même si, à mon avis, le cas du Québec ne peut pas servir tel quel de précédent aux autres Etats fédérés.

Tout d'abord, sous le régime fédéral actuel: 1) Le Québec devrait pouvoir négocier et conclure directement avec n'importe quel Etat des accords techniques dans n'importe quel domaine relevant de sa compétence; il devrait pouvoir exiger la réciprocité des Etats étrangers en certaines matières, par exemple en matières fiscale, judiciaire et consulaire. 2) Le Québec devrait se faire reconnaître expressément le droit d'adopter certaines mesures extra-territoriales. 3) Il serait souhaitable d'instituer un comité conjoint ou autre organe de consultation fédérale-provinciale en matière de relations extérieures. 4) A condition de modifier la Constitution à cette fin, l'Etat fédéral pourrait déléguer au gouvernement québécois certains pouvoirs relatifs à la négociation et à la conclusion de traités spécifiques.

Dans l'optique d'un statut particulier, la Constitution devrait reconnaître au Québec une certaine capacité internationale afin qu'il puisse remplir efficacement sa vocation socio-culturelle particulière; il devrait jouir expressément du droit de légiférer de façon extra-territoriale dans les domaines de sa compétence. De façon plus précise:

1) Le Québec devrait pouvoir, au besoin, négocier et conclure directement avec n'importe quel Etat étranger des traités obligatoires dans tous les domaines de sa compétence. Sans doute serait-il désirable qu'il eût en outre un droit de regard quant aux dispositions de certains traités fédéraux susceptibles d'affecter l'exercice de ses pouvoirs.

2) Ses agents à l'étranger, dès qu'ils occupent une charge d'une certaine importance, devraient avoir droit au statut consulaire et aux privilèges qui en découlent. En fait, le Québec devrait pouvoir nommer ses propres agents consulaires; sans être des agents diplomatiques, les consuls québécois devraient avoir juridiction à l'étranger quand aux ressortissants québécois dans les domaines de compétence québécoise; outre les fonctions notariales et judiciaires dévolues aux consuls, et qui sont de

compétence provinciale ces agents devraient d'ailleurs pouvoir exercer d'autres fonctions consulaires, non seulement en matière de commerce et d'information mais en matière d'immigration.

3) Puisque les activités consulaires touchent pratiquement toutes à des sujets de compétence provinciale, le Québec devrait avoir le droit et le pouvoir de décerner lui-même aux consuls étrangers exerçant leurs fonctions en territoire québécois, sur une base réciprocité, l'exequatur

qui les habilite à le faire aussi bien que les privilèges consulaires.

4) Au besoin, le Québec devrait pouvoir être directement représenté auprès des organismes internationaux ou aux conférences internationales traitant de sujets de juridiction québécoise.

5) Le Comité consultatif conjoint sur les affaires étrangères devrait être en ce cas bilatéral et non pas multilatéral.

Enfin, dans l'hypothèse des Etats associés, le Québec

jouira de la souveraineté extérieure. Il pourra déléguer à l'organe conjoint une partie de ses compétences externes. Il devrait cependant se réserver alors le droit de conclure des traités, celui de nommer des agents consulaires et certains agents diplomatiques, celui d'être représenté de façon distincte auprès de certains organismes internationaux, et celui d'exercer un droit de regard à l'égard de la politique étrangère et de la politique de défense élaborée par l'organe confédéral.

faut bien se "couvrir"...



quand il s'agit d'assurance.

Les compagnies — industrielles, commerciales, minières, maritimes, d'aviation et de construction — dont les besoins sont spécifiques, sont assurées de trouver chez nous des services spécialisés et des experts pour les aider à bien se couvrir.

Lanctot, Beaudin & Cie Ltée

1010, CÔTE DU BEAVER HALL — MONTRÉAL — 866-5057

COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES — CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux au Canada, aux Etats-Unis, en Australie.

Correspondants en Angleterre et en Europe.

lettres

Où allons-nous?

N'est-il pas anachronique que la femme qui a tant travaillé à se faire une "place au soleil" afin de pouvoir contribuer au bien de la société puisse manquer autant de logique et de lucidité dans le débat sur l'avortement?

Je trouve inconcevable qu'une femme intelligente puisse réclamer un plébiscite sur un problème social et moral d'une telle envergure. La question n'est pas du tout ce que la femme VEUT. C'est une question sociale et morale qui touche toute la société dans des domaines très complexes. Bref, l'avenir du pays en dépend. Dites, comment une femme qui dit ouvertement à la TV (Radio-Canada) "quand une femme veut se débarrasser d'un enfant qu'elle ne veut pas" sera-t-elle rationnelle dans un plébiscite?

Votre page féminine du 9 novembre nous rapporte aussi que Mme Grace MacInnis a fait un parallèle entre le comité qui entend présentement des exposés en faveur du contrôle des naissances

et le comité qui étudie les mémoires concernant l'avortement. A mon avis, le député néo-démocrate de Vancouver-Kingsway fait preuve d'infantilisme. D'ailleurs, elle manque très souvent de logique. Et son humanisme cache des nuances inquiétantes parfois.

Dans un article qui a paru dans la revue "Relations" du mois d'octobre sur "L'évolution de la femme", j'écrivais: "Si nous voulons contribuer à notre évolution, il faudra, à mon avis, devenir plus fortes, plus instruites et plus humaines".

Permettez-moi d'ajouter ceci, monsieur le rédacteur: si nous voulons que la société considère les femmes comme un capital humain dans tous les domaines, commençons donc à "attaquer" les problèmes d'ordre social avec notre raison. Ceci n'empêche nullement d'être véritablement humaine!

Mme CLAIRE CAMPBELL, Montréal, 11 novembre 1967

Et les Canadiens français des autres provinces?

Certains d'entre nous ont voyagé dans différents pays et ont constaté que les gens ignorent le fait français de l'Ontario. Nous savons également qu'il n'y a plus d'une dizaine d'années, ces mêmes gens ignoraient le fait français du Québec.

Il n'en demeure pas moins que depuis de nombreuses années, il y a des Franco-Ontariens qui vont enrichir le patrimoine québécois et que certains y font même très bonne figure. Par ailleurs, nous avons régulièrement l'occasion de rencontrer des Québécois de langue française qui viennent élire domicile en Ontario.

Il y a un mouvement s'accroissant tous les ans de plusieurs milliers de francophones entre ces deux provinces et nous croyons qu'avec le progrès de la radio et de la télévision, l'établissement de nouvelles écoles secondaires s'ajoutant aux autres

services existants, nous pourrions encore faire notre part dans le développement de la culture française au Canada. Nous déplorons que les groupes indépendantistes semblent refuser d'admettre que nous existons. Et pourtant, nous sommes plus d'un demi-million en Ontario. Il y a un retard sur la marche du Québec, mais le fait français demeure et est en progrès.

Nous espérons que le Québec continuera d'être la métropole du Canada français sans pour cela éliminer tous ceux qui ne sont pas au cœur même de la vie française.

J.-E. BEAULIEU
ANDRÉ ROCHETTE
GERARD GODIN
YVAN BOURGOIN
PAUL DUNN
A.-J. CHARLEBOIS
14 novembre 1967

A propos des Laurentides

Dans le "Devoir" du 15 novembre, paraissait un article signé par moi, lançant un S.O.S. aux autorités gouvernementales et policières au sujet des pillages de chalets en série dans les Laurentides, notamment dans la région de Morin-Heights. Des réactions n'ont pas tardé à surgir par un coup de téléphone du Chef de Police qui prétend que mon article l'accuse de "ne pas faire son devoir" (sic) et de "protéger la pègre" qu'il dit ne pas exister. La façon de comprendre mon article pousse le Chef à exiger de moi des excuses ainsi que vis-à-vis de la Municipalité de Morin. Mes amis et voisins, là-haut, n'ont certes pas oublié que d'une part, j'ai toujours loué le dévouement du Chef de Police et manifesté la joie que j'avais à être propriétaire à Morin-Heights du fait que la population était, grosso modo, à moitié canadienne-anglaise et à moitié canadienne-française, donc catholico-protestante. Le Chef de Police est un homme zélé et qui a toujours fait de son mieux. Le malheur, dans la situation actuelle, est qu'il n'a pas le don d'ubiquité, comme tous les humains, et qu'il ne peut être au four et au moulin en même temps. Si

cela était possible il lui faudrait au moins deux assistants réguliers pour oser espérer une amélioration en ce qui touche au sujet de mon article.

Si le Chef a vu des accusations dans mon article, je lui fais des excuses qui sont absolument sincères par l'admiration que je lui ai toujours portée et aussi à la Mairie qui l'emploie. Toutefois, notre ami me permettra de lui faire observer que dans mon article, je ne dis nulle part qu'il ne fait pas son devoir, et qu'il protège la pègre. Les mots "devoir" et "protéger" n'y figurent nullement. Je dis même "il paraît": c'est un bruit qui court qu'il a reçu des menaces, je ne peux l'empêcher de galoper, car les idées ont des jambes. Je n'en ai pas la paternité. Si le mot pègre est DE TROP, je m'en réjouis, mais comment qualifier ceux qui viennent briser, dévaliser, les honnêtes payeurs de taxes scolaires et municipales? Si notre ami a un autre mot, je l'accepte. La morale les qualifie de Voleurs et de vandales. Sincèrement et sans rancune.

RENE DEVINS
Saint-Léonard
16 novembre 1967

Après 50,000 milles, vous vous demanderez s'il est possible de tirer de votre Mercedes-Benz 230S un bruit de carrosserie



L'argent que vous mettez dans votre Mercedes-Benz 230S vous revient en perfectionnements techniques, solidité de construction, performances à faire rougir toute voiture de même ordre ayant quelque fierté.

La coque: en tôle épaisse soudée en 10,000 points pour tuer dans l'œuf toute velléité de ferrailleur; limerie et sablée à la main jusqu'à ce qu'on obtienne le poli le plus parfait; plongée entièrement dans un bain antirouille; puis protégée par 24 livres d'un enduit également antirouille.

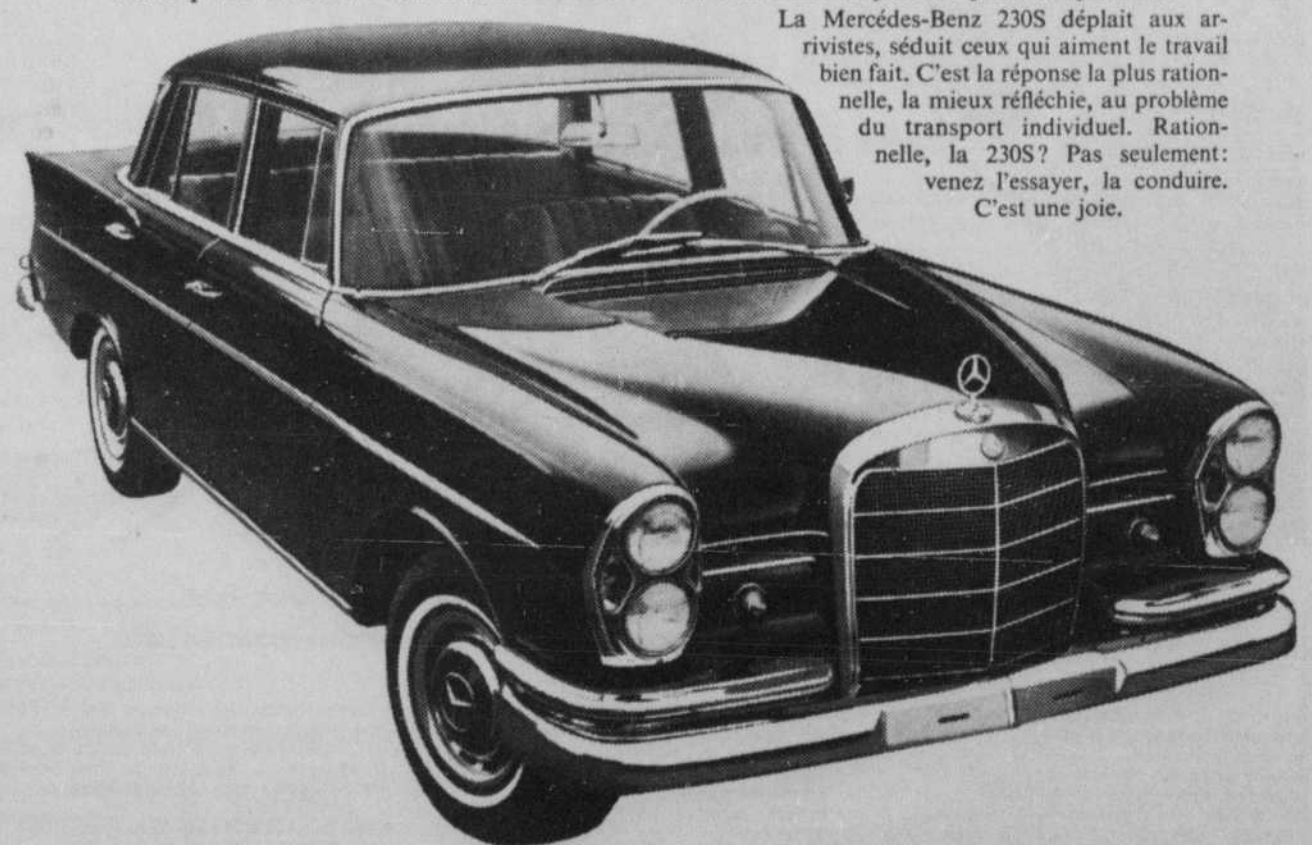
Pas de perfectionnements inutiles. Mais là où il le

faut, ces prouesses techniques qui ont fait la renommée des ingénieurs de chez Mercedes-Benz: suspension totalement indépendante sur les quatre roues; robustes freins avant à disques...

La tenue de route, les qualités de freinage de la 230S la rapprochent plus de la voiture de sport que de la berline familiale. Quel que soit l'état de la route, vous êtes maître du volant, et de la voiture, avec la même facilité. Vous vous reposez en conduisant.

Mécanique, carrosserie, tapisserie; pas de clinquant, rien de baclé, aucun "toc". Vous n'aurez pas à faire faire ces mises au point toujours exaspérantes.

La Mercedes-Benz 230S déplaît aux arrivistes, séduit ceux qui aiment le travail bien fait. C'est la réponse la plus rationnelle, la mieux réfléchie, au problème du transport individuel. Rationnelle, la 230S? Pas seulement: venez l'essayer, la conduire. C'est une joie.



ELEGANT MOTORS INC.,

845, boul. Taschereau - Greenfield Park

Tél.: (514) 672-2720

Ouvrez un lieu de joie pour un bon met!!!

CHEZ Vito

PIZZATISSIMO

5412 Côte des Neiges, Montréal, Qué., Tél.: 735-3623

Tous les soirs **CARLOS LUJAN** ses chansons, sa guitare de 7 h. à minuit

AVEZ-VOUS DES CORS?

Pas besoin de revenir une fois par mois. Nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement aux ongles incarnés.

Visitez la CLINIQUE ST-JEAN

G. Gauthier, Podiatre
Méthodes scientifiques

2549, rue Désormeaux, Montréal 5
Près Hochelaga - Tél.: 351-4130

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

le CARTIER Galerie des Boutiques



DES FOURRURES QUI FONT FUREUR.

Un peu de fantaisie, beaucoup de gaieté, à la boutique The Skin Shop où les fourrures: manteaux, trois-quarts ou parkas ont du genre, avec un brin de sophistication. Les peaux de loup-marin, de renard, de loup et de mouton Kalgan attirent tous les yeux et les bourses. Skin Shop se spécialise aussi dans les bottes, les sacs à main, les tapis et les nouveautés en fourrure. C'est la petite boutique dont la mode fait fureur! Téléphone 845-1054.

TOUT CE QUI BRILLE... n'est pas bijouterie par Hans Gehrig. Les créations sorties des mains de cet artiste doué ont un attrait qui leur est tout particulier. Les dessins originaux, audacieusement modernes sont transposés dans les bagues, les épingles, les bracelets, les pendants d'oreilles, tous de petits chefs-d'œuvre dans la tradition européenne. Les meilleurs alliages et des pierres authentiques sont employés. Les prix aussi vous séduiront. Téléphone 843-5307.

DEMI-HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
On certifiera votre billet de stationnement à n'importe quelle des boutiques quand vous ferez un achat. (Excepté les salons de coiffure et de barbier). Entrée du garage sur la rue Peel.

POUPÉE ROUGE
SALON DE COIFFURE le CARTIER
BOUTIQUE DE MODE MASCULINE
APOTICAIRE le CARTIER

THE SKIN SHOP
NETTOYEURS le CARTIER
SALON DE BARBIER le CARTIER
HANS GEHRIG, BIJOUTIER

1115 OUEST, RUE SHERBROOKE, ANGLE PEEL

Le SCFP est profondément divisé quant au choix d'un président

par Evelyn Dumas-Gagnon

La division est profonde dans les rangs des délégués au congrès du syndicat canadien de la fonction publique, en vue des élections à la présidence qui auront lieu demain. A travers les deux factions opposées, et qui semblent être de force sensiblement égales, deux conceptions du syndicalisme, deux styles s'affrontent. En outre, la place qu'occupe la section québécoise dans le syndicat canadien est un des éléments importants de la lutte électorale.

La section québécoise du SCFP jouit d'une large mesure d'autonomie au sein du syndicat, en plus d'être déficitaire (on parle d'un déficit de \$125,000). La délégation québécoise semble appuyer en bloc la candidature du président national sortant de charge, M. Stanley Little. La rumeur prête à la faction opposée, celle qui appuie la candidature de M. William Black, des ressentiments au sujet du statut spécial du SCFP-Québec.

M. Black a pris hier la peine de distribuer une circulaire en français pour nier ces rumeurs. Il a réfuté tout particulièrement celle qui lui

prêtait l'intention, s'il était élu à la présidence nationale, de congédier le directeur québécois André Thibaut. Au cours d'une conférence de presse, M. Black a déclaré qu'il admirait beaucoup le travail fait par M. Thibaut au Québec, et notamment le fait que ce dernier ait réussi à diriger une grève de 30,000 employés d'hôpitaux. (C'était là démontré que M. Black est peu familier avec la situation québécoise, puisque les grévistes des hôpitaux étaient des cotisants de la CSN.) Il a ajouté qu'il était Canadien "sans trait d'union" et qu'il n'en voulait à aucun des groupes qui composent le pays.

Son principal grief contre la direction actuelle du SCFP, a précisé M. Black, c'est qu'elle ne permet pas suffisamment la participation des membres aux décisions. Il estime qu'on fait trop confiance aux décisions des "experts" qui devraient à son avis toujours rester les "serveurs" des membres.

Dans un récent article, M. Black disait en effet: "Il est vrai que nous sommes à une ère de négociations plus complexes où nous avons besoins

de plus de spécialistes en divers domaines. Mais les spécialistes ne peuvent remplacer un leadership militant au niveau local. Les statistiques n'ont jamais gagné des grèves et n'ont jamais forcé la main du patronat sans l'apport d'un leadership local militant, appuyé par des membres loyaux et résolus. A cela les partisans de M. Little répondent que M. Black prône l'immobilisme à la direction du syndicat.

Si M. Black s'en tient à des critiques générales de la direction actuelle du syndicat, l'un de ses principaux partisans et organisateurs, M. R.P. Rintoul, lance des attaques beaucoup plus directes et personnelles contre M. Stanley Little. M. Rintoul a été jusqu'à la fin de juillet le secrétaire général national du SCFP. Il a démissionné par suite d'un conflit avec M. Little. Il a provoqué hier une tempête à l'ouverture du congrès, dont M. Little voulait l'exclusion: les délégués ont renversé la décision du président et accueilli M. Rintoul parmi eux. En même temps, celui-ci a distribué un long document où il expose ses griefs contre le président national, l'accusant notamment d'intervenir intempestivement dans les affaires internes des syndicats locaux sans respect pour leur autonomie.

Mais surtout, M. Rintoul accuse M. Little de pratiquer une forme de favoritisme dans le personnel du syndicat, et de n'avoir jamais consommé le mariage de 1963. Rappelons que le SCFP est le produit de la fusion survenue en 1963 entre deux syndicats de fonction publique: NUPE et NUSPE.

Le premier groupait surtout des fonctionnaires de divers niveaux (municipal, scolaire, provincial) et des employés d'hôpitaux, tandis que le second s'était affirmé dans les services publics (électricité et gaz). Le premier était issu de l'ancien Congrès des métiers et du travail du Canada (syndicats de métiers), le second, du Congrès canadien du travail (syndicats industriels). Au moment de la fusion, le premier comptait environ 58,000 membres, le second 28,000. M. Rintoul dirigeait avant la fusion les destinées du premier M. Little, celles du second.

M. Rintoul accuse donc M. Little de favoriser l'ancien personnel de NUSPE au détriment du personnel de NUPE. On admet dans les deux camps que la bataille électorale de cette semaine se livre au premier chef entre les éléments qui ont fait la fusion. Les rumeurs au sujet des attitudes anti-québécoises du groupe Black prennent d'ailleurs à leur source: NUPE avait à peine 400 membres au Québec avant la fusion, et l'actuel SCFP-Québec est tout entier issu de NUSPE.

Depuis la fusion, environ 32,000 nouveaux membres se sont joints au SCFP. C'est eux en somme qui auront à démêler l'écheveau des luttes de personnalités, de style, d'accent, que se livrent les deux camps et à décider s'il est vrai que le groupe de M. Black est conservateur au point d'être retardataire, ou plutôt que le groupe de M. Little porte le souci d'efficacité jusqu'à donner des pouvoirs dictatoriaux aux technocrates syndicaux.

Laberge: l'unité syndicale doit respecter la diversité humaine

"L'unité syndicale doit respecter la grande diversité humaine. Si les travailleurs ont un avantage indiscutable à s'unir pour mieux défendre leurs intérêts professionnels, le syndicalisme doit profiter de l'enrichissement humain que constitue la diversité, et renoncer à faire passer tout le monde par le même moule culturel sous prétexte que les travailleurs ont tous les mêmes intérêts économiques".

C'est ce qu'a soutenu hier le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, dans un discours prononcé à l'ouverture du congrès biennal du syndicat canadien de la fonction publique actuellement réuni dans la métropole.

Le porte-parole de la FTQ a ajouté qu'à cet égard, le SCFP a indiqué la voie à suivre à l'ensemble du syndicalisme canadien et nord-américain.

"Vous avez compris, a-t-il dit aux délégués, que les travailleurs du Québec sont en même temps des citoyens québécois qui ont des racines dans leur milieu et qui veulent participer de plain-pied à son évolution. Vous avez compris qu'à moins que les autres provinces ne se mettent à se modeler sur le Québec, ce qui ne serait pas une si mauvaise

idée, le Québec sera toujours une province pas comme les autres, une province qui a au Canada le dépôt d'une culture qu'il doit faire rayonner au profit de tout un continent".

Evoquant les investissements considérables consentis par le SCFP pour assumer la réalité québécoise et la révolution tranquille, M. Laberge a déclaré:

"Il faut se rendre à l'évidence que, de même que le syndicalisme coûte plus cher au Canada qu'aux Etats-Unis, en raison de l'étendue du territoire et de la dispersion des membres, de même coûte-t-il plus cher au Québec que dans le reste du Canada. Ce n'est pas par un effet du hasard que la cotisation à la FTQ soit la plus élevée au pays, plus élevée que celle du Congrès du travail du Canada et que celles de toutes les fédérations provinciales de travailleurs. Ce n'est pas par hasard non plus que le district québécois des métallurgistes unis d'Amérique est subventionné à près de 50 pour cent par les métallos canadiens et américains. Outre que nous soyons ici en pleine période d'expansion du syndicalisme, il y a le fait que notre syndicalisme doit être bilingue et biculturel, et que nous devons par surcroît faire les frais des rivalités intersyndicales".

Le président de la FTQ a invité les membres du SCFP à appuyer son programme de réforme des structures du CTC en ce qui a trait notamment à l'instauration d'un régime de péréquation des ressources syndicales et au transfert des services régionaux de la centrale fédérale aux fédérations provinciales de travailleurs. Il voit, dans cette dernière mesure, plus qu'un problème d'efficacité et de logique administrative.

"L'expérience, dit-il, a appris à la FTQ comme au SCFP que la démocratie et les exigences du service commandent que les centres de décision soient rapprochés des membres dans toute la mesure où cette décentralisation reste compatible avec le besoin de coordination et de planification de l'action syndicale.

"Je ne pense pas, bien au contraire, d'affirmer M. Laberge, que votre syndicat ait perdu de sa force, de son efficacité et de son attrait pour les travailleurs, du fait que votre direction québécoise, plus près des membres et des préoccupations du milieu, jouit d'une certaine liberté de manoeuvre ici. Je ne crois pas, non plus, que le CTC se trouverait affaibli du fait que la FTQ le représente et assume une plus grande partie de ses responsabilités au Québec."

Les instituteurs canadiens demandent un bureau fédéral

OTTAWA (PC) — La Fédération des instituteurs canadiens a réclamé l'établissement "sans délai" d'un bureau fédéral de l'éducation.

Dans un mémoire présenté au cabinet, la fédération déclare que le gouvernement fédéral traite actuellement les différents aspects de ses responsabilités en éducation séparément l'un de l'autre.

Il serait important qu'il existe une agence de coordination à laquelle des éducateurs professionnels pourraient offrir des conseils et des opinions, déclare la fédération.

Bien que la fédération désire un bureau fédéral de l'éducation, elle croit que l'éducation devrait demeurer la responsabilité générale des provinces. Le gouvernement fédéral devrait, cependant, "conserver la responsabilité d'identifier et de réaliser des buts nationaux, y compris l'égalité maximum des chances en éducation."



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

COURS SPÉCIAL
\$89.00



LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

174,593 immigrants en neuf mois

OTTAWA (PC) — Durant les neuf premiers mois de 1967, 174,593 immigrants sont entrés au Canada, comparativement à 144,534, durant la même période l'an dernier.

L'Angleterre, l'Italie et les Etats-Unis ont constitué les principales sources de ce flot de population et sont les seuls pays dont les immigrants ont dépassé le cap des 10,000.

Quelque 36,013 personnes sont venues d'Angleterre pour un gain de 4,000 sur l'an dernier. Le nombre de 23,831 Italiens entrés au pays ne représentait qu'une légère augmentation sur les chiffres de l'an dernier.

On rapporte la venue de 14,976 Américains au Canada, soit une hausse de 1,300, tandis que 12,597 citoyens écossais se sont ajoutés à la population pour une hausse de 1,100.

Le nombre d'immigrants français a enregistré un soubresaut en passant de 5,944 en octobre 1966 à 7,715 cette année.

Si voyager
c'est rester jeune,
Air Canada aura toujours 20 ans.



Tous les soirs le vol Europe 870 relie, sans escale,
Montréal à Paris: pèlerinage à la fontaine de jeunesse.

Du lundi au dimanche, chaque semaine et chaque mois, le vol "870" d'Air Canada prend le chemin de Paris. Accueil souriant; ambiance de plaisir. Voyager par "Europe 870", c'est l'art d'avoir toujours vingt ans. Et l'arrivée tient les promesses du voyage: l'Europe "hors saison" est enfin rendue à elle-même. Vous y serez comme chez vous. Car de Copenhague à Knossos et de Brest à

Budapest l'Europe "hors saison" c'est l'Europe sans fautes! Les réalités sont d'ailleurs proches de vos rêves:

- Tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique.
- Premier paiement de 10% (solde payable en 24 mois).
- Visite de grandes villes en cours de route — sans augmentation du prix du billet.

• Correspondances aériennes depuis Paris vers les quatre coins de l'Europe. Air Canada vous ouvre toute grande la porte de l'Europe... et la joie de vivre est toujours comprise dans le prix du billet.

Exemple de tarifs d'excursion, 14-21 jours, aller-retour, classe économique en vigueur à certaines périodes de l'année.

MONTRÉAL - PARIS \$335

AIR CANADA

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie
et 7116 rue St. Hubert

*Au départ de Montréal

Sommes-nous les pires commères du monde?

C'est plutôt que nous savons reconnaître une bonne affaire!

Ce sont les Canadiens, pour la quatorzième année de suite, qui détiennent le record mondial d'appels téléphoniques par personne. Pourquoi? Parce que la Bell a vu à ce que notre service téléphonique soit efficace, rapide et économique. Au Canada, nous avons un tarif mensuel pour tous les appels locaux. Tandis que dans la plupart des pays du monde, chaque appel, après un maximum mensuel, comporte des frais distincts. De plus, au Canada, une ligne téléphonique individuelle à la maison, coûte moins d'heures de travail que partout ailleurs dans le monde.

(Dans les territoires de Bell Canada, le travailleur industriel dépense en moyenne l'équivalent de 2.10 heures de travail par mois pour s'abonner au téléphone.

Il en dépenserait 2.15 aux É.-U., 4.5 à Londres et 15.8 à Paris.) Il est aussi à noter que nous améliorons constamment la qualité et la vitesse de notre service.

Nous aimons à ce que ce soit toujours, pour vous, un plaisir de vous servir de votre appareil... A toute heure.



Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens
et appartenant à des Canadiens

La dévaluation de la livre sterling: un siège qui dure depuis trois ans

par Claude Lemelin

En dévaluant de 14,9 pour cent la livre sterling, en négociant avec ses partenaires du Groupe des dix un emprunt de \$1,4 milliard, en imposant au peuple britannique un régime d'austérité des plus sévères, le gouvernement Wilson espère mettre fin à un siège, à une crise de confiance à l'endroit de la livre qui dure depuis plus de trois ans et qui a atteint ces derniers jours une acuité sans précédent.

Certes, la Grande-Bretagne a connu périodiquement depuis la fin de la guerre de telles crises financières — en 1955, en 1956, en 1957, en 1960 par exemple — mais chaque fois, des opérations de sauvetage internationales avaient réussi à la résorber. Cette fois, malgré tous les efforts du gouvernement, malgré l'appui financier et la collaboration des autres puissances monétaires, rien ne semblait devoir juguler de façon durable la crise de confiance qu'avait provoquée durant la campagne électorale de 1964 les appréhensions des banquiers internationaux à l'endroit du retour au pouvoir des travaillistes, crise qu'avait aggravée, il faut bien le dire, la négligence teintée d'électoralisme du gouvernement conservateur d'alors.

Des leur arrivée au pouvoir, en octobre 1964, les travaillistes avaient étudié un projet de

dévaluation. Mais sachant que leur majorité étroite les forcerait à se représenter avant longtemps devant l'électorat, voulant éviter d'être stigmatisés comme le "parti de la dévaluation" (les dévaluations de 1931 et de 1949 avaient été décidées par des gouvernements travaillistes), ils ont alors résolu de défendre la livre à tout prix.

Le "stop-go"

Pour remédier au déficit de la balance des comptes, les travaillistes imposèrent sur le champ une surtaxe douanière de 15 pour cent sur les importations. Pour le reste et exception faite du contrôle partiel des mouvements de capitaux, la politique économique du gouvernement Wilson ne fut pas très différente de celle des conservateurs — le "stop-go", c'est-à-dire le ralentissement délibéré de l'activité économique, suivi éventuellement d'une relance, lorsque la balance des paiements a retrouvé temporairement son équilibre.

En l'occurrence, le gouvernement adopta toute une série de mesures déflationnistes: augmentation de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur l'essence, relèvement du taux d'escompte, restrictions sur le crédit bancaire et les ventes à

tempérament, réduction des dépenses publiques, et le reste. Pour renflouer la livre, le chancelier de l'échiquier dut négocier en outre avec les banques centrales de 11 pays un emprunt à court terme de \$3 milliards, en novembre 1964, et un emprunt à plus long terme de \$1,4 milliard avec le Fonds monétaire international, six mois plus tard.

Il faut toutefois reconnaître aux travaillistes le mérite d'avoir adopté des politiques dites "structurelles" qui auraient peut-être réussi, dans une conjoncture plus favorable, à corriger le déséquilibre fondamental qui mine l'économie britannique et dont le symptôme le plus évident est le déficit chronique de sa balance des paiements. Mentionnons, entre autres, la taxe sur la main-d'œuvre, destinée à accélérer la mécanisation des entreprises, une politique — cahotante il est vrai — des prix et salaires, une série de mesures visant à encourager le regroupement des entreprises, la systématisation de l'aide de l'Etat à la recherche et au développement.

Après avoir survécu, grâce à de nouvelles mesures déflationnistes, à une grève de six mois dans la marine marchande, les travaillistes espéraient bien au début de 1967 être sortis de l'impasse. Le chancelier de l'échiquier, M. Callaghan, déposa le 6 avril un budget plus ou moins neutre, en prévision de la relance prudente qu'il comptait pouvoir déclencher plus tard dans l'année.

Malheureusement, les circonstances devaient se retourner contre le gouvernement Wilson. La fermeture le 5 juin du canal de Suez, à la suite de la guerre israélo-arabe, a porté un coup dur à la balance commerciale du pays, dont le redressement était bien moins qu'assuré. A l'intérieur, une série de grèves plus ou moins illégales, une relaxation inopportune des mesures d'austérité et la hausse tendancielle des salaires (évaluée à 5,4 pour cent en septembre) alors que les prix demeuraient relativement stables, ont ralenti à nouveau le rythme d'augmentation des exportations.

En conséquence, après le surplus inespéré de quatre millions de livres en juillet, la balance commerciale n'a pas cessé de se détériorer: de 29 millions de livres en août, le déficit est passé à 52 millions en septembre et à 107 millions en octobre. De sorte que si la tendance des neuf premiers mois de l'année s'était maintenue, le déficit annuel aurait atteint 300 millions de livres.

La spéculation reprend

Or depuis le début de l'année, la place de Londres était

Poste français

VANCOUVER (PC) — Radio-Canada a annoncé hier l'inauguration, pour le début de décembre, d'un nouveau poste radiophonique de langue française à Vancouver, qui desservira les 45.000 francophones du plateau de la Colombie-Britannique.

M. Laurence Wilson, directeur de Radio-Canada pour la côte ouest, a révélé que le poste diffuserait quotidiennement 17 heures d'émissions dont une faible portion viendrait de la côte ouest.

La plupart des programmes, a-t-il ajouté, viendront du réseau français de Radio-Canada au Québec.

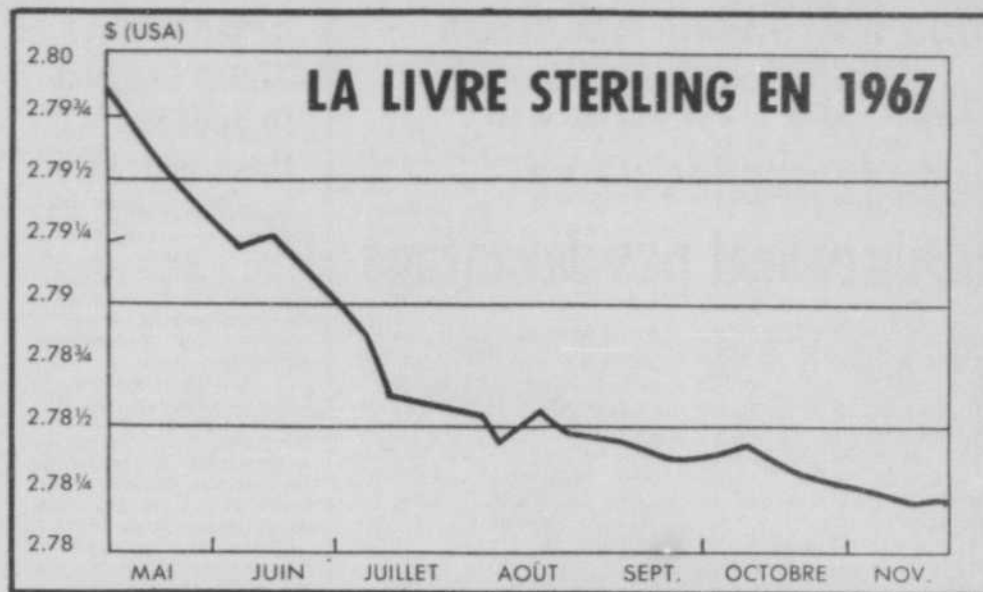
littéralement suspendue à la publication des chiffres du commerce extérieur. En conséquence, le mouvement de spéculation contre la livre prenait chaque mois plus d'ampleur. Certains observateurs affirment que n'eût été de l'appui de la Réserve fédérale américaine, le crise aurait éclaté bien avant novembre; malgré cet appui, on estime que depuis le début d'octobre jusqu'au milieu de la semaine dernière, la Banque d'Angleterre a dû se départir d'environ cent millions de livres d'or et de devises pour soutenir le cours de la monnaie britannique.

C'est après avoir pris connaissance des chiffres du commerce extérieur pour le mois d'octobre — soit tout récemment — que le cabinet britannique se serait alarmé pour de bon. Un groupe de ministres dont M. Brown, le secrétaire aux affaires étrangères, M. Jenkins, le secrétaire à l'intérieur, M. Crosland, du "Board of Trade" et M. Crossman, le président du conseil, auraient alors recommandé que l'on se résigne sur-

le-champ à dévaluer. Cette recommandation aurait d'abord été rejetée par le chancelier de l'échiquier et les experts de la trésorerie, qui préconisaient plutôt une opération de sauvetage du type classique. Selon certains observateurs, le cabinet aurait opté des jours derniers pour une dévaluation, assortie d'emprunts de sécurité à l'étranger et d'une autre série de mesures d'austérité. La décision gouvernementale n'aurait pu être rendue publique avant samedi, en partie à cause de la nécessité d'en informer le F.M.I. et les autres puissances monétaires, en partie parce qu'il fallait attendre la fermeture des bourses et des marchés financiers pour éviter la panique.

D'autres observateurs prétendent au contraire que la décision du cabinet était conditionnelle: on dévaluerait seulement s'il se révélait impossible de négocier à des conditions pas trop défavorables pour l'économie du pays d'autres prêts d'une valeur globale d'environ \$3 milliards.

Quoi qu'il en soit, une rumeur émanant de Paris selon laquelle le gouvernement



s'apprêtait à emprunter de nouveau à l'étranger suscita plusieurs questions vendredi à la Chambre des communes. S'enfermant dans le mutisme le plus complet, le chancelier de l'échiquier se refusa alors catégoriquement à nier ou à confirmer la nouvelle.

Le vendredi de la panique

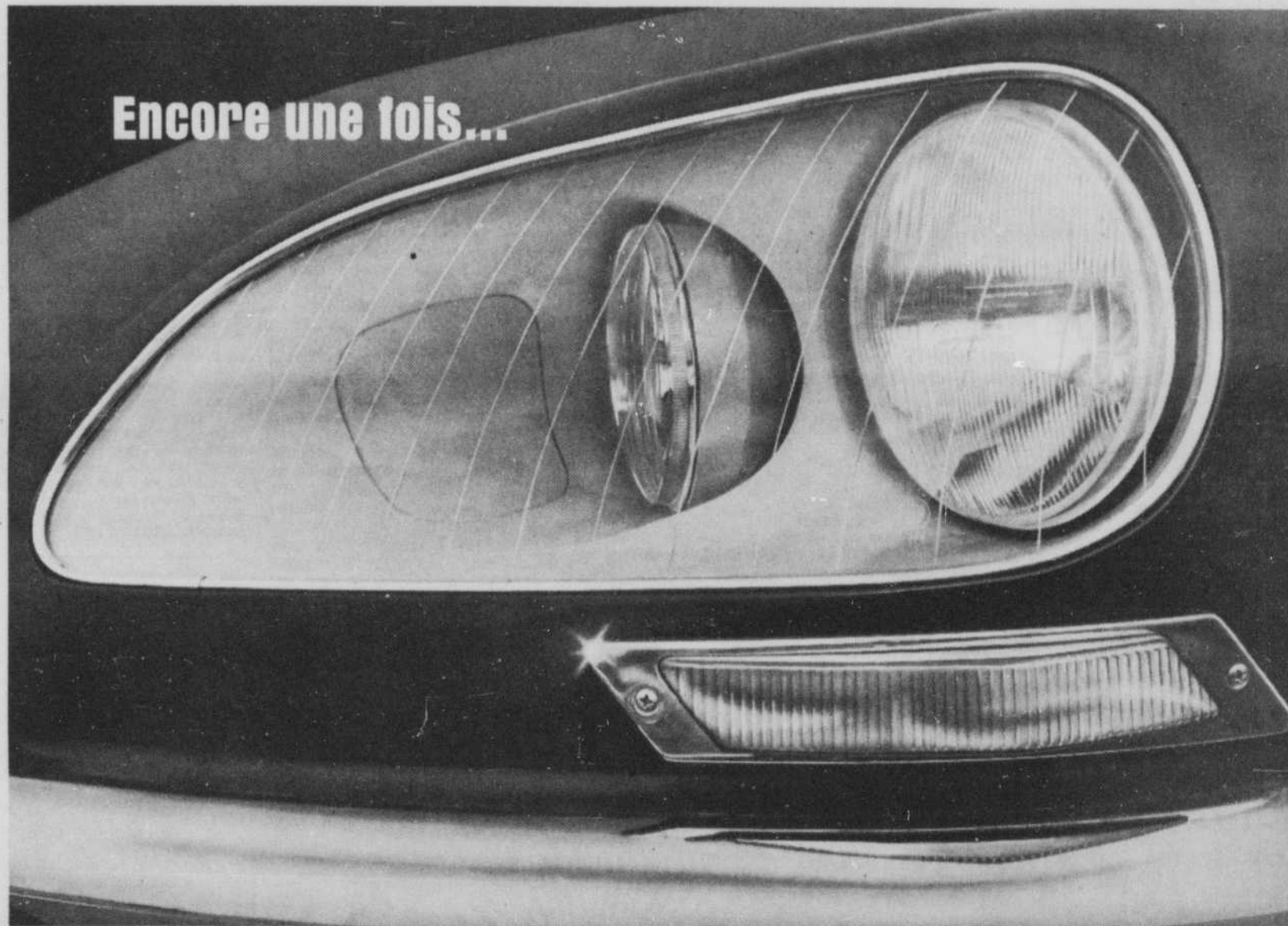
Ce fut alors la débâcle. Plongée dans l'incertitude la plus complète alors même que le mot dévaluation était sur toutes les lèvres, la place de Londres fut prise de panique. Quelques minutes avant la non-déclaration de M. Callaghan, la livre valait \$2,7842; quelques minutes après elle avait dégringolé à \$2,7825 — une chute d'un quart de point, ce qui est énorme. La spéculation contre la livre se poursuivait

jusqu'à la fermeture: on estime que dans la seule journée de vendredi, la Banque d'Angleterre a dû se départir de plus de 200 millions de livres d'or et de devises pour soutenir les cours. Encore n'y parvint-elle pas: à Londres même, la valeur de la livre descendit jusqu'à \$2,77... Sur la place de New York, la monnaie britannique connut une des pires journées en dix ans. A Francfort, à Bruxelles, la Bundesbank et la Banque nationale belge durent intervenir pour soutenir la livre.

Le marché de l'or ne fut pas moins achalandé: le prix du métal précieux pressa presque tout le jour contre son prix maximum de \$35,20; le prix de l'argent — métal pourtant non monnayable — augmenta de 5/8d. Il n'est pas jusqu'aux marchés des mati-

res premières qui furent envahis par les courtiers, qui voulaient se départir à tout prix de leurs avoirs-livres: les transactions furent telles que le prix de l'étain, du cuivre, de la laine, du cacao, du caoutchouc et du sucre augmentèrent sensiblement.

Pendant ce temps, MM. Wilson et Callaghan se rendaient à Paris pour conférer avec les autres membres du Groupe des dix. A leur retour, tard dans la nuit, MM. Brown et Crossman vinrent les rencontrer au 10 Downing Street. Et tandis que le bureau du premier ministre, comme la trésorerie, continuait d'observer le mutisme le plus complet, les journaux du samedi annonçaient officieusement, en manchette comme en éditorial, la dévaluation de la livre...



Encore une fois...

Citroën révolutionne l'industrie automobile

LA NOUVELLE CITROËN EST MUNIE DE PHARES PIVOTANT SELON LE BRAQUAGE DES ROUES

Voilà un ensemble optique unique au monde qui dote la Citroën du système d'éclairage automobile de quatre phares le plus perfectionné qui existe et qui accroît considérablement la sécurité de conduite durant la nuit.

Révolutionnaire? La Citroën l'est par ses phares principaux munis d'une commande dynamique qui adapte automatiquement leur inclinaison aux variations d'assiette de la voiture afin d'assurer un éclairage de croisement toujours stable et d'éviter d'éblouir les conducteurs arrivant en face.

Révolutionnaire? La nouvelle Citroën l'est par ses phares auxiliaires à lampe à iode et à commande directionnelle. Les lampes à iode, utilisées dans l'aviation, ont un éclairage plus intense et une portée plus longue que des lampes classiques. La commande directionnelle agit automatiquement sur les phares pour les faire pivoter en fonction de

l'orientation des roues directrices. Les lois de mouvement imposées aux deux projecteurs sont calculées de sorte que le faisceau soit toujours placé exactement où l'on a besoin de voir, non seulement sans aucun retard, mais encore avec anticipation. Par exemple, pour entrer dans un garage obscur, la voiture est encore sur la route et déjà l'intérieur du garage situé à la perpendiculaire est éclairé.

Grâce à ces phares, le moindre obstacle est mis en relief dans le lointain de la route droite ou sinueuse.

C'est là un dispositif révolutionnaire que Citroën, une fois de plus, est le premier à adopter en série. Il est possible qu'il bouleverse les conditions de la circulation de nuit. La sécurité préventive est augmentée de 20 à 30% par rapport à une voiture courante. C'est un progrès considérable!

Autre nouveauté: La Citroën présente cette année une modification d'apparence. La carrosserie a été redessinée dans sa partie avant. Ce nouveau dessin de l'avant remodèle harmonieusement les ailes, le capot, le pare-choc et incorpore les phares. C'est la modification d'apparence la plus importante subie par la Citroën depuis sa naissance. Sans rien changer aux qualités aérodynamiques de la voiture, elle lui confère un aspect plus moderne encore, plus dynamique et, s'il était possible, plus épuré.

VOICI D'AUTRES RÉVOLUTIONS APPORTÉES PAR CITROËN AU COURS DES ANNÉES!

1926—Servo-frein sur quatre roues • 1934—La première traction-avant • 1955—L'extraordinaire suspension hydropneumatique • 1955—Freins à disque à double circuit avec répartiteur de freinage.

La meilleure façon de vous convaincre de l'avance d'une Citroën c'est d'en faire l'essai. Passez chez Citroën dès aujourd'hui!

PRIX—ÉQUIPEMENT INCLUS

DS 21 Pallas	\$5,460.
DS 19 Pallas	\$4,550.
DS 19 Berline	\$4,195.
ID 19	\$3,695.

F.A.B. MONTREAL

SUCCURSALES CITROËN CANADA LIMITÉE

MONTREAL, QUÉ. 4010 rue Ste-Catherine Ouest 4584 rue Papineau 2619 boul. Rosemont	937-7411 527-9861 721-4978
QUÉBEC, QUÉ. VILLE DUBERGER 1792 boul. Hamel, Rte 2	681-7393
KÉNOGAMI, QUÉ. 136 boul. Taschereau	547-4611
SHERBROOKE, QUÉ. Boul. Bourque	569-9753



CITROËN

40 POINTS DE SERVICE À TRAVERS LE QUÉBEC—LISTE COMPLÈTE DISPONIBLE CHEZ CITROËN CANADA LIMITÉE

POUR LES BONNES TABLES...

BOUCHARD AINÉ & FILS
MAISON FONDÉE EN 1750 À BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE

2 VINS DE TABLE
IMPORTÉS DE FRANCE

BEAUJOLAIS
vin rouge millésimé
Ref. 426 G-Bottle: 426 H-1/2 Btles.

DRY POUILLY
FUISSÉ — vin blanc
Ref. 447 E-Bottle: 447 F-1/2 Btles.

A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec.

J'étais tanné de ma timidité

J'avais 43 ans. J'étais en affaires et je réussissais bien. J'étais échevin de ma petite ville et j'étais estimé de mes électeurs.

Mais malgré cela, j'étais encore timide. J'aimais mieux écrire à quelqu'un que lui parler. Assis, je pouvais donner mon idée; une fois debout, je n'avais plus rien à dire. Dans un milieu social, j'étais mal à l'aise et je rendais les autres mal à l'aise.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Ce fut merveilleux. Je me suis vraiment débarrassé de ma timidité. Je parle facilement, naturellement. Je suis moi-même. Je suis maintenant en mesure d'exprimer mon opinion, de réaliser mes ambitions.

Le fait d'avoir suivi ce cours constitue le meilleur placement de ma vie. Ça paie réellement, en bonheur et en prospérité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours

s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (Homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 gradués et enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres venez assister à une démonstration gratuite vendredi 24 ou mardi 28 novembre à 8h. p.m., à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez 842-8186.

Comment obtenir du gouvernement un prêt sans intérêts

Ça vous intéresse? Eh bien, c'est possible grâce à l'article 79B de la loi de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement vous encourage à préparer votre retraite en vous accordant une réduction d'impôt substantielle sur les fonds que vous affectez à un plan d'épargne-retraite enregistré. Vous pouvez ainsi épargner des centaines de dollars chaque année. Votre argent ne sera imposable qu'à l'âge de votre retraite et seulement à titre de revenu. (Notez bien également que votre revenu imposable sera alors susceptible d'être moins élevé).

C'est comme si vous obteniez du gouvernement un "prêt" sans intérêts, ... en plus de réaliser une économie sur l'impôt payable à une date ultérieure.

Le représentant de la Manufacturers vous apprendra en détail les avantages du plan d'épargne-retraite. C'est un professionnel et il est bien renseigné. Il s'identifie à une compagnie dont la gestion financière des fonds qui lui sont confiés s'est toujours avérée à la fois judicieuse et profitable. Quand vous communiquerez avec ce représentant, n'oubliez pas de vous informer des garanties que seul un plan émis par une compagnie d'assurance peut vous offrir. Téléphonez-lui aujourd'hui ou postez ce coupon et vous recevrez gratuitement notre brochure qui vous expliquera comment vous pouvez diminuer votre impôt sur le revenu.

Veuillez me faire parvenir sans obligation un exemplaire gratuit de votre livre: "Plan Enregistré Épargne-Retraite."

NOM

ADRESSE

A. Provost,
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers,
Suite 1660, Édifice C.I.L.,
630 Ouest, boul. Dorchester,
Montréal 2, Qué.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MANUFACTURERS



André Mailloix
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

177-67

Jean Marchand: les deux majorités détruiront le Canada si elles ne se comprennent pas davantage

BRANDON (PC) — Si les Canadiens français et les Canadiens anglais ne travaillent pas ensemble à se comprendre mutuellement, ils vont détruire ensemble le Canada, a déclaré dimanche le ministre de la Main-d'œuvre, M. Jean Marchand.

Il a affirmé devant le congrès de l'Association libérale du Manitoba que le Québec est une société en soi, et que plusieurs de ses problèmes sont de nature interne.

Mais si nous voulons conserver la nation, le reste du Canada doit faire preuve de compréhension. Le problème des Canadiens français est important, "parce qu'il peut détruire le pays", a dit M. Marchand.

Bien que l'on n'attende pas du Canada qu'il dise "oui" à toutes les demandes faites par le Québec, a ajouté M. Marchand, on doit se souvenir que les Canadiens français du Québec ne sont pas sur le même pied que les autres minorités au Canada.

M. Marchand a expliqué que le Canada anglais ne peut être blâmé pour le mauvais système d'éducation québécois, ou parce que la majorité de langue française dans la province a permis à la minorité anglophone de dominer. "Le problème en est un de relations humaines essentielles".

Les Canadiens français, selon M. Marchand, ont l'impression de n'avoir pas de droits égaux parce qu'il y a des tris de secteurs gouvernementaux où ils peuvent s'exprimer en français. Il a ajouté également que les Canadiens français qui entrent dans les forces armées sont tout de suite en état d'infériorité parce qu'ils doivent apprendre l'anglais avant de commencer leur entraînement. C'est pourquoi très peu d'entre eux sont intéressés à une carrière militaire.

Il a recommandé fortement à la population de l'Ouest d'avoir "une attitude humaine, sans quoi nous détruirons le Canada faute d'avoir pu nous comprendre mutuellement".

"Le Québec n'est pas conscient de ce que fait l'Ouest, et l'Ouest n'est pas conscient de ce que fait le Québec."

Jean-Luc Pépin: vous ne savez pas assez ce que fait Ottawa pour assurer la prospérité du Canada

THETFORD MINES (PC) — "Les Canadiens français ne sont pas suffisamment conscients du rôle joué par le gouvernement canadien dans la prospérité du pays", a déclaré dimanche soir M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'énergie, des mines et des ressources, alors qu'il était le conférencier invité au banquet de clôture des fêtes du 75e anniversaire de fondation de la ville de Thetford Mines.

"Si j'insiste sur le rôle du gouvernement, c'est parce que très souvent au Canada, on sous-estime l'importance des politiques gouvernementales dans la prospérité des différents secteurs économiques et l'importance aussi de la stabilité politique dans le maintien de la prospérité en général", a ajouté M. Pépin.

M. Pépin a déclaré que si son ministère pouvait sembler plus distant et moins proche

des problèmes quotidiens que celui des richesses naturelles du Québec, ce n'était pas à cause d'un manque d'intérêt de sa part, mais à cause des divisions des responsabilités gouvernementales que demande la constitution du pays.

"En vertu de cette constitution, et je l'approuve entièrement, la juridiction de mon ministère ne couvre que les aspects interprovinciaux, nationaux et internationaux de la mise en valeur des ressources naturelles", a-t-il précisé.

Au service de l'art

La Caisse populaire Sainte-Madeleine-Sophie a inauguré une exposition des tableaux du peintre canadien Raymond-R. Picard. Le public est cordialement invité à visiter cette exposition et les autres qui suivront au siège social de la Caisse, situé au 880, boul. Henri-Bourassa.

Eric Kierans: Sharp exagère le coût de l'ass.-maladie

VANCOUVER (PC) — Le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, a déclaré à Vancouver que le coût national de l'assurance-maladie avait été surestimé par le gouvernement fédéral.

M. Kierans a soutenu durant une interview que lorsque le projet sera introduit le 1er juillet, il ne coûtera pas \$1,000,000,000 au trésor du pays comme semble s'y attendre le ministre des finances, M. Michael Sharp.

"Même si l'assurance-maladie devait coûter le prix que prévoit M. Sharp, le débourser réel se chiffrerait par \$200,000,000, a dit l'ancien ministre du revenu de la province de Québec.

"C'est que les Canadiens paient déjà \$700,000,000 à leurs médecins ou à leurs assureurs. L'effet total de la mesure sur l'économie ne sera que de l'ordre de 20 à 25 pour cent."

M. Kierans parlait au congrès de fondation de l'Association libérale fédérale de Vancouver-Centre.

Au sujet de la dévaluation de la livre sterling, M. Kierans a déclaré que cette mesure obligerait les Canadiens à accroître la productivité et à multiplier les exportations.

La Communauté radiophonique francophone réunie à Paris

PARIS — La communauté radiophonique des programmes de langue française vient de tenir à Paris sa 33ème session sous la présidence de M. Marcel Oudet, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada. M. Jacques Bernard Dupont, directeur général de l'ORTF, en a suivi les travaux. Outre la délégation française, cette session réunissait des délégations canadienne, suisse et belge.

"Les réunions se sont déroulées, précise un communiqué, dans un climat de travail amical, qui, favorisant une collaboration plus étroite entre tous les services de la communauté, a permis de constater une intensification des échanges et l'élaboration de nouveaux projets", parmi lesquels "dans le domaine de l'information, la création d'un magazine sur les problèmes du marché commun, dans celui du dramatique et de la musique, la réalisation de co-productions mettant en valeur la richesse de nos patrimoines nationaux. Enfin, ajoute le communiqué, les problèmes d'animation ont été particulièrement étudiés par la commission de variétés."

A l'issue des travaux, M. Maurice Hankard, directeur des programmes radiophoniques de la RTB, a été élu président de la communauté pour 1968. La 34ème session se déroulera en Suisse au mois de mai prochain.

Robarts: la conférence sur la Confédération, la plus importante depuis celle de 1864

REGINA (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a prédit hier que la conférence sur l'avenir de la Confédération qui s'ouvrira la semaine prochaine à Toronto sera "la rencontre la plus importante pour l'avenir du Canada depuis les conférences de Charlottetown et de Québec". (On sait que les conférences de Charlottetown et l'année suivante, en 1865, ont permis aux Pères de la Confédération de mettre au point le régime actuel).

S'adressant à deux cercles sociaux de Regina hier midi, le premier ministre de l'Ontario a précisé que l'objectif de la conférence est d'offrir à chacun de nos gouvernements l'occasion d'examiner dans le calme et de manière objective les grands principes sur lesquels sera construit le deuxième siècle de la Confédération.

Il s'est dit convaincu que cette conférence sera un forum à la fois sain et efficace favorisant un nouveau dialogue. Le peuple du Canada pourra en quelque sorte y participer grâce aux comptes rendus de la presse écrite et télévisée. Mais, a-t-il dit, on ne doit pas attendre de résultats spectaculaires.

Le programme

TORONTO (PC) — Le premier ministre a révélé en fin de semaine les détails de la conférence sur l'avenir de la Confédération, convoquée à sa demande du 27 au 30 novembre à Toronto.

Vendredi, au moins sept premiers ministres avaient annoncé leur présence à la conférence. Seul le premier ministre de Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré qu'il n'y serait pas.

On sait déjà, par M. Robarts, que toutes les provinces seront représentées et qu'Ottawa y enverra quatre observateurs.

Un projet d'ordre du jour rendu public vendredi annonçait sept séances avec sept thèmes et 15 sujets de discussion. M. Robarts a révélé que le thème principal serait la constitution canadienne dans son état actuel.

"Notre principal problème est le mécontentement envers la constitution telle qu'elle est", a expliqué le premier ministre ontarien. "L'Ontario est prêt à considérer des changements comme le désirent les autres parties du pays... et le désir du changement n'est pas exclusif à Québec. Prenez

par exemple les droits miniers sous-marins. Ils ne se limitent sûrement pas à Québec".

Sujets de discussions

Parmi les sujets de discussions, on remarque le statut à donner aux langues française et anglaise, les moyens d'améliorer le système fédéral, la structure des relations gouvernementales entre Ottawa et les provinces et les obstacles qui s'opposent au développement du pays.

Les moyens d'information auront accès aux séances officielles. Le premier ministre ontarien a expliqué que le congrès national conservateur de septembre avait démontré l'immense intérêt que la population y apportait.

M. Robarts sera président de la conférence. Toutefois, il renoncera peut-être de temps à autre à cette fonction si elle entre en conflit avec son rôle de porte-parole de l'Ontario.

2,196,700 véhicules de l'étranger venus au Canada en juillet

OTTAWA (PC) — D'après un relevé du Bureau fédéral de la statistique, le flot de véhicules étrangers a constamment augmenté durant le mois de juillet à cause du nombre de visiteurs américains qui se sont rendus à l'Exposition universelle de Montréal. Les véhicules entrés au Canada se sont chiffrés par 2,196,700 en juillet, pour une augmentation de 13 pour cent au regard de l'an dernier.

Les véhicules autres que les camions de transport commercial demeurant plus d'une nuit au pays n'ont augmenté que de 2,2 pour cent, comparativement à l'an dernier, mais les automobiles qui n'ont passé qu'une journée au pays ont augmenté de 23,8 pour cent pour atteindre la cote de 1,212,000.

Le Québec a bénéficié du plus grand accroissement du flot de véhicules, accroissement atteignant 82,5 pour cent au regard de l'an dernier.

Les véhicules canadiens retournant au pays ont diminué de 1,1 pour cent en juillet, mais le nombre total des voitures rentrées durant les sept premiers mois de l'année a accusé une hausse de deux pour cent.

Thatcher évoque la dévaluation

REGINA — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré lundi que le Canada devra dévaluer le dollar si les provinces et la population ne consentent pas à des restrictions financières.

M. Thatcher a dit au cours d'une interview qu'il ne se contente pas du fait que le gouvernement fédéral fait tout en son pouvoir pour réduire le déficit national qui se chiffre par \$1,200,000,000, sans compter le coût additionnel de l'assurance-santé.

Accord Ottawa-Tunis

TUNIS (AFP) — Un accord tuniso-canadien relatif à la formation du personnel tunisien pour l'entretien et la réparation du matériel de terrassement et d'irrigation, ainsi que du matériel agricole a été signé hier à Tunis.

L'exécution de ce projet, qui est inscrit dans le cadre de l'accord de coopération technique et culturelle signé entre les deux pays en 1964, débutera en janvier prochain et se poursuivra pendant une première période de deux ans renouvelable au gré des signataires.

L'accord a été signé par M. Alfred Pick, ambassadeur du Canada à Tunis, et M. Lassad Ben Osman, sous-secrétaire d'Etat tunisien à l'Agriculture.

Le 20 décembre 1967 à 20 heures (8.00 p.m.) se tiendra une session spéciale du bureau des commissaires de la Commission Scolaire Régionale Papineau à l'école Notre-Dame Auxiliatrice, Masson, P.Q. afin d'ouvrir les soumissions des spécialistes reçues, conformément à ce qui précède.

Les soumissions des Entrepreneurs Généraux devront inclure les spécialités ci-haut mentionnées.

Les Entrepreneurs Généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement de \$360,000.00.

Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention "Soumissions pour la construction de l'Ecole Polyvalente de Buckingham, la Commission Scolaire Régionale Papineau."

Les soumissions des Entrepreneurs Généraux seront reçues le 20 décembre 1967 à 17 heures (5.00 p.m.) au Bureau de la Commission Scolaire Régionale Papineau, a/s M. Remi Lavergne, Secrétaire-Trésorier, C.A. 337, Masson, Qué.

Le 20 décembre 1967 à 20 heures (8.00 p.m.) se tiendra une session spéciale du bureau des commissaires de la Commission Scolaire Régionale Papineau à l'école Notre-Dame Auxiliatrice, Masson, P.Q. afin d'ouvrir les soumissions reçues, conformément à ce qui précède.

Aucun délai ne sera accordé quant aux dates d'ouverture de ces soumissions.

La Commission Scolaire Régionale Papineau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Masson ce 18ième jour de novembre 1967.

Rémi Lavergne, Sec.-Trés.

La Commission Scolaire Régionale Papineau

C.P. 337, Masson, Qué.

logues, avocats et hauts fonctionnaires avaient déjà manifesté en fin de semaine leur intention d'assister à la conférence. On en attend une cinquantaine en tout.

Le premier ministre de Colombie-Britannique n'a pas motivé son refus de participer à la conférence. Quant au Manitoba, le choix du successeur de M. Duff Roblin comme premier ministre doit se faire le samedi précédant l'ouverture de la conférence, mais un porte-parole du gouvernement a laissé entendre que le nouveau premier ministre se joindrait à la délégation.

La Compagnie d'Assurance sur la Vie la Sauvegarde

En vertu de l'article 458 de la loi sur les Compagnies d'Assurances Canadiennes et Britanniques, avis est par les présentes donné que la Compagnie d'Assurance sur la Vie la Sauvegarde demandera au Gouverneur Général en Conseil de lui accorder le nom "The Safeguard Life Assurance Company" comme appellation anglaise de son nom corporatif.

Montréal, P.Q., ce 27ième jour d'Octobre 1967

GAGNON, de BILLY, CANTIN & DIONNE

Procureurs

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 10ième jour de novembre 1967, sous le no 2025766, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par LUCERNE KNITWEAR LTD., a la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie, LUCERNE KNITWEAR LTD.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Montréal, 10ième jour de novembre 1967

La Banque de Nouvelle Écosse

2000 Boul., St. Laurent,

Montréal, P.Q.

DEMANDE de SOUMISSION

École Polyvalente de Buckingham et Centre administratif de la Commission Scolaire Régionale Papineau

Avis est par la présente donné, qu'à une session des commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Papineau tenue le 16 novembre 1967, il a été résolu, entendu et ordonné ce qui suit:

La Commission Scolaire Régionale Papineau recevra des soumissions cachetées pour la construction de l'Ecole Polyvalente de Buckingham, école de 2150 élèves, et du centre administratif, au bureau du Secrétaire-Trésorier, C.P. 337, rue St-Jean-Baptiste, Masson, Qué.

Cette offre s'adresse aux Entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Propriétaire: La Commission Scolaire Régionale Papineau

Architectes: Langlois et St-Denis, 361 St-Joseph, Hull, P.Q.

Ingenieurs-conseils: Leroux et Leroux, 110, Place Crémazie, Montréal 11, P.Q.

Les plans et devis ainsi que la formule officielle de soumission pourront être obtenus par les Entrepreneurs Généraux seulement au bureau des Architectes à 361, St-Joseph, Hull, à partir du 20 novembre 1967.

Sera requis pour utilisation des plans et devis complets un dépôt comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de Langlois et St-Denis, architectes, au montant de \$400. par copie complète.

Les soumissions de spécialistes de plomberie, chauffage, ventilation, électricité, équipement de cuisine et hôtellerie, ameublement de laboratoire en métal seront reçues aux bureaux des soumissions déposées, de Hull, Montréal, Québec, avant le 18 décembre à 12 heures (midi).

Les soumissionnaires en spécialités devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement égal à 10% du montant de leur soumission, fait au nom de la Commission Scolaire Régionale Papineau.

Le 18 décembre 1967, à 20 heures (8.00 p.m.) se tiendra une session spéciale au bureau des commissaires de la Commission Scolaire Régionale Papineau à l'école Notre-Dame Auxiliatrice, Masson, P.Q. afin d'ouvrir les soumissions des spécialistes reçues, conformément à ce qui précède.

Les soumissions des Entrepreneurs Généraux devront inclure les spécialités ci-haut mentionnées.

Les Entrepreneurs Généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement de \$360,000.00.

Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention "Soumissions pour la construction de l'Ecole Polyvalente de Buckingham, la Commission Scolaire Régionale Papineau."

Les soumissions des Entrepreneurs Généraux seront reçues le 20 décembre 1967 à 17 heures (5.00 p.m.) au Bureau de la Commission Scolaire Régionale Papineau, a/s M. Remi Lavergne, Secrétaire-Trésorier, C.A. 337, Masson, Qué.

Le 20 décembre 1967 à 20 heures (8.00 p.m.) se tiendra une session spéciale du bureau des commissaires de la Commission Scolaire Régionale Papineau à l'école Notre-Dame Auxiliatrice, Masson, P.Q. afin d'ouvrir les soumissions reçues, conformément à ce qui précède.

Aucun délai ne sera accordé quant aux dates d'ouverture de ces soumissions.

La Commission Scolaire Régionale Papineau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Masson ce 18ième jour de novembre 1967.

Rémi Lavergne, Sec.-Trés.

La Commission Scolaire Régionale Papineau

C.P. 337, Masson, Qué.

AVIS
MOSHE SALEH de 7661 croissant Ostel, Montréal, fera application pour faire changer son nom à MAURICE MOOALLEH SALEH. Il est marié avec Khatouna Yusef-Ezra et a une enfant mineure nommée Ruth.

McLean, Marler, Common & Tees, Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 16ième jour de novembre, 1967 sous le no 2026845, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, un contrat de vente, cession et transfert, établi le 7ème jour de novembre, par TRANSALPINE IMPORT & EXPORT CORP., a Affiliated-Business Factors Corporation de l'universalité des créances et de comptes de livres, actuels et futurs de la dite Transalpine Import & Export Corp. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Montréal, ce 17ième jour de novembre 1967.

Affiliated-Business Factors Corporation

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 70905

NATHAN GRUNSTEIN, propriétaire de taxi, des Cité et District de Montréal,

Demandeur

- vs -

DONALD M. CLAYBORN, 7837 avenue Langley Chicago, Illinois un des États-Unis d'Amérique,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DONALD M. CLAYBORN, est sommé de comparaître d'ici un mois de la date. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au greffe de Montréal.

Montréal 12 octobre 1967

CLAUDE DUFOUR

Deputé notaire de la Cour Provinciale

Mes Grossman & Winston

Avocats

1410 rue Guy,

Suite 23, 24, 25

Montréal

Procureurs du Demandeur

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 80 649

ANCIENNE MUTUELLE ACCIDENTS, corps politique dument incorporé, et autorisé à faire le commerce des assurances dans la Province de Québec, et ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Demandeur

- contre -

JEAN CADIEUX, autrefois résident et domicilié dans les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et GEORGES GUENETTE, domicilié et résident dans les cité et district de Montréal, où il fait affaires seul sous les nom et raison sociale de GEORGE'S PARKING,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est enjoint au défendeur Jean Cadieux, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 17 novembre 1967

ME WILFRID LEFEBVRE,

Greffier

Mes Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan, Avocats

1400 La Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal,

Avocats du demandeur

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 741 093

GERALD ROTHMAN, Médécin, des Cité et District de Montréal, et y résidant au 5796 Dardington,

Demandeur

- vs -

YVETTE BOUTHILLIER, Célibataire, ayant atteint l'âge de majorité, résidant au 1424 Nicolet, en les Cité et District de Montréal, et PIERRE MICHEL, Homme d'affaires, de Ville-Mont-Royal, District de Montréal et y résidant au 705 Lanark Crescent,

Défendeurs

- et -

LE REGISTREUR POUR LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La Défenderesse Yvette Bouthillier doit comparaître au Palais de Justice, à Montréal, dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis.

Montréal le 16 novembre 1967

(SGEE) WILFRID BRODEUR

D.P.C.S.

Mes Benson & Wolofsky,

1010 ouest, rue Ste-Catherine,

Chambre 941,

Montréal 2, Québec

Tél.: 866-5555

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et plafonds \$6.00 - planchers \$3.00. Tél. 844-1301. Après 7.00 P.M.

17-12-67

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Bonne ménagère, condition excellente, TV, références, logée, chambre privée, personne responsable demandée 747-2684.

22-11-67

A VENDRE

Chiens "Doperman Pinscher" enregistrés à semaines, lignée de champions, généalogie certifiée. Tél. jour 933-9821, soir 768-1816.

23-11-67

Table de cuisine, 4 chaises style

Suites de la première page

M. WILSON

se sont finalement révélées très bénéfiques, cela nous aurait coûté beaucoup plus cher que les pertes enregistrées au marché des changes.

Répondant à une question d'un député conservateur qui critiquait les mesures intérieures décidées par le gouvernement en même temps que la dévaluation et notamment la suppression de la prime à la main-d'œuvre qui avait été octroyée aux industries, le chancelier de l'Echiquier a révélé que cette suppression avait été pratiquement demandée par les gouvernements étrangers. "Le gouvernement des États-Unis, a-t-il dit, a du mal à résister à la pression en faveur de l'élevation de barrières douanières contre nos produits. La suppression de la taxe à la main-d'œuvre, qui était extrêmement critiquée à l'étranger nous a en conséquence été rendue inévitable."

M. Callaghan a en outre assuré les Communautés que le taux d'escompte de la banque d'Angleterre porté samedi soir à huit pour cent "ne resterait à ce niveau que très temporairement". Il a ensuite assuré les Communautés que les mesures prises ne signifient en aucun cas une nouvelle déflation mais qu'elles sont destinées à reporter l'effort de l'industrie du marché intérieur vers le marché extérieur.

La plupart des questions hostiles au gouvernement ont été posées par les députés de l'opposition. La gauche travailliste en revanche, par la voix de M. Michael Foot, a adressé ses félicitations au chancelier de l'Echiquier d'avoir dévalué, à condition "que cette mesure signifie un retour à l'expansion et au plein emploi".

M. Callaghan a déclaré en réponse à une question que dans les circonstances actuelles il ne serait pas utile de recourir à des mesures législatives pour empêcher une augmentation incontrôlée des salaires. Il a précisé que les conversations ont actuellement lieu à ce sujet entre les ministres du travail et de l'économie et les leaders des Trade Unions. Enfin, comme un député de l'opposition lui demandait si le premier ministre avait l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat, c'est-à-dire d'organiser des élections générales, le chancelier de l'Echiquier a répondu: "A mon avis, aussi longtemps que le premier ministre disposera d'une majorité dans cette chambre, non".

\$1,400,000,000 pour Londres

WASHINGTON (AFP) — Le remboursement par la Grande-Bretagne des 250 millions de dollars qu'elle doit encore au fonds monétaire international pourrait être annoncé aujourd'hui, indique-t-on lundi de source informée à Washington.

Ce remboursement, rappelé-t-on, est indispensable avant que le conseil d'administration du fonds ouvre à la Grande-Bretagne la ligne de crédit de 1,400 millions de dollars qu'elle a demandé. En ce qui concerne le crédit Stand By, on pense qu'une décision ne sera annoncée avant quelques jours. Les directeurs exécutifs du F.M.I. ont approuvé en principe la composition du tirage que Londres fera sans doute des que le Stand By lui aura été ouvert. Il faut maintenant que cette composition

soit ratifiée par les pays qui devront fournir au fonds les devises nécessaires pour permettre le tirage britannique dans le cadre des accords généraux d'emprunt. La balle, dit-on à Washington, est donc maintenant de l'autre côté de l'Atlantique, chez le "Groupe des Dix".

Appui des "Six"

PARIS (AFP) — Pour l'ensemble de la communauté des six, c'est une nécessité que réussisse la dévaluation britannique, qualifiée par le ministre français des finances, Michel Debré, de "mesure courageuse et difficile". Cette opinion a été exprimée de manière catégorique dans le communiqué publié dimanche soir à Paris à l'issue de la réunion extraordinaire des ministres des finances des six, consacrée à la dévaluation du sterling.

Les ministres des finances considèrent que les conditions de cette réussite sont, d'une part, la détermination du gouvernement britannique de poursuivre avec assez de rigueur et de constance une politique de redressement économique et financier et, d'autre part, la volonté des six de contribuer de façon positive à la coopération internationale, monétaire et commerciale. M. Michel Debré traduit cet état d'esprit en déclarant à la presse, après la réunion des ministres: "Nous n'avons pas envisagé de mesures pour défendre nos marchés. Ce serait en contradiction avec notre désir de soutenir l'action menée par le gouvernement britannique".

Les ministres n'en ont pas moins estimé qu'une vigilance accrue dans les domaines budgétaire, financier et économique était désormais requise de chacun des pays de la communauté pour amortir les conséquences possibles de la dévaluation britannique.

En ce qui concerne l'aide à la Grande-Bretagne, que les six devront consentir par le canal du "Groupe des Dix" et du F.M.I., elle ne pose guère de problèmes. Les ministres font confiance au fonds monétaire et à son président directeur général, M. Pierre-Paul Schweitzer pour que la procédure traditionnelle soit respectée.

Mais les Britanniques, en plus de l'aide multilatérale sollicitée du F.M.I. (1400 millions de dollars), ont demandé des prêts bilatéraux à certaines banques centrales occidentales. La Banque de France ne participe pas à cette deuxième opération, complémentaire de la première. Interrogé sur ce point, le ministre français des finances a dit: "Le gouvernement de la Banque de France nous a informés qu'aucune demande ne lui avait été formulée".

En l'absence de toute explication officielle, on imagine dans les milieux financiers de Paris que les Anglais ont probablement craint que les modalités de l'opération qu'ils proposaient ne soient pas acceptées par la Banque de France. Cette dernière, depuis la dévaluation de la livre, en 1931, ne garde pas de sterling dans ses réserves. Or, pour autant que l'on sache à Paris, l'idée de l'Angleterre est de faire acheter du sterling par les banques centrales pour dépôt à Londres.

Les préoccupations des milieux financiers de Paris, au-delà de ces problèmes immédiats, sont orientées vers les moyens propres à éviter une rechute des finances anglaises. Cette rechute ne manquerait pas en effet d'ébranler toute l'économie mondiale et en particulier le rapport dollar-or. On estime ainsi que le taux d'escompte de huit pour cent adopté par la Banque d'Angleterre est un taux de combat qui ne pourra être maintenu très longtemps, sans repercussions graves tant intérieures qu'extérieures. D'autres mesures pourraient prendre le relais, notamment la réduction des importations, qui est finalement le moyen le plus classique pour assurer un excédent de la balance des paiements.

JOHNSON

nos affaires fiscales", a déclaré M. Johnson.

Le président a souligné que tous les membres de son administration comptent multiplier leurs efforts afin d'obtenir du Congrès qu'il approuve "un plan d'augmentation des revenus et de réduction des dépenses fédérales afin de réduire le déficit budgétaire et de maintenir une économie saine".

La Maison-Blanche a par ailleurs confirmé que la commission budgétaire de la chambre des représentants se réunira le mardi 28 novembre pour reprendre l'examen de la proposition de surtaxe fiscale sollicitée par M. Johnson, examen qui avait été ajourné au début d'octobre après que le président de la commission M. Wilbur Mills eut annoncé qu'il se refusait à poursuivre le débat tant que M. Johnson n'annoncerait pas lui-même un programme de réductions des dépenses fédérales.

RADIO-CANADA

caractère partisan de l'information généralement transmise par le gouvernement de Québec au moyen de son office d'information. On fait également état des services rendus à l'essor de la culture française par les réseaux de radio et de télévision d'Etat. Mais, au fond, on prend la déclaration de M. Johnson comme une manœuvre de diversion et le signe évident qu'il a des comptes à rendre à l'aille la plus nationaliste de son parti.

On avait espéré hier à Ottawa qu'une déclaration officielle du gouvernement ferait suite à la menace du premier ministre du Québec. Il avait été question qu'elle vienne de M. Jean Marchand et que ce dernier fasse état des nombreux services rendus par Radio-Canada à la communauté culturelle canadienne-française.

Finalement les hommes politiques semblent avoir préféré ne pas éterniser cette querelle en l'ignorant temporairement.

STANFIELD

Les deux motions de non-confiance seront mises aux voix demain soir et si le sort du gouvernement était vraiment en danger le premier ministre n'aurait pas quitté la capitale hier soir à destination de Londres.

PARIZEAU

Suite de la page 4

toute manière elle ne se contentera pas du compromis.

La question de savoir si le Québec aura ou n'aura pas de statut particulier est byzantine. Québec a déjà un statut particulier embrassant tout un éventail d'activités. Il aura tôt ou tard un statut encore plus particulier. Il deviendra peut-être même indépendant. Ce qui compte, dans des escarmouches politiques, c'est à quoi nous devrions nous employer dorénavant, c'est à trouver les moyens de coordonner les mesures qui émaneront de ces deux sociétés de façon que pas deux difficultés sociales et économiques ne surgissent tandis que se poursuit l'éveil du Québec.

Banff, le 16 octobre 1967.

HONG-KONG (AFP) — L'inspecteur de police de Hong-Kong Francis Knight, qui a regagné la colonie lundi après 36 jours de détention en Chine, a affirmé au cours d'une conférence de presse, qu'il s'était évadé.

L'inspecteur, qui avait été enlevé de force, par des paysans venus de Chine, a indiqué que dimanche après-midi il avait pu tromper la surveillance de ses gardiens et s'enfuir par la fenêtre de la chambre, située au rez-de-chaussée, où il était détenu dans un hôtel près de Shumchun. "Je ne crois pas qu'on m'ait fourni une occasion de m'évader. J'ai simplement eu de la chance", a-t-il affirmé.

Avant d'être recueilli à la frontière, il a dû éviter plusieurs patrouilles, traverser deux rivières à la nage et ramper dans une canalisation d'écoulement des eaux.

AVIS DE DÉCÈS

LAURIN: A l'évêché de Valleyfield le 20 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé Monsieur le Chanoine François Laurin, fils de feu Joseph Laurin et de feu Marie-Anne Primeau de Beauharnois. Exposé à l'évêché de Valleyfield jusqu'à mardi à 5 p.m., ré-exposé au Salon Bourgeois & Frères, Engr. à 127 rue Ellice à Beauharnois mardi à 7 p.m. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant en l'église St-Clement de Beauharnois à 3 p.m.

Ankara: situation tendue après les récents incidents à Chypre

ANKARA — Le bruit a couru à Ankara hier que des avions turcs auraient déjà bombardé des positions chypriotes grecques à Chypre: l'information est manifestement sans fondement, mais le fait qu'elle ait été accueillie sans surprise suffit à montrer, dit-on, à quel point la population turque s'attend à une intervention armée.

Dans les milieux officiels, on fait preuve de plus de modération, mais on réaffirme avec fermeté la décision irrévocable du gouvernement d'Ankara d'obtenir des résultats immédiats et concrets. Jamais, souligne-t-on dans ces milieux, la communauté turque de Chypre n'a été plus menacée. Le rappel à Athènes du général Grivas n'apporte, dit-on, aucune garantie, et rien ne prouve que le massacre de la semaine dernière ne va pas se renouveler.

Le commentateur de la radio turque a déclaré lundi soir: "La machine de meurtres et de destruction à Chypre, dont les commandés sont à Athènes, s'arrêtera d'elle-même ou on saura l'arrêter."

Dernier avertissement

Dernier avertissement à la grâce ou intervention imminente de la Turquie à Chypre: c'est l'alternative qui retient l'attention des observateurs après les déclarations faites hier après-midi à la presse par M. Ihsan Sabri Caglayan-gil, ministre turc des affaires étrangères.

C'est autour de la phrase-clé: "Il n'y a pas d'autre issue à Chypre que d'y faire disparaître la menace constante dirigée contre la communauté turque de l'île" que tourne cette double interprétation.

Pour les plus optimistes, le ministre a lancé un dernier avertissement à la Grèce: desserrer l'étau qui opprime la communauté chypriote-turque sinon l'armée turque passera à l'action. Pour les autres, la Turquie est maintenant contrainte d'agir, surtout après la distribution aux Chypriotes grecs des armes tchécoslovaques, qui étaient censées être sous le contrôle des Nations unies. L'ouverture des hostilités leur paraît donc imminente.

La tension vue d'Athènes

ATHÈNES — Aucune diminution de la tension entre la Grèce et la Turquie n'était enregistrée hier soir à Athènes. La paix est à la merci du moindre incident à Chypre, affirme-t-on dans les milieux diplomatiques grecs, où l'on note par ailleurs avec pessimisme la déclaration faite par le ministre turc des affaires étrangères.

Tout permet de croire, ajoute-t-on à Athènes que le temps ne travaille pas en faveur d'une diminution de la tension, dans la mesure où les Turcs désirent recevoir rapidement une

réponse à leurs demandes et où le gouvernement d'Ankara risque d'être débordé par l'armée et l'opinion publique. Dans les mêmes milieux on a le sentiment que si plusieurs jours se passent encore sans qu'un début de solution ait été trouvé, "les fusils risquent de partir tout seuls".

On estime dans la capitale grecque que l'arrivée au ministère des affaires étrangères de M. Panayotis Pipinelis, diplomate expérimenté et ayant l'oreille des Turcs, est de nature à favoriser une détente. Cependant selon le mot d'une personnalité des milieux turcs d'Athènes, cette nomination "n'est pas une panacée".

Il est d'autre part infiniment probable que le général Georges Grivas ne retournera pas à Chypre. Mais cette question est déjà dépassée.

les Turcs ne considérant pas cette décision comme suffisante et attachant beaucoup plus d'importance à leurs autres demandes — celle concernant par exemple le sort du corps expéditionnaire grec dans l'île.

Nouveaux incidents à Chypre

NICOSIE — Une Chypriote grecque a été tuée et son mari a été sérieusement blessé lundi par des Chypriotes turcs qui ont ouvert le feu sur eux à proximité du village d'Avdelero (district de Larnaca), annonce-t-on officiellement à Nicosie.

D'autre part, une violente explosion s'est produite sur la route de Ktima à Limassol, dans le sud de l'île, entre un village chypriote-turc et une localité chypriote-grecque. Un communiqué officiel déclare que l'explosion est due à une mine posée par des saboteurs chypriotes-turcs. Elle a provoqué d'importants dégâts, détruisant notamment un pont.

Choquette va expliquer la crise canadienne à Paris

OTTAWA (DNC) — Le député libéral de Lotbinière se rendra à Paris le 27 novembre prochain où il aura des entretiens avec des hommes politiques français et participera à une ou des émissions télévisées sur la crise politique canadienne.

M. Auguste Choquette a laissé entendre qu'il s'agit d'une opération destinée à corriger l'impression laissée récemment à Paris par les chefs indépendantistes Gilles Grégoire et Pierre Bourgault.

M. Choquette a déclaré qu'il n'a avisé ni M. Marchand ni le caucus du Québec de son projet et qu'il se considère comme un agent libre. On sait que M. Marchand avait demandé récemment au caucus que les députés québécois l'informent de toute initiative en matière constitutionnelle.

"Je ne redoute pas la censure de M. Marchand", a dit M. Choquette à un journaliste.

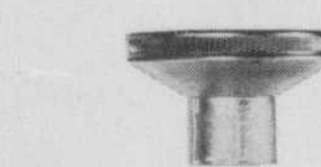
Avant de partir pour l'Europe, M. Choquette participera à titre d'observateur et présentera un mémoire aux états généraux du Canada français qui ont lieu à Montréal du 23 au 26 novembre. M. Choquette défrayera lui-même le coût de son voyage à Paris. Il a dit qu'il rendra compte dans ses entretiens à Paris des travaux des états généraux du Canada français.

M. Choquette a violemment pris à partie le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, qui ne participera pas aux travaux des états généraux du Canada français. Il a qualifié de grave manquement à son devoir, cette décision du chef indépendantiste.

M. Choquette séjournera une dizaine de jours à Paris.



Découvrez la véritable humidification par Walton
soyez moins inquieté par les rhumes, refroidissements, maux de gorge
— meubles et objets de valeur cet hiver.



Ceci est un vaporisateur centrifuge. C'est la seule invention brevetée qui compose le cœur de chaque humidificateur Walton. Sa fonction est d'expulser des quantités abondantes de minuscules gouttelettes d'eau directement dans l'air. Avec Walton il n'y a pas de sèche, pas de courant d'air, pas de cabinet de fantaisie. Plutôt il y a un réservoir attractif dans lequel une seule pièce mobile a été balancée électriquement pour une plus grande tranquillité et efficacité; aucun ennui de performance durant l'humidification et les mois d'hiver quand votre système de chauffage est en opération. Avec un niveau d'humidité approprié continu, les voies nasales et la gorge retiennent l'humidité et peuvent résister plus facilement aux troubles respiratoires.

Grâce à leur efficacité, les humidificateurs Walton sont installés dans plusieurs hôpitaux à travers le monde. Les médecins les recommandent pour traiter et prévenir l'infection des sinus, névralgie ou attaques d'asthme prolongées. Vous pouvez également constater jusqu'à quel point ils peuvent être efficaces, contre les rhumes ordinaires, ou à combattre l'assèchement de l'épiderme, les mains gercées, la démangeaison du cuir chevelu, ou à réduire les statiques d'électricité.

On retrouve des humidificateurs Walton même dans les musées, comme au Louvre de Paris ou au Guggenheim de New-York. Ils ont pour rôle, de protéger les objets tels que: les vieilles peintures, les instruments de musique, les manuscrits de valeur, les meubles anciens, de les empêcher de sécher, d'écailer ou de fendre. Vous pouvez avoir cette même protection pour vos biens.

Dans n'importe quel endroit où vous demeurez ou quel que soit le genre de système de chauffage que vous possédez, les humidificateurs Walton sont fabriqués pour s'adapter à vos exigences. Visitez ou téléphonez à votre dépositaire Walton ci-bas, ou écrivez à Walton, boîte postale 140, station H, Montréal pour un dépliant gratuit concernant l'humidificateur Walton.

S.V.P. Postez ce coupon à: Walton, B.P. 140, Station H, Montréal

☐ Je demeure en appartement ☐ Je demeure dans ma propre maison
Le système de chauffage est ☐ à air chaud ☐ à vapeur ou eau chaude ☐ électricité
NOM
ADRESSE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
VILLE L.D. 1

PECK'S 1498 ouest rue Sherbrooke 937-2325	GAGNON FRÈRES 5025 ave Verdun 766-2323 3690 est rue Ontario La 6-2845 6421 St-Laurent 277-4113
PASCAL J. HARDWARE CO. LTEE 301 ouest rue Craig 866-5692	BEAULIEU GLADU 4589 est rue Ste-Catherine 255-7787
SYMPHONY SHOP LTD 5020 Côte des Neiges 737-3693	J. A. ST-AMOUR 6575 rue St-Denis 274-8341
ALWIN'S 1926 ouest rue Ste-Catherine 937-3547	MILORD INDUSTRIES 4001 est Métropolitain 376-1040
AUDIOSHOP LTD 2029 rue Peel 842-9171	MOSEL SALES LTD 1437 rue Bleury 849-1291
LUDGER CYR 5386 est rue Jean-Talon 725-4731	WESTMOUNT RENOVATIONS LTD 1248 Greene 935-2521
ROGER GLIBERT PLOMBIER 7475 boul. St-Michel Ville St-Michel 728-6911	

ETES-VOUS SCEPTIQUE EN CE QUI CONCERNE LA REPOUSSE DES CHEVEUX?



L'application des formules individuelles est l'objet d'un contrôle permanent.

C'est parfois d'être sceptique si vous avez le crâne complètement dénudé, vous n'avez plus rien à perdre.

Mais s'il reste des cheveux, n'attendez plus, mettez vos doutes de côté, sinon vos ennemis capillaires vont vite se multiplier: perte anormale de cheveux... pellicules... démangeaisons... cheveux excessivement secs ou gras.

Tout cela ne peut se corriger naturellement, il faut recourir aux soins d'un expert, et sans délai. Si vous obtenez à temps l'aide du trichologue (expert capillaire) le moins auquel vous puissiez vous attendre c'est de conserver les cheveux que vous possédez, d'améliorer leur apparence et leur vigueur. Même dans certains cas, le traitement fera également repousser une partie ou la totalité des cheveux que vous avez perdus.

N'attendez pas, pensez combien ce sera agréable pour vous de ne plus avoir à vous inquiéter de vos cheveux et à avoir votre

cuir chevelu en excellente condition. Mais si vous préférez garder vos doutes plutôt que vos cheveux, ne consultez pas d'expert capillaire. Sinon, rendez-vous AUJOURD'HUI à la Clinique Capillaire PIERRE.

Nouveau et exclusif

Vous êtes peut-être timide ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE REDUCTION, sur le prix demandé au centre, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Arts et spectacles

Le Goncourt à Mandiargues et le Renaudot à S. Etchart

C'est avec surprise qu'on a appris le nom du lauréat du Prix Goncourt: André Pieyre de Mandiargues, pour "La Marge". Le lauréat, âgé de 58 ans, est né à Paris, a fréquenté les cercles surréalistes, s'est acquis une solide réputation en publiant "La Motocyclette" en 1963. On connaît de lui "Le Soleil des loups", "Le musée noir".

Quant au Prix Renaudot, c'est un écrivain d'origine basque qui l'obtient pour "Le monde tel qu'il est", qui est un tableau d'histoire brossé dans une langue lyrique. La course aux prix continue: restent le Fémina, l'Interallié et le Médicis.

Société de Musique Contemporaine du Québec

ARS NOVA FASCINE LE PUBLIC

par Jacques Thériault

Plus de 400 mélomanes s'étaient rassemblés à la salle Claude-Champagne, vendredi soir, pour assister au premier concert de la SMCQ cette année. Le nombre d'assistants étant supérieur à celui de l'an dernier, les chiffres sont éloquent: la SMCQ grandit avec son public, signe évident de sa nécessité chez nous.

Pour rendre vraiment justice à ce concert donné par l'Ensemble Ars Nova de l'ORTF, il faudrait lui consacrer des pages entières. Ce groupe de 17 musiciens, rompus aux exigences de la musique du XXe siècle, était sous la direction de Marius Constant. Trois extraits de "Eloge de la folie" de Constant ouvrirent la soirée. L'auteur y déploie une profonde connaissance des timbres, et surtout une maîtrise de la chimie sonore à laquelle peuvent donner lieu leurs combinaisons. Si l'exécution de "Doping" impressionne par ses bombardements sonores,

"La publicité" se veut un peu coquette dans sa recherche des sonorités: crécelles métalliques, subtilisées aux instruments, lors de certains passages, le clavier frappé avec l'avant-bras, le bronté (pyramide métallique d'une dizaine de pieds de hauteur, mis en vibration "avec ce qu'on a sous la main")... On avait parfois l'impression d'une stéréophonie plastique.

En ce sens, le contact direct avec les musiciens a suscité de multiples réactions, bieh qu'on en souhaitait de plus vives à l'audition de "The King of Denmark" de Morton Feldman. Cette oeuvre pour percussion solo provoque habituellement le chahut dans les salles de concert. Constituée de sonorités à peine audibles, souvent totalement inaudibles, elle crée une illusion acoustique. On a bien ri, tapé du pied, applaudi le percussionniste Gaston Sylvestre avec beaucoup d'ironie, mais les musiciens nous avaient, par la suite, que c'était peu à côté de ce qu'ils attendaient. Pour une fois, ce seront eux les victimes!

Mais Gaston Sylvestre est plus qu'un excellent "comédien". Il l'a prouvé en jouant "Zyklus" de Stockhausen, musique aléatoire pour percussion solo. Vint ensuite "Sequentia II" pour harpe solo du compositeur italien Luciano Berio. Et nous ne croyons pas que ce soit sa composition la plus inspirée: elle porte la marque du maniérisme qui est dans l'air depuis plusieurs années. Nous lui avons préféré de beaucoup "Chansons Bas" de Claude Ballif, sur de très courts poèmes de Mallarmé (six au compte). Tantôt gracieuses, tantôt souriantes, ces pages sont admirables. Elles furent chantées par le soprano Geneviève Roblot, accompagnée au piano de France Penetier: toutes deux nous entraînent au sein d'un climat magique, rehaussé par des intonations mi-déliantes.

Il faut parler, sans plus tarder, des improvisations collectives sous la direction de Constant. Les musiciens ont mené une lutte terrible, conjurant leurs démons au moindre signe de leur chef (assis au piano), vainqueurs s'ils ont

pu hurler plus fort que leurs tentations. Pour être bref, ne citons que le trio de xylophonistes, une envolée flamboyante du trompettiste et l'impact enivrant de la finale de la 2e improvisation. Tout un peuple de sons meurtris, de mesures qui se sauvent de tous côtés, un chaos soigneusement pesé, emporté, dosé et entretenu.

La soirée s'est terminée sur un pas de deux de Roland Petit. A cette fête auditive s'ajoutait celle des yeux devant les inventions multiformes et "intellectuelles" des danseurs Ghislaine Thesmar et Félix Blazka. Ils ont évolué sur une autre improvisation: ici, tout était incorporé dans l'élan générateur, dans l'inspiration jaillissante, dans un métier plein de maîtrise. Ils ont donné à rêver...

Et voilà que trop vite passée, cette soirée à la SMCQ comportait aussi l'avantage de trois premières auditions montréalaises: Feldman, Berio et Ballif. Qui dit mieux?

THÉÂTRE

COMEDIE-CANADIENNE: "Elle tourna la terre", comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Claude Lévesque - 20h.30 (relâche les lundis).

NEW PENELOPE: The Singell Swail Band tous les soirs - Vendredi et samedi après minuit; "Sonny Greenwich Quartet".

L'ESCALE: Réclat Renée Claude et Michel Conte - 21h.

PATRIOTE: Raoul Roy (jusqu'au 26 nov.).

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Le Malentendu" de Camus - Du lundi au samedi (20h.30) - Dimanche en matinée à 14h.30 et 19h.30.

LA BOITE A CLEMENCE: "Sois toi-même", revue musicale de Clemence Desrochers et Pierre F. Brault. Mercredi, jeudi et vendredi: 21h, et 23h; samedi: 20h.30, 22h.30 et 00h.30.

LES SALTIMBANQUES: "Paseo'nco por Espana", chants, poèmes et danses de l'Espagne (jusqu'à la fin de novembre).

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: O.S.M. (Concerts pour la jeunesse sous la direction de F.-P. Decker) - 20h.30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Les Jérolas - 20h.30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. présente "Bois-Brûlés" de Jean-Louis Roux - 20h.30 (jusqu'au 3 décembre).

VILLERAY: "L'Amour à la plage" 12.15-3.32-6.44-10.01 "003 Agent secret" 1.51-5.08-8.20.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Filles derrière les barreaux" 11.15-2.55-6.30-10.05-12.30. "Filles sexy de nuit" 1.00-4.40-8.20.

BIJOU: "Le voyage du père" 12.30-3.43-6.36-9.49. "Appellez-moi maître" 1.55-5.08-8.21.

CANADIEN: "L'incompris" 12.20-3.20-6.25-9.30. "Alerte à toutes les polices" 2.00-5.00-8.20.

CHAMPLAIN: "Le Docteur Jivago" 1.30-8.15.

CHATEAU: "Les Dieux sauvages" 2.30-6.10-9.35. "I Super coup de 7 milliards" 1.10-4.30-7.55.

CREMAZIE: "Un homme pour l'éternité" 1.30-4.30-7.30-10.30. "Un homme pour l'éternité" 1.30-4.30-7.30-10.30.

ELECTRA: "Un Million d'années avant J.C." et "La Diligence vers l'ouest" 1.30-4.30-7.30-10.30.

ELYSEE: Salle Alain Resnais. "Mouchette" sem. 7.30-9.30. sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30 (10.00 sam.).

ELYSEE: Salle Eisenstein. "Masculin-Féminin" sem. 7.30-9.30. sam. et dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30 (10.00 sam.).

EMPIRE: "Muriel" 8.10.

FLEUR DE LYS: "Piège pour Cendrillon" 12.30-2.45-5.05-7.20-9.40.

FRANÇAIS: "Les Dieux sauvages" 2.40-6.00-9.25. "I Super coup de 7 milliards" 1.00-4.20-7.45.

GRANADA: "Super coup de 7 milliards" 2.40-6.00-9.25. "Les Dieux sauvages" 1.00-4.20-7.45.

JEAN-TALON: "L'incompris" sur sem. 6.25-9.30-12.20-3.20-6.25-9.30. "Alerte à toutes les polices" sur sem. 5.00-8.20-11.00-4.00-7.30.

MERCER: "La Diligence vers l'ouest" 12.30-4.17-8.02. "Un Million d'années avant J.C." 2.33-6.18-10.03.

MONTCAIM: "Un truand", "La chatte sur un toit brûlant" et "Entre l'alcove et la potence" sem. 6.30.

PAPINEAU: "Filles sexy de nuit" 2.45-6.05-9.40. "Filles derrière les barreaux" 1.05-4.30-7.50.

PARISIEN: "Belle de jour" 10.45-12.50-3.00-5.15-7.30-10.00.

PLAZA: "L'incompris" 12.20-3.20-6.25-9.30. "Alerte à toutes les polices" 2.00-5.00-8.20.

RIVOLI: "Filles derrière les barreaux" 2.50-6.10-9.40. "Filles sexy de nuit" 1.05-4.30-7.50.

SAINT-DENIS: "Le voyage du père" 12.30-3.43-6.36-9.49. "Appellez-moi maître" 1.55-5.08-8.21.

VENDOME - "Un homme et une femme" 12.45-2.50-5.00-7.15-9.30.

VILLERAY: "Un million d'années avant J.C." et "La Diligence vers l'ouest" 1.30-4.30-7.30-10.30.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Gone with the Wind" 8.15.

ATWATER: "Rough Night in Jericho" 1.00-3.10-5.20-7.30-9.40.

AVENUE: "The Comedians" 12.35-3.10-6.00-9.00.

CAPITOL: "The Last Challenge" 10.35-12.45-3.00-5.10-7.25-9.40.

CINERAMA-IMPERIAL: "Grand Prix", soirs lun. au sam. 8.30-12.30. et matinées sam. dim. et mer. 2.00.

KENT: "Thoroughly Modern Millie" 2.15-8.15.

LOEWS: "Cool Hand Luke" 10.00-12.15-2.30-4.45-7.00-9.20.

PALACE: "Point Blank" 10.15-12.30-2.45-5.00-7.15-9.35.

PLACE DU CANADA: "Privilege" 1.05-3.15-5.25-7.30-9.40.

PLACE VILLE-MARIE (petite salle): "Blow-Up" 12.10-2.20-4.30-6.40-8.50.

SEVILLE: "To Sir with Love" 1.05-3.10-5.15-7.25-9.35.

SNOWDON: "Far from the Madding Crowd" en soirée 8h.15-10.15. Matinée (merc., sam. et dim.) 2.15.

STRAND: "Women of the World" 11.35-2.55-6.15-9.40. "An Eye for an Eye" 10.00-1.20-4.40-8.05.

VAN HORNE: "Enter Laughing" 1.10-3.10-5.10-7.10-9.10.

WESTMOUNT: "Camelot" 8.15-10.15-12.15-2.15.

YORK: "Bonnie and Clyde" 12.45-2.50-5.00-7.05-9.25.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Italien s.-t. anglais. PLACE VILLE MARIE (grande salle): "The Birds, The Bees and The Italians" 12.40-2.50-5.05-7.15-9.25.

Espagnol s.-t. anglais. VERDI: Luis Bunuel "El" sem. 7.45-9.45. "Un chien Andalou" sem. 7.30-9.30. sam. et dim. "El" 1.45-3.45-5.45-7.45-9.45. "Un chien Andalou" 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.

Japonais s.-t. anglais. ART: "The Last Sex" sem. 7.15-9.15. dim. 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15.

Suédais s.-t. anglais. EMPIRE: "Persona" 6.30-10.15. Danais s.-t. anglais. FESTIVAL: "A Stranger Knocks" Sem. 7.30-9.30-11.30-1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.

CINEMATHEQUE CANADIENNE 6.30 Cinéma d'animation - "Les hommes de la croix bleue" 9.00 Relâche samedi et dimanche.

'La récompense' d'Arthur Miller

(BUDAPEST) - La nouvelle pièce d'Arthur Miller, intitulée: "La récompense" (The Price) sera présentée à Budapest avant d'être jouée à New York, annonce la radio hongroise.

Le sujet de cette pièce à quatre personnages est un conflit dans une famille américaine.

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche 2h.15 - Pas de courses le jeudi

68^{ème} SEMAINE à Montréal

maintenant au VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

LA BOITE A CLEMENCE



PRESENTÉ

SOIS TOI MEME
REVUE MUSICALE

DE CLEMENCE DESROCHERS ET PIERRE F. BRAULT
avec Clemence, Yvon Deschamps, Gilbert Chénier
(SPECTACLES) MER-JEUDI-VEN. 9.00-11.00
SAMEDI 8.30-10.30-12.30
DIMANCHE SOIR 9.00 P.M.

Res. 878-4401
438 PLACE JACQUES-CARTIER (Vieux Montréal)



Persona
V.O. - SOUS-TITRES ANGLAIS
- AUSSI -
MURIEL en couleurs
d'ALAIN RESNAIS
primé au Festival de Venise
481 OGILVY 274-4521
Réservé aux adultes - 18 ans

ENFIN! Un film différent!
démontant le chef-d'œuvre méconnu de LUIS BUNUEL



LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

un homme et une femme
de Claude Lelouch
avec Anouk Aimée, Jean-Paul Belmondo, Pierre Brasseur

LA BOITE A CLEMENCE



PRESENTÉ

SOIS TOI MEME
REVUE MUSICALE

DE CLEMENCE DESROCHERS ET PIERRE F. BRAULT
avec Clemence, Yvon Deschamps, Gilbert Chénier
(SPECTACLES) MER-JEUDI-VEN. 9.00-11.00
SAMEDI 8.30-10.30-12.30
DIMANCHE SOIR 9.00 P.M.

Res. 878-4401
438 PLACE JACQUES-CARTIER (Vieux Montréal)



LE CENTRE SAIDYE BRONFMAN DU YMYWHA & NHS

UNE ARTISTE DE GRANDE CLASSE
MALINEE PERIS, pianiste

Exécution des oeuvres de Haydn, Chopin, Ben-Haim, Stutschewsky, Debussy et De Falla.
Dimanche, 26 novembre à 8.30 P.M.
5170 Chemin Côte Ste-Catherine
Admission: \$3.00
Réservations: 737-6551 ext 75, de 10 a.m. à 5 p.m. et de 7 p.m. à 9 p.m.
Commandes postales acceptées.



ALOUETTE 318 STE-CATH. O. 861-2807

SIXIEME SEMAINE

SAINT-DENIS et Bijou



BUNUEL



PARISIEN

Tel. 861.2697, 480, Ouest Ste. CATHERINE

DU 3 NOV. AU 3 DEC. (SAUF LUNDI)

tnm

BOIS-BRÛLÉS

reportage épique sur Louis Riel
de Jean-Louis Roux
avec Léo Lial et 42 comédiens

réervations: 849-3637

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL

MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

théâtre de l'échelle

du 20 au 26 nov. à 9 heures

renée claudine

en première partie: michel conte

avec les beatles, becaud, vignault, brassens, ferland, nelligan, ferrière

billets \$2.50-3.00-4.00

à l'ESCALE AU PIED DE LA RUE

288-5599

10m à 7pm

Métro: Station Victoria et Bus 136 (3 arrêts)

LE PATRIOTE

du 20 nov. au 26 nov.

RAOUL ROY

Tous les soirs à 9h. et 11h.

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6566 à compter de 11h. A.M.

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30 et soirée à 19 h. 30

Le MALENTENDU

Albert Camus
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Décors: Hugo Wuestrich - Costumes: François Barbeau
avec Marthe Théry
Yvette Brind'Amour, François Faucher, Luc Le Gourdès

Au Stella - Tel. 844-1793 - 4664 St-Denis - Métro Laurier

Les films à voir:

L'INCOMPRIS

5 MILLIONS DE SPECTATEURS
À TRAVERS LE MONDE
L'ONT DÉJÀ APPLAUDI

ET VOUS?
SCOPE - EN COULEURS

AUSI: ALERTE À TOUTES LES POLICES

704 EST, STE-CATHERINE STATION BEAUVILLE
4005 ST-HUBERT STATION BEAUVILLE
JEAN-TALON, À L'EST DE PLEIN STATIONNEMENT GRATUIT

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL UN FILM DE ANDRÉ CAYATTE

Piège pour Cendrillon

Il est nécessaire de voir ce film dès le début
HORAIRE: 15.30-2.45-5.05-7.34-9.40
TEL. 388-3303, STATION BERT - 858 EST, STE-CATHERINE

RESERVE AUX ADULTES 18 ans et plus

fleur de lys

UNE OEUVRE PROVOCANTE ET SAISSANTE!

DES IMAGES BOULEVERSAUTES QUI TÉMOIGNENT DE L'ANGOISSE PHYSIQUE ET SPIRITUELLE!

"UN FILM POUR LES ADULTES, PLEIN DE L'YRISME ET DE TALENT!"

PARIS-MATCH

"UNE OEUVRE CHARGÉE DE MYSTÈRE ET DE FASCINATION!"

FRANCE SOIR

3 GRANDS PRIX dont celui du MEILLEUR FILM DANOIS

L'ÉTRANGER FRAPPE À LA PORTE

SUR SEM. 7.30-9.30
DIMANCHE 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

1206 EST, STE-CATHERINE - 333-4400

Bientôt l'inauguration du nouveau cinéma

Maisonnette

3019 EST, SHEERBROOKE PRIS FORTIN

Centre Commercial Maisonnette

LOUIS DE FUNÈS OSCAR

LES CINEMAS ODEON

QUALITE COURTOISIE CONFORT

Enfin en français!

LE DOCTEUR JIVAGO

EN COULEURS

HORAIRE: 1.30, 8.15 P.M.
MATS 5.15, SOIR et DIM. 5.20
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

CHAMPLAIN station papineau 524-1685

meilleur film! 6 oscars

UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ

"A MAN FOR ALL SEASONS"

IN COULEURS

HORAIRE: Ce soir 7.15-9.30
Admission \$2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

CREMAZIE station cremazie 388-4210

Par le gagnant du PRIX DE L'ACADÉMIE pour "WAR GAME" PETER WATKINS

PRIVILEGE

TECHNICOLOR*

HORAIRE: 1.05, 3.15, 5.25, 7.30, 9.40

CINEMA ODEON PLACE DU CANADA 861-4595

Jane Fonda

LA CURÉE

TECHNICOLOR

SEM. 7.30, 9.30

721-6060

LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS IREVILLE

Arts et spectacles

Radio
TélévisionJules Renard
ou le plaisir
de badiner

Jules Renard a écrit des histoires charmantes, qu'il intitulait d'ailleurs "Histoires naturelles": on n'oublie pas son "Poil de carotte", chef-d'œuvre d'émotion et de simplicité. En 1960, la Comédie française rendait hommage à l'écrivain Renard en présentant ces trois courtes pièces, qui sont les différents aspects d'une même œuvre: "Le plaisir de rompre", "Le pain de ménage" et "Poil de carotte". Radio-Canada, dimanche soir, nous les présentait à son tour. Soirée agréable, lassante parfois ("Le pain de ménage") par le ton badin du dialogue, mais toujours touchante, toujours amère en dépit d'une sorte de gaieté sombre. Les personnages sont sensibles, et parce qu'ils le sont, leur recherche du bonheur n'est pas simple et les déçoit. S'ils s'abandonnent à leur tendresse, c'est pour mieux souffrir de l'illusion de l'amour. Illusion à quoi ils tiennent comme à leur âme même. La mère acariâtre de Poil de carotte souffre, elle aussi, de ne être pas aimée de son mari et de son fils cadet qui la déteste tout en rampant devant elle. C'est cette pièce tout particulièrement qui nous a touchés. "Le plaisir de rompre" est nostalgique: on assiste à la dernière soirée de deux amants qui se marient avec des êtres qu'ils n'aiment pas. Ils choisissent leur malheur et leurs propos sont amers. Maurice (B. Girard) s'empare même contre son sort, con-

tre leur décision de renoncer à ce qui a fait leur bonheur, mais Blanche (H. Oligny), avec douceur et fermeté, lui rappelle qu'ils doivent terminer en beauté leur dernière soirée. Girard apparaît dans la peau d'un jeune homme fougueux, qui suit le chemin sinueux de ses passions, tandis que Mme Oligny sait, par sa tendresse retenue, nous émouvoir et provoquer notre admiration. Dans "Le pain de ménage", deux êtres, mariés, cherchent à se rejoindre par-delà la difficile trahison de leurs conjoints. Gérard Poirier, l'amant chantant à une vieille amie l'éternelle chanson d'amour des maris fidèles, joue un personnage très agréable malgré le ridicule de sa situation. Celle qui courtise, Françoise Faucher, feint de se laisser prendre au piège pour révéler un moment qu'elle partira avec cet amant chaleureux, puis elle revient sur terre y ramenant du même coup celui qui soupire à son oreille. Il y a un peu de badinage qui tient au sujet même de la pièce. Mais venons-en enfin à "Poil de carotte" qui fut le clou de la soirée. Et félicitons tout d'abord le réalisateur Jean Faucher qui a fait un travail admirable, tant par sa sobriété que par sa justesse. Les décors d'A. Chiriac, également excellents. On connaît l'histoire de "Poil de carotte", qui est celle de l'enfance brimée dans son amour filial. Gaétane Laniel a restitué à l'image de Poil de carotte sa vérité la plus nue. C'est peu dire qu'elle fut remarquable. Elle nous a fait venir les larmes aux yeux, faiblesse à laquelle nous ne cédon pas volontiers, Dieu merci. Yves Létourneau, le père de Poil, a joué très honnêtement son rôle. Nous n'avons pas passé un mauvais quart d'heure dans la cour de cette famille divisée par des haines secrètes qui explosent à l'occasion de l'arrivée d'une servante et leur propos sont amers. Maurice (B. Girard) s'empare même contre son sort, con-

André Major

En un clin d'oeil

- **MUSIQUE:** à Jeunesse oblige, journée de la musique classique, à 18 heures, Michel Dussault reçoit le musicien-compositeur canadien André Mathieu qui interprétera plusieurs de ses œuvres, comme "Laurentienne", parlera de ses projets. On montrera des photos originales du musicien. Canal 2.
- **CINEMA:** au ciné-club, de Radio-Canada, un film baroque de Claude Chabrol, une comédie, "Les Godelureux", avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Charles Belmont et Jean Gallant.
- **AFFAIRES PUBLIQUES:** à Caméra 67, ce soir, 22 heures 30, reportage sur les Eskimaux, avec les reporters James Bamber et Guy Lamarche.
- **LITTÉRATURE:** à 20 heures 15, à la radio d'Etat, Madeleine Gémone interviewe le romancier Michel del Castillo qui raconte sa fuite hors de l'Espagne et ses pérégrinations.

Horaires-TV

MARDI		
Le signe (C) marque une émission en couleur		
CBFT 2		
9.55	Aujourd'hui à CBFT	
10.00	Télévision scolaire	
10.30	Monsieur Surprise présente: "Poly"	
10.45	La souris verte	
11.00	Histoires vraies	
11.30	Long métrage: "Les dieux du Stade" - Reportage - Allemagne	
1.00	Téléjournal	
1.15	Ciné-feuilleton: "Demain est un autre jour"	
1.30	Long métrage: "Jugement dernier" - Guerre - France (1950)	
3.00	Femme d'aujourd'hui	
4.00	Bobino	
4.30	La Boîte à surprise	
5.00	Cadets de la forêt	
5.30	La vie qui bat	
6.00	Jeunesse oblige	
6.25	Nouvelles du sport	
6.30	Téléjournal	
6.45	Aujourd'hui	
7.30	Les Globe-Trotters	
8.00	Mission impossible	
9.00	Rue des pignons	
9.30	Moi et l'autre	
10.00	Tous pour un	
10.30	Caméra 67	
11.00	Téléjournal	
11.20	Supplément régional	
11.30	Nouvelles du sport	
11.35	Ciné-Club: "Les Godelureux" - Comédie - France (1961)	
1.15	Téléjournal	
CFTM 10		
7.15	Mire et Musique	
7.30	Les P'tits Bonshommes	
7.45	Métronome	
8.45	36 - 24 - 36	
9.00	Toast et Café	
10.00	Voix de femmes	
10.35	Leçons de Beauté	
10.45	L'école du bonheur	
11.00	Voix de femmes	
11.30	Eternel Amour: "L'amour viendra" (# 2)	
12.00	Première édition	
12.15	Ciné-roman: (# 7) "La chartreuse de Parme"	
12.30	Ciné-midi: "L'amour d'une mère" - Mélodrame d'Italie	
2.00	Ciné-midi: "Une fille perdue" - Mélodrame - France	
3.30	A vous de jouer	
4.00	Le conte de Monte Cristo	
4.30	Le Zoo du capitaine Bonhomme	
5.30	Marine Boy	
6.00	Télé-métronome	
6.40	Sports-images	
6.50	Télé-métronome	
7.00	Dernière heure	
7.15	Télé-métronome	
7.30	L'homme à la valise	
8.30	Cré Basile	
9.00	Claude Blanchard	
9.30	Peter Gunn	
10.00	Plaza fortune	

Chronique du mardi

Pendant que la planète continue de tourner et que les humains sont à la course dessus...

par Germaine Bernier

Le groupe des Beatles n'avait pas manqué d'étonner divers publics, quand les journaux nous avaient appris dans le temps, que le célèbre quatuor avait laissé, dans un pays visité, un million, un simple million de leurs recettes fabuleuses, aux œuvres de charité de cette contrée. Eh bien! ces phénomènes du super-spectacle sont de plus en plus étonnants! Des après la saison des fêtes ils s'envolent vers l'Inde, à destination plus précisément de Rishikesh, sur les collines himalayennes, au nord de l'Etat d'Uttar! C'est loin de New York, de Londres et autres lieux où ils ont connu de si fantastiques séances d'hystérie collective juvénile, provoquées souvent par leur seule apparition sur le plateau, avant même de donner de la guitare et de la voix dans leur répertoire spécial. On comprend que leur agent d'affaires tient à leur faire faire le tour du monde en même temps que leur tour de chant mais voilà, ce n'est pas pour se faire entendre qu'ils vont aussi loin! Ce n'est pas un théâtre qui est installé dans ces collines de l'Himalaya. Non, Rishikesh est un Centre de régénération spirituelle. Les Beatles ont décidé de se rendre à cette académie pour devenir "maîtres en méditation transcendantale", sous la direction, pendant un stage de trois mois, de leur maître Maharishi Mahesh Yogi. La nouvelle précise que ce gourou, comme on appelle un chef religieux de village en Inde, est devenu la coqueluche des gens de théâtre depuis son passage à Londres cet automne. Le secrétaire général du Centre de régénération spirituelle, a même annoncé qu'une actrice américaine et la femme d'un acteur de cinéma américain, ont décidé d'accompagner le maître en méditation dans son retour en Inde au cours du présent mois de novembre. Qu'est-ce que ce gourou a bien pu dire sur la valeur du silence, de la solitude et de la méditation, peut-

être de la contemplation, pour déclencher cette soif de spiritualité chez tous ces gens gâtés par la publicité, le tapage de la réclame, les succès de scène et les contrats de travail avantageux aux cachets mirobolants? Ce serait bien intéressant de le savoir. Et pourtant il y a encore plus étonnant et plus mystérieux. C'est le long chemin parcouru par Svetlana Alliluyeva, la propre fille de Staline, chemin qui l'a fait passer par l'Inde aussi, pour finalement demander asile aux Etats-Unis, publier ses mémoires et faire le choix d'une religion! Et c'est en cette année 67, qui marque le 10^e anniversaire du premier spoutnik, le 50^e anniversaire de la révolution d'Octobre que le public lecteur va pouvoir parcourir les pages signées par cette femme plus que courageuse, la fille de Staline qui tourne le dos à cinquante années de "socialisme scientifique" soutenu par des universités d'athéisme scientifique également, et des musées antireligieux multipliés sur une grande échelle. Quel mystère! Pour le monde des croyants comme pour celui des incroyants. Quel genre de publicité vont faire à cette femme la majorité des magazines féminins? Intéressant à observer.

Dans la revue Relations, édition de novembre, on trouve les commentaires suivants sur Svetlana Alliluyeva: "Cela peut sembler bien misérable, en vérité. Une conversion, qu'est-ce à côté des barbares, de l'électrification et de l'équipement d'un pays? En quoi cela peut-il retarder la course à la lune? Et pourtant, que la fille de Staline retrouve sa dignité de fille de Dieu, voilà un fait des plus significatifs et des plus chargés d'espérance en ce cinquantenaire du Grand Octobre. (...) La fille de Staline, avant même de s'exiler, l'a jugé ce monde forgé pendant trente ans par son père et qui rive le destin total de l'homme à la réussite de plans quinquennaux: "Cette terrible ignorance qui croit que... s'il y avait cinq fois plus de fonte, trois fois plus d'œufs et quatre fois plus de lait, ce serait précisément le bonheur sur terre auquel rêve cette naïve humanité." Et le rédacteur de Relations ajoute: "Le besoin de Dieu! L'homme n'est appelé à maîtriser la terre que pour éprouver, dans l'inquiétude et l'espérance à quel point la terre, même arrachée à ses ronces et à ses épines, ne lui suffira jamais."

La télévision par faisceau hertzien, professeur efficace?

PARIS — L'élève de demain aura sur son pupitre un miroir orientable qui lui permettra de recevoir une image télévisée provenant de récepteurs de télévision spéciaux suspendus au plafond de la salle de classe. Ce système, mis au point par la compagnie Thomson Houston - Hotchkiss - Brandt, s'appelle la "plyvision". Il a été présenté aux participants d'un séminaire européen consacré à l'emploi des liaisons hertziennes dites de "point à point", c'est-à-dire transmises par un faisceau hertzien vers des points déterminés. Ce séminaire, qui s'est tenu à Paris du 15 au 17 novembre, au conservatoire national des arts et métiers, était placé sous les auspices du conseil de l'Europe, et groupait les représentants de 11 pays d'Europe. Les participants ont successivement examiné et discuté les questions techniques posées par la transmission "point à point" en noir et blanc comme en couleurs, les questions relatives à l'émission et à la réception et les attitudes et réactions du corps enseignant et du public face au nouveau système. Entre autres émissions, les participants ont notamment assisté à la retransmission en direct et en couleur d'une opération chirurgicale d'un cancer de la levre.

Victoire importante pour les femmes au travail

Une récente décision arbitrale a ajouté du poids au principe de l'égalité entre femmes et hommes en matière de salaires. M. Gilbert Levine, directeur des recherches du syndicat canadien de la fonction publique (CTC) vient en effet d'annoncer la teneur d'une décision arbitrale prononcée par M. Louis Fine, ancien conciliateur en chef de l'Ontario, ordonnant à la ville de London (Ont.) d'abolir ses anciennes échelles de salaires qui établissaient des distinctions entre les hommes et les femmes, pour les remplacer par une seule échelle identique pour les employés des deux sexes. L'arbitrage avait été demandé par la section locale 101 du SCFP, groupant les employés de bureau de la ville de London, afin d'éclaircir l'interprétation des termes d'un contrat récemment conclu entre le syndicat et la ville. Dans sa décision, M. Fine a ordonné que les techniciennes d'urbanisme et les inspectrices de bienfaisance sociale aient droit aux mêmes salaires que leurs homologues masculins. Pendant la durée du contrat actuel, les employés de la

ville auront droit à des augmentations allant jusqu'à \$795 par an. L'emploi critère d'évaluation Le syndicat a soutenu que le système d'évaluation des emplois utilisé par la ville, devrait servir à évaluer les emplois et non les sexes. C'est seulement ainsi qu'il sera possible d'éliminer la discrimination entre hommes et femmes, a expliqué M. Levine. Le jugement se fonde sur une clause du code des droits de l'homme de la province d'Ontario, stipulant qu'un employeur ne doit pas "créer de distinctions injustes entre employés de sexe masculin et féminin, en payant à une employée un salaire inférieur à celui qu'il paie à d'autres employés dans la même entreprise, pour le même travail." "Nous avons gagné la bataille, mais la guerre se continue," de conclure M. Levine. "De nombreux employeurs parviennent à contourner les règlements en inventant des différences infimes entre les tâches des femmes et celles des hommes. Le SCFP poursuivra sa lutte contre tous les abus de ce genre."

Une femme à un haut poste à la Curie?

CITE DU VATICAN (AFP) — Pour la première fois, une femme pourrait occuper un poste de responsabilité dans la Curie. Cette possibilité a été envisagée

par le cardinal Ildibrando Antonetti, préfet de la Congrégation des religieux, dans un discours prononcé mardi à l'occasion de la rentrée de l'Institut Regina Mundi pour la formation des religieuses.

Le Dr Wilder Penfield demeure président de l'Institut Vanier

OTTAWA — Le Dr Wilder Penfield, neuro-chirurgien montréalais a été réélu en fin de semaine président de l'Institut Vanier pour la famille. Les vice-présidents sont Mme Davie Fulton, de Kamloops, M. A.D.P. Fulton, d'Ottawa, et M. Edgar Guay, de Québec. M. Murray Ballantyne, de Montréal, a été nommé secrétaire honoraire et M. Fletcher Troop, d'Ottawa, secrétaire honoraire. De plus, l'Institut s'est donné 20 nouveaux membres, ce qui porte son effectif total à 133 membres. Parmi eux, on remarque le Dr Claude Bissell, de Toronto, M. Louis Couillard, d'Ottawa, Mme Paul David, de Montréal, M. et Mme Raymond Doyle, de Lucerne, Qué., Mme Donald MacLaren, de Buckingham, Qué. le Dr G.C. Monture, d'Ottawa, Mme Gérard Pelletier, de Montréal, Mme Lillian Thomson, d'Ottawa.



Cette photo a été prise lors du dîner dansant annuel du chapitre de Montréal de la Corporation des techniciens et technologues professionnels qui eut lieu à la salle de bal du Château Champlain. Parmi les invités, dans l'ordre habituel, M. et Mme Rodrigue Lemire, directeur du comité des relations extérieures et M. et Mme André Villeneuve, directeur du chapitre de Montréal et organisateur de cette soirée.

**NETTOYEUR
P. M.**
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
**8309 ST-DENIS
381-1322**

**CIDRE
DE NORMANDIE
MARQUE
EVA**
Léger - Fruité
Pétillant
Importé de
France
**TENEUR
EN ALCOOL
2 1/2 %**
En vente dans tous
les magasins d'alimentation
spécialisés dans les
conserves fines et
autres produits de
choix.
Est servi dans les
restaurants, boîtes
à châteaux, etc.,
licenciés ou non.
**Distributeur-grossiste
Gabriel Bousson**
**470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 - P.Q.
276-1224 ou 276-1127**



Mademoiselle Audrey Fraser, B. Sc., D. P. a été récemment nommée au poste de directrice, Service de Diététique, à l'hôpital Royal Victoria succédant ainsi à Mademoiselle Eleanor Sortome, maintenant directrice de l'exécutif à l'Association canadienne des diététistes. Mademoiselle Fraser, qui est diplômée de l'Université McGill, fait partie du personnel de l'Hôpital depuis 1952 et devint assistante directrice en 1962.

les entrées

CARTE NO 2

PLATS CUISINÉS

Avec les blanquettes, fricassées et potées servez des vins tendres, légers et friands: Beaujolais — Bordeaux clair — Tavel — Rosés d'Anjou et des Côtes de Provence — Vouvray.

Avec les ris de veau ou autres entrées cuisinées il faut servir des vins rouges légers de haute classe: Bordeaux — Bourgogne ou plus corsés: Côtes du Rhône.

PÂTES DE FOIE
GRAS

Servi en hors-d'œuvre il s'accompagne d'un vin blanc puissant et nerveux: Alsace — Montrachet — Corton Charlemagne — Graves — Champagne brut.

Servi en fin de souper il préfère un grand vin rouge: Pommard, ou un vin très liquoreux: Sauternes — Monbazillac — Coteaux du Layon.

DÉSIREZ-VOUS RECEVOIR TOUTES LES CARTES DE CETTE SÉRIE OU D'AUTRES BROCHURES TRAITANT DES VINS ET DE LEUR UTILISATION? ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ À:

COMITÉ DES VINS DE FRANCE

2060, rue Mackay - Montréal 25 - Tél.: 937-9668

fabrication suisse
GIRODAU
la montre de précision



Concours de Noël
\$5,000 à gagner!



G3850—Garantie 5 ans
Prix C.M. \$55.00



G3000—Garantie 5 ans
Prix C.M. \$29.50



G2000—Garantie 5 ans
Prix C.M. \$39.50



G3865
Garantie 5 ans
Prix C.M. \$59.95

Le mouvement suisse, équipant les montres "GIRODAU", est antichoc et est doté d'un ressort incassable. Monté sur rubis le réglage est impeccable. Bracelet de cuir au choix.

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE

8225, BOUL. ST-LAURENT — TÉL.: 389-8081
5975, BOUL. MONK — TÉL.: 769-8815
ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. jeudi et vendredi

La dévaluation de la livre est ressentie sur tous les marchés mobiliers

BÉNÉFICES NETS

potins financiers

Le marché était à la baisse sur toutes les places en raison des répercussions à la dévaluation de la livre sterling hier. Les virements ont été actifs à New York, mais moins à Montréal et à Toronto. La Bourse de Londres n'a pas permis de transaction, sauf dans le secteur du marché de l'or.

American Stock Exchange enregistrait hier avant-midi l'échange de l'action qui porte à un milliard le volume depuis le début de l'année. C'est la première fois en son 118 ans d'histoire que le cap est franchi. Au cours de 1966, 690,700 actions ont été transigées. La moyenne quotidienne cette année a été de 4,470, 000 actions; elle était de 2,700, 000 actions en 1966.

Nos lecteurs noteront que nous ne publions pas de cote du change étranger, en attendant la décision de pays qui suivront la décision de la Grande-Bretagne et dévalueront leurs devises.

Conséquence de la dévaluation, la compagnie Alcan annonce que

son prix de vente de l'aluminium brut est porté sur le marché britannique de 196 à 228 livres 13 shillings 4 pence par tonne longue, soit une augmentation de plus de 16 p.c.

Toutes les mines d'or ont été mises hors cote cet après-midi à l'ouverture de la Bourse de Paris, tant la demande était forte à la suite de la dévaluation de la livre.

A la suite de la dévaluation de la livre, le cours du cuivre est monté de 52 livres par tonne, soit d'un peu plus de 11 p.c. à l'ouverture de la Bourse des métaux.

The Ogilvie Flour Mills Company Limited a fait part à la Bourse de Montréal que les livres d'enregistrement des transferts des actions ordinaires et privilégiées de l'entreprise seront fermés à partir de vendredi le 24 novembre 1967 jusqu'à l'ouverture des affaires vendredi le 8 décembre 1967.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Londres se contraint à dévaluer la livre

Dans l'ensemble, les marchés financiers ont accueilli avec calme la dévaluation de la livre. Les autres centres européens ont conservé au dollar leur confiance et les cours ont peu varié. La véritable épreuve a lieu aujourd'hui et il sera alors possible de discerner les véritables effets de la dévaluation. Il faudra également observer si le raffermissement des titres aurifères sur toutes les places se maintiendra. Le taux d'escompte a été relevé par la Banque du Canada et se rapproche de six p.c. alors qu'il est de 8 p.c. à Londres, soit le plus élevé. Il ne fait pas de doute que la dévaluation de la livre est acceptée avec répugnance par les Britanniques, mais qu'ils doivent s'y résoudre, dans l'impossibilité d'emprunter à l'étranger à des conditions convenables.

À l'exception des titres des mines d'or importantes, les valeurs ont accusé hier un brusque recul sur tous les marchés du monde, en réaction à la dévaluation de la livre sterling par les Britanniques. À la Bourse de Toronto, les émissions industrielles majeures ont perdu des montants aussi élevés que \$1.50 durant la première demi-heure des transactions. On croit savoir que les bailleurs de fonds craignent un effet néfaste de la dévaluation du sterling sur les exportations vers le Royaume-Uni.

La renaissance de l'intérêt pour les valeurs-or a toutefois provoqué l'ascension vertigineuse de quelques valeurs. Dès l'ouverture, Dome Mines a gagné \$8 vers \$58, bien que ce sous-bas ait été contrebalancé un peu plus tard. Les titres de Campbell Red Lake Mines ont repris de l'étoffe en gagnant \$4.25 vers \$27.

L'indice-or de la Bourse de Toronto a progressé de 12.26 points pour se hisser à 184.50. Selon les dirigeants de la Bourse, ce bond est le plus important depuis la dévaluation de la livre, en 1949. A New York, on a également enregistré un déclin important. Durant la première demi-heure, l'indice Dow Jones, reconnu pour être une traduction fidèle de l'atmosphère de la Bourse, est tombé de 10 points, mais il y a eu reprise. Le marché japonais a d'autre part subi ses plus grandes pertes depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

En Grande-Bretagne, les Bourses et les institutions bancaires étaient l'objet d'un décret royal les forçant à fermer leurs portes, afin de permettre à l'économie d'encaisser le contrecoup de la dévaluation.

La Grande-Bretagne a dévalué la livre à \$2.57 canadiens, de la cote de \$3 où elle figurait auparavant. La manœuvre est destinée à pallier la dernière crise financière.

Les travaux d'aménagement des chutes Churchill débutent

Les travaux d'aménagement des chutes Churchill débutent par le dynamitage d'un tunnel, comme en fait foi la description de ces travaux. Ils suscitent dans les milieux de la finance et du génie l'intérêt le plus actif, comme on peut le constater par l'invitation que lance l'Institut canadien des ingénieurs, jeudi, au Montreal Club alors que M. Donald J. McFarland, président de Churchill Falls Labrador Corporation sera la conférence.

Les travaux actuels s'appuient sur ceux d'infrastructure et un important contrat vient d'être accordé. Plus de 4,000 hommes seront éventuellement à l'oeuvre.

Un contrat de \$2,000,000 a été accordé à Dufresne-Mannix, de Montréal, en association, pour la construction d'une route de 76 milles de long, carrossable en tous temps, allant jusqu'aux approches est du réservoir prévu dans l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill, au centre du Labrador. La route partira d'un point situé à quatre milles à l'est de la future centrale, et se dirigera au nord-est jusqu'à la région des lacs Orma et Fremont où doit s'élever une série de digues qui détourneront le cours de la rivière Naskapi vers le bassin supérieur du Churchill. Les 76 milles de route conduisant au lac Orma feront partie d'un réseau routier de 300 milles qui reliera les points principaux du bassin de captage de 2,400 milles carrés qui alimentera l'énorme centrale électrique. Plus de 32 milles de digues, la plupart en terre compactée, permettront de contenir une réserve d'eau utilisable de 1,100 milliards de pieds cubes. Les seules digues de l'Orma nécessiteront plus de 4,000,000 de verges cubes de remblai. La route du lac Orma sera prolongée plus tard de 25 milles vers le nord, jusqu'au lac Sail, où d'autres digues sont également prévues. La route du lac Orma, large de 16 pieds, traversera une des régions typiques du Labrador, parsemées d'étendues de roches et de muskeg. Elle sera terminée, prévoit-on, dans un an.

La centrale hydro-électrique de Churchill Falls, sera la plus grande centrale souterraine du monde, avec onze groupes générateurs d'une puissance nominale globale de plus de 5,000,000 kilowatts. Les deux premiers groupes entreront en service au début de 1972.

Des détonations sèches d'explosions minées avec la plus extrême précision ponctuent les travaux d'excavation de la future centrale souterraine du gigantesque aménagement hydro-électrique des chutes Churchill, en plein Labrador.

Les explosions, qui font jaillir fumée et poussière en direction du cours inférieur du fleuve Churchill, servent à pratiquer la percée dans le roc d'un tunnel de 33 pieds de large, 28 pieds de haut et de près d'un mille de long qui s'amorce au flanc d'une colline, sur la rive nord du Churchill, et doit conduire au coeur de ce qui deviendra la plus vaste centrale souterraine du monde.

Les travaux d'excavation s'effectueront à raison de 25 pieds par jour jusqu'en juillet prochain, époque où sera atteint l'emplacement de la centrale de plus de 5,000,000 kilowatts.

Vers cet endroit, situé à 1,000 pieds sous terre et en plein roc, on dirige également un puits vertical de 945 pieds. Enfin, les travaux d'excavation débiteront bientôt dans la partie supérieure des deux galeries de fuite, au pied de la falaise au niveau des eaux du fleuve. Ces galeries, qui une fois creusées mesureront chacune 45 pieds de large et jusqu'à 60 pieds de haut, évacueront l'eau à plus d'un mille en aval de la centrale, au-delà des chutes de 245 pieds du Churchill et de ses rapides. Le creusage des deux galeries et du puits se poursuivra pendant tout l'hiver, à l'abri de la température qui descend parfois jusqu'à 55 degrés sous zéro. L'entrepreneur est Walsh-Canadian Construction.

Les livraisons de courant, provenant des deux premiers des onze groupes générateurs, sont prévues pour le 1er mai 1972 et le projet entier sera terminé en 1976, au plus tard. Le début de ces travaux est le point culminant de longues années de préparatifs et de négociations, et le résultat de plusieurs mois de travaux préparatoires effectués sur place.

Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited a déjà consacré plus de \$36,000,000 au projet depuis ses débuts. Le tunnel d'accès, ainsi que le puits et la section supérieure de la galerie de fuite serviront de voies d'accès aux ouvriers et au matériel qui doivent pratiquer l'excavation des trois énormes cavernes destinées à abriter la centrale.

Ces chambres souterraines comprendront la centrale proprement dite qui mesurera 1,000 pieds de long, 76 de large et 150 de haut et contiendra les 11 turbo-générateurs, une galerie de transformateurs occupant toute la longueur de la centrale, et une chambre d'équilibre. Le creusage des deux galeries et du puits constitue déjà une entreprise d'envergure qui nécessitera l'envolement de 400,000 verges cubes de roc et l'emploi de 1,200,000 livres d'explosifs. Les travaux proprement dits ont été précédés d'une période d'études et de préparatifs considérables.

Au stade préliminaire on a construit, il y a 11 ans, un chemin de desserte de cent milles, reliant Esker, au mille 286 de la voie ferrée du Québec North Shore & Labrador Railway, à la rive ouest du Churchill, en mont des chutes. En 1964, on a construit un pont en acier, de 540 pieds de long qui franchit le fleuve.

L'ISLET



HENRI GIROUX, c.g.a., adm.a.

La Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, fiduciaire pour les obligataires de la Fonderie de l'Islet 1766, annonce que les opérations de cette compagnie se poursuivent dans toutes les divisions: fonderie, maisons mobiles, tôle, cuisine, fournaies, chaudière et atelier mécanique, sous la direction de leur administrateur M. Henri Giroux, c.g.a., adm.a. M. Giroux fut, pendant plusieurs années, secrétaire-trésorier de International Fertilizers Ltd.

À noter...

Le profit net de Noranda Mines Ltd s'est élevé à \$33,860,000 soit \$2.84 l'action au cours des neuf premiers mois de l'année, au lieu de \$32,351,000, soit \$2.73 l'action au cours de la même période l'an dernier. Les revenus d'exploitation sont de \$209,606,000 à rapprocher de \$188,459,000 et les revenus d'investissement atteignent \$15,680,000 au lieu de \$9,585,000. Le coût de l'exploitation s'est élevé à \$158,447,000 au lieu de \$134,175,000. La majoration des dividendes de Mattagami Mines Ltd., les meilleurs revenus de Gaspé Copper et de Craigmont et le profit de vente d'actions de Essex Wire Ltd. se reflètent sur le bilan des neuf mois. Le profit de la vente de 400,000 actions de Denison Mines Ltd. n'est pas inclus.

C'est jeudi de cette semaine qu'aura lieu le dîner annuel de l'Institut d'assurance de la Province de Québec à l'hôtel Sheraton-Mt-Royal. Il y aura distribution de prix et de diplômes aux étudiants qui ont suivi les cours d'assurance, puis M. W. W. Foot, F.I.C.C., président et gérant général de The Economical Mutual Insurance Company prononcera une causerie intitulée "L'Assurance au Canada".

Maritime Telegraph and Telephone Co. Limited vend sur la Bourse de Montréal, sur la base régulière, les droits sur ses actions, à compter d'aujourd'hui.

Satellite Metal Mines Limited offre aux détenteurs d'actions ordinaires (autres que ceux résidant aux E.-U.) le droit de souscrire à des actions ordinaires additionnelles, à 30 cents chacune, à raison d'une nouvelle action pour chaque sept actions détenues. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 22 décembre 1967 et les actions se vendront sur la Bourse Canadienne ex-droits à partir du 22 novembre 1967.

Protection d'Ottawa aux éleveurs de dindes

OTTAWA — Des dindes vivantes importées des États-Unis à des prix très bas devront subir une nouvelle évaluation pour fins de douanes, a déclaré lundi le ministre de l'Agriculture, M. J.J. Greene.

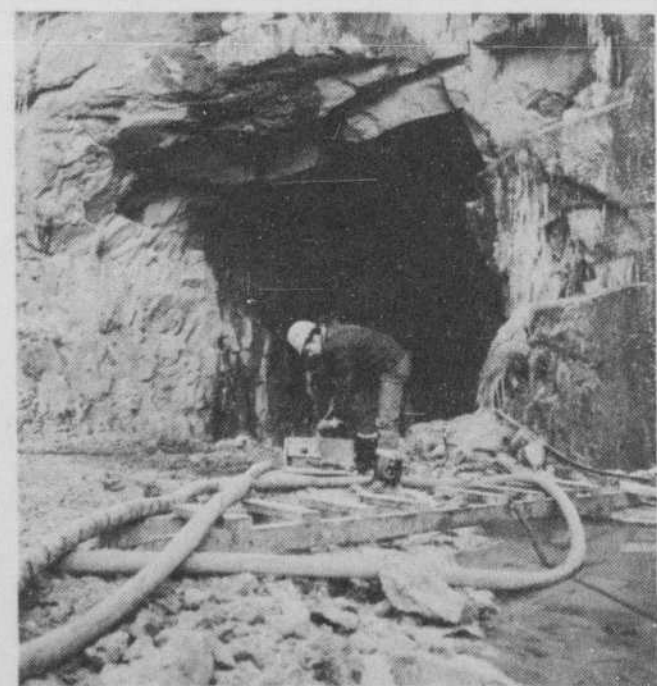
Cette décision a été prise pour protéger les éleveurs de dindes canadiens contre les produits d'importation à prix au-dessous de la moyenne.

M. Greene a souligné le fait que les dindes américaines pour-

ront quand même entrer sur le marché canadien, et à des prix un peu plus bas que ceux des dernières années.

"Ainsi, tout en donnant à nos producteurs une mesure de protection, nous assurons aux consommateurs que les prix des dindes resteront à un niveau très raisonnable", a annoncé M. Greene.

La production de dindes au Canada, cette année, est évaluée à 212,000,000 de livres, à peu près la même chose que l'an dernier.



Un électricien vérifie le système d'éclairage dans un tunnel de direction de 12 pieds de haut et de 12 pieds de large, ouvert par sautage au flanc d'une falaise, dans le cadre de l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill, au Labrador. Ce tunnel sera ensuite agrandi aux dimensions complètes du tunnel d'accès proprement dit, haut de 28 pieds et large de 33, qui conduira à l'emplacement de la future centrale souterraine, à près d'un mille de l'entrée. Après que le tunnel de direction aura été creusé à ces dimensions agrandies, le forage se poursuivra sur la pleine section du tunnel d'accès, au moyen d'un jumbo à portique d'acier, armé de 22 perforatrices. Ces travaux progresseront à raison de 25 pieds par jour jusqu'à l'emplacement de la centrale, qu'on atteindra en juillet prochain.

Le marché des changes de New York est virtuellement paralysé par le fait que celui de Londres n'a pas été ouvert et par les incertitudes engendrées par la dévaluation de la livre. Dans la matinée aucune devise n'était cotée sur la place américaine. C'est la une des conséquences de l'annonce de la dévaluation de la livre sterling qui a déclenché une réaction sur tous les marchés du monde.

La Bourse de Tokyo a connu une baisse sans précédent hier. Elle était la première à rouvrir après le week-end, à la suite de la dévaluation du sterling et de la hausse des taux d'escompte dans divers pays. L'indice des valeurs s'est effondré, passant de 1,340.53 samedi à 1,273.33 à la clôture hier, soit une chute de 67.20 points. Le record de baisse précédent remonte au 19 juillet 1963: l'indice avait perdu 64.41 points lors de l'annonce par les États-Unis de mesures draconiennes pour protéger le dollar. Les pertes touchent tous les compartiments, notamment l'industrie navale, l'automobile et la sidérurgie.

A New York

Après avoir réagi violemment à la dévaluation de la livre le marché a récupéré la plus grande partie de sa son repli initial. Celui-ci a été provoqué par les liquidations, par le grand public, d'une gamme étendue de valeurs au premier rang desquelles figuraient les actions de compagnies particulièrement actives en Grande-Bretagne: Woolworth, Unilever, Heinz, Ford, Pizer, Monsanto et International Nickel. Une demi-heure après l'ouverture l'indice des industrielles accusait une baisse de plus de seize points.

Ainsi qu'il advient en pareil cas la première vague de dégagements a été suivie d'un raffermissement mais, contrairement à l'habitude, les portefeuilles institutionnels ne sont pas intervenus, en attendant que la situation se décente. En fait un nouveau fléchissement est intervenu en début d'après-midi lorsque l'on apprit qu'une des principales banques du Middle West avait relevé son Prime Rate (taux d'intérêt de base pour les prêts bancaires). Le raffermissement final a été inspiré par la déclaration du sénateur Mike Mansfield affirmant que le Congrès devrait demeurer en session en vue de discuter d'urgence le projet de surtaxe fiscale. Ces circonstances dramatiques pourraient en effet redonner vie à cette proposition susceptible de limiter les effets de l'inflation. Les mines d'or ont fait exception à la faiblesse générale du marché caractérisée par le fait que seules 193 valeurs clôturaient en hausse alors que 1,172 terminaient en baisse.

Parmi les groupes les plus faibles ont figuré les chemins de fer, les matériaux de construction, les télévisions en couleurs, les ordinateurs, les machines et les banques d'épargne.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 857.78 en baisse de 4.33 points; celui des chemins de fer à 227.73 en baisse de 3.19; celui des services publics à 122.25 en baisse de 1.57. 12,740,000 actions changent de main dont 960,000 au cours de la dernière demi-heure.

A Toronto

Frappés par la dévaluation de la livre sterling, les prix ont baissé lundi à la Bourse de Toronto où l'activité était ralentie. L'indice industriel a baissé de 1.21 à 161.40.

Cependant, la tendance de l'après-midi a été à la hausse après que l'indice eut fait un bon de plus de 3 points passant à 159.29 alors que les prix se furent raffermis un peu avant midi.

Seules les aurifères, traditionnellement reconnues comme des valeurs qui ne se déprécient pas, ont connu une bonne journée. L'indice des aurifères valait 178.63 à la fermeture, une hausse de six points. A un certain moment, au cours de la journée, il avait augmenté de 12 points.

Chez les industrielles, CPR a baissé de 1 5-8 à 58 1-8, Hudson's Bay de 1 3-4 à 20 1-2.

OPEMISKA COPPER

MINES (QUÉBEC) LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende par action plus un dividende supplémentaire de dix cents (10¢) par action ont été déclarés, tous les deux payables en fonds canadiens, le 15 décembre 1967 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 novembre 1967.

Par Ordre du Conseil

J.T. McWHIRTER

Secrétaire

Toronto, Ontario

14 novembre 1967

Falconbridge de 1 à 84 1-2, Trans-Canada Pipe Lines de 7-8 à 28 et Alcan et Consumers' Gas de 5-8 chacune passant à 26 et 207-8.

Inco, à la baisse durant presque toute la journée, a terminé à 120, une hausse de 1. Noranda, qui a annoncé une augmentation de ses revenus pour les neuf premiers mois de l'année, a gagné 5-8 passant à 50 5-8, et Seagrams a monté de 1-2 à 39 1-2.

Parmi les aurifères, Dome Mines a fait un bond de 2 1-4 passant à 51 1-2 après avoir atteint un sommet de 58, Campbell Red Lake a monté de 1 1-4 à 24 et Giant Yellowknife de 50 à 85. Chez les métaux de base, Denison a gagné 1-2 passant à 79 et

Rio Algom a monté de 1-4 à 33 3-4, Placer Development a baissé de 1 3-8 à 31 1-8 et Roman Corp. de 1-2 à 27.

Parmi les pétrolières de l'ouest Scurry-Rainbow a baissé de 2 à 41 3-4, Dome Petroleum de 1 3-4 à 51 3-4 et Central-Del Rio, Canadian Superior et Husky de 7-8 chacune passant à 19 3-4, 42 5-8 et 21 1-2 respectivement.

L'indice des pétroles de l'ouest a baissé de 5.96 à 199.17 et celui des métaux de base a monté de 58 à 104.00. Le nombre des transactions a été de 2,608,000 comparativement à 2,690,000 vendredi. Les baisses ont dépassé les hausses dans une proportion de 313 à 153 et 199 valeurs sont demeurées inchangées.

Beil Telephone Company of Canada, pour le trimestre terminé le 30 septembre 1967: \$28,548,153, soit l'équivalent de 82 cents l'action, au regard de \$23,824,199 et 78 cents l'action en 1966.

Canadian British Aluminium Company Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 juillet 1967: \$3,590,890, soit l'équivalent de 90 cents l'action, au regard de \$4,663,465 et \$1.17 l'action en 1966.

Industrial Acceptance Corp. Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1967: \$9,363,000, soit l'équivalent de \$1.57 l'action, au regard de \$9,162,000 et \$1.54 l'action en 1966.

CARRIÈRE DE CONSEILLER EN PLACEMENTS

Conseillers financiers spécialisés dans la recherche économique et boursière cherchent une personne (homme ou femme) compétente et sérieuse pour assurer la liaison de la maison avec les établissements financiers et les clients francophones. Bon anglais essentiel. Le bagage personnel inclura la comptabilité, les sciences économiques et les valeurs mobilières. Salaire entre \$7,000, et \$9,000, selon connaissances et expérience. Cette situation offre un bon potentiel d'extension de ces revenus. Appeler Mr. Rupert chez Lafferty Harwood & Co. Ltd. 861-2871.

Fonds Collectif "B" Dividende no 16

La compagnie donne avis qu'un dividende de quinze cents (15 cents) l'unité, payable le 15 décembre 1967, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

Ce dividende sera payé comme suit:

a) aux détenteurs de certificats nominatifs enregistrés et immatriculés le 15 novembre 1967, soit par chèque, soit sous forme d'unités de participation additionnelles, au gré du détenteur;

b) aux détenteurs de certificats au porteur, sur présentation et remise, le ou après le 15 décembre 1967, du coupon no 16, à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale ou de la Banque Provinciale du Canada.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC. Le Président et Directeur général, Gustave Boulanger, Montréal, le 15 novembre 1967.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

a changé de nom

Le nom maintenant est

Maison Placements Canada Inc.

membres de:

L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Bourse de Montréal

1130 PLACE DU CANADA

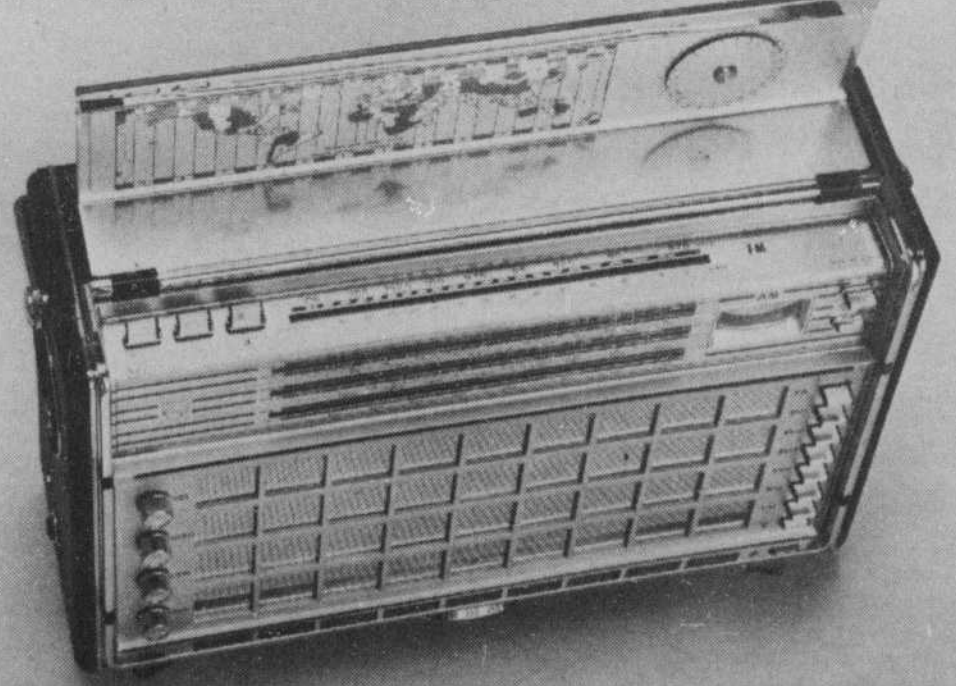
MONTREAL 3, P.Q.

Téléphone: 861-9761

Toronto: 364-3789

Québec: 692-0898

A moins de vouloir vraiment écouter en direct une leçon de russe depuis Moscou à 6h30, l'Orchestre du Concertgebouw depuis Amsterdam à 8h30, la messe depuis le Vatican à 3h30, du jazz depuis l'Italie à minuit et ramener votre bateau au port depuis 17° nord, 75° ouest, au large de Kingston, Jamaïque, vous n'avez pas vraiment besoin du "Minimonde".



Écoutez de bonnes émissions de radio, D'où qu'elles vous parviennent, elles se font plus claires avec le "Minimonde" qu'avec n'importe quel autre appareil capable de tenir sur une table.

Sept gammes d'ondes, dont les gammes d'ondes courtes de 11, 13, 16, 20, 25, 30, 40, 50 et 60 mètres, AM et FM. Vingt-deux transistors et diodes. Trois systèmes spéciaux d'antennes. Contrôle automatique de gain de signal, afin de ramener au même niveau les stations puissantes et

celles plus faibles. Réglage automatique de fréquence à l'accord F.M. Accord fin sur ondes courtes. Entrée/sortie pour magnétophone. Entrée/sortie pour tourne-disques. Sorties pour deux haut-parleurs supplémentaires. Écouteurs escamotables. Dispositif alimentation/secteur facultatif. Carte horaire mondiale et cadran de relevement pour la navigation. L'ensemble est vendu avec un manuel de 48 pages.

Le "Minimonde" est construit en fonction des normes particulièrement rigou-

reuses de Philips, pour fonctionner à l'échelle mondiale. (Le fait qu'il soit l'un des rares postes capables de fonctionner dans la jungle électromagnétique du Grand-Nord canadien est l'une des raisons de son immense succès.)

Merveille de la technologie radiophonique de Philips, le "Minimonde" est le poste de tous ceux qui veulent écouter (sans filtre) ce que le monde entier a à dire et qui fait du monde un minimonde. LE MONDE ENTIER FAIT CONFIANCE À PHILIPS

[illegible]

100



Le partage des responsabilités fait obstacle à une politique d'assainissement réel des eaux

"Tant et aussi longtemps que la responsabilité des eaux du Québec sera partagée entre trois ministères, il sera extrêmement difficile sinon impossible d'atteindre à une politique d'assainissement réel", a déclaré le nouveau ministre des richesses naturelles, M. Paul-E. Allard, qui recevait hier un mémoire du Conseil économique régional de l'ouest du Québec, à ses bureaux de la métropole.

Le Conseil, qui groupe des représentants des comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac, a profité de l'occasion pour présenter un autre mémoire, celui-ci au ministre de la voirie représenté par

son ingénieur en chef, M. Arthur Branchaud.

La requête adressée à M. Allard, portant sur le problème des eaux de l'Outaouais, demandait entre autres choses que cette rivière serve à une étude-pilote, ce que le ministre a dit être peu pratique à cause des particularités de ce cours d'eau et du coût prohibitif que susciterait son étude. Il a néanmoins expliqué:

"Comme une étude-pilote sur la conservation des eaux doit servir de guide pour l'application de politiques à l'ensemble du problème de conservation, le ministère a, depuis un an, étudié ce problème sur la rivière Yamaska dont le bassin est plus réduit et qui

ne nécessite pas d'entente gouvernementale. Le bassin de la rivière Yamaska est varié et offre ainsi l'éventail des problèmes que l'on retrouve sur un très grand nombre de rivières du Québec".

Triple responsabilité

M. Allard, répondant à un autre article du mémoire du Conseil économique régional de l'ouest du Québec, a fait remarquer que la politique des eaux de la province relève non seulement du ministère des richesses naturelles, mais aussi des ministères de la santé et des affaires municipales.

"Cela, a-t-il fait remarquer aux délégués, rend notre tâche plus difficile et complique fréquemment la solution des problèmes. Voilà pourquoi j'entends m'employer à obtenir le transfert de ces diverses responsabilités au ministère des richesses naturelles".

Le ministre a ensuite parlé de la classification des eaux, la disant essentielle en raison des nombreux usages qui s'en font actuellement, dont la navigation, la pêche et autres activités tant sportives que touristiques ou industrielles.

"L'assainissement des lacs, a-t-il précisé, ne peut d'ailleurs se faire uniquement par des règlements ou même des sanctions. Il faut que les gouvernements posent des gestes concrets tels que la construction d'usines d'épuration et de filtration des eaux. Le coût de telles réalisations étant particulièrement élevé, il existe nécessairement des délais inévitables".

L'accessibilité des eaux

Enfin, M. Allard a fait remarquer qu'une distinction doit être faite entre l'accessibilité aux cours d'eau sur le domaine public et sur le domaine privé. La première a été étudiée par un comité interministériel dont les recommandations récentes ont été acceptées en principe.

Une étude de Bernard Bonin sur les relations entre les firmes multinationales et l'Etat-nation

On parle beaucoup de l'avènement de la firme "multinationale". Personne, dans l'état actuel des connaissances, ne peut affirmer que les avantages que le Canada a retirés de l'investissement direct étranger, bien que réels, ont été maximisés et en particulier que certains de ces avantages n'auraient pu être obtenus à coût inférieur. Mais les relations entre les firmes "multinationales" et l'Etat-nation posent des problèmes dont on n'a pas fini d'entendre parler dans les années à venir.

Ce sont ces problèmes que M. Bernard Bonin, professeur agrégé à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, étudie dans "L'investissement étranger à long terme au Canada", ouvrage dont le lancement avait lieu ces jours derniers.

M. Bonin a voulu montrer qu'un pays est en droit de s'interroger sur ces problèmes et de légiférer de façon à créer un cadre à l'intérieur duquel les firmes "multinationales" devront évoluer.

Il nous a semblé, écrit l'auteur dans l'introduction de son ouvrage, que l'étude de l'expérience canadienne comporterait un certain intérêt. Nul ne part ailleurs dans le monde, le capital étranger n'occupe une place aussi importante qu'au Canada, nulle part ailleurs, peut-être, la présence du capital étranger n'a-t-elle suscité autant de débats, autant de controverses.

Outre sa série de "Etudes", qui en est rendue maintenant à sa 17e publication, l'Institut d'économie appliquée de l'Ecole des hautes études commerciales a aussi lancé, à l'intérieur des ouvrages édités par l'Ecole une collection d'œuvres plus importantes consacrées aux problèmes économiques contemporains.



M. Bernard Bonin

L'ouvrage de M. Bernard Bonin est le troisième de cette série, les deux premiers étant ceux de deux anciens professeurs, M. Jean Mehling, sur la question des grèves, et le compte rendu des travaux du colloque canado-français de 1963 sur les "problèmes de planification", sous la direction de François Perroux.

Laval: 58% des étudiants sont contre l'intervention des Américains au Vietnam

QUEBEC (DNC) — Un sondage fait récemment à l'université Laval révèle que 58 pour cent des étudiants de cette institution sont contre l'intervention américaine au Vietnam tandis que 30 pour cent l'approuvent.

Le sondage a été effectué par le bureau d'information et de publicité de l'Association étudiante (L'AGEL). Un échantillon de 780 étudiants et étudiantes ont répondu à un questionnaire. On sait que plusieurs centaines d'étudiants de Laval ont participé au cours de la fin de semaine à des manifestations contre la guerre du Vietnam devant le consulat américain et le parlement.

Ces manifestations, qui ont eu lieu aussi dans plusieurs villes québécoises étaient organisées par L'UQEQ.

Voici les résultats du sondage tels que publiés dans le dernier numéro du "Carabin", organe de l'AGEL:

1— Etes-vous pour ou contre l'intervention américaine au Vietnam?

Pour: 30 pour cent, contre 58 pour cent, indifférent 7 pour cent, abstentions 5 pour cent.

2— Approuvez-vous les manifestations contre l'intervention au Vietnam?

Oui 49 pour cent, non 36 pour cent, indifférents 10 pour cent, abstentions 6 pour cent.

3— Etes-vous prêts à manifester contre l'intervention américaine au Vietnam?

Oui 35,5 pour cent, non 50 pour cent, indifférents 6 pour cent, abstentions 3 pour cent.

Ceux qui sont prêts à manifester contre l'intervention américaine préconisent les manifestations suivantes:

Marche sur le consulat américain: 156 personnes; colloque: 147; grève générale 83; banque de sang: 124; aide ma-

térielle au Vietnam-Nord: 100; grève de la faim: 23; action violente: 28; manifestation continuelle devant le consulat américain: 96.

Ceux qui ne sont pas prêts à manifester exposent les raisons suivantes: ce n'est pas mon problème: 18; on ne change rien par une manifestation: 127; on ne peut pas voir les deux côtés de la médaille: 156; autres raisons: 109.

Aide des provinces riches aux provinces démunies?

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell, s'est fait l'avocat de l'unité nationale sur les plans économique et culturel, disant aux membres du Canadian Club de Montréal que les provinces sous-développées pourraient être forcées de s'adresser aux voisins plus riches "si la vitalité et l'efficacité du gouvernement central va en diminuant".

Statut particulier

"Nous devons réconcilier les droits et les désirs légitimes des Canadiens de langue française, parce que notre confédération a été fondée sur une association à parts égales des deux peuples fondateurs." Cependant, selon M. Campbell, l'unité politique et économique de l'ensemble du Canada est un objectif plus élevé.

"C'est ce qui doit être maintenu à tout prix; il ne saurait être question de sacrifier cet objectif pour accommoder les deux races fondatrices."

Le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard a déclaré que les habitants de sa province sont en faveur d'un statut particulier pour le Québec parce que "nous, de l'Île du Prince-Édouard, avons toujours estimé que nous méritons... une forme de statut spécial au sein de la confédération canadienne."

Johnson compte présenter les vues constitutionnelles du peuple du Québec, à Toronto

SAINT-JEAN (de notre envoyé) — Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré samedi à la conférence de presse qui a suivi le caucus de ses députés à Saint-Jean, que la position qu'il présentera à la conférence de Toronto sur l'avenir de la Confédération reflète les vues constitutionnelles de la population du Québec, et non pas seulement celle du parti de l'Union nationale.

L'opinion du Québec ne serait-elle pas plus complètement représentée si l'Opposition libérale faisait partie de la délégation du Québec à la

conférence de Toronto les 26-30 novembre prochain? "Quelle aille du parti libéral dois-je inviter?" a répondu M. Johnson faisant allusion aux tensions qui divisent les libéraux sur la question constitutionnelle.

La veille, le premier ministre, lançant une pointe au parti défait en juin 1966, avait dit: "Nous n'aurons pas à attendre une défaite pour retourner au peuple, nous sommes issus du peuple et nous n'avons jamais perdu nos contacts avec le peuple."

Le même jour le whip en chef de l'Union nationale, le député de Wolfe, M. René Lavoie, a révélé que les députés du parti avaient approuvé une résolution en vertu de laquelle les députés rencontreraient les ministres deux fois par semaine.

En vertu de ce système, les députés pourraient rencontrer deux fois par semaine et à tour de rôle les membres du Cabinet provincial à qui leurs occupations le permettraient.

Un des principaux griefs formulés par les membres du caucus était que les ministres ne sont pas assez accessibles aux députés.

Autos électriques mises en vente

(AFP) — La société de constructions électriques Westinghouse Electric Co a commencé la livraison de ses voitures électriques à deux places Marketer-1 actionnées par 12 batteries de 6 volts fonctionnant au plomb et au zinc. Elles peuvent atteindre une vitesse de 25 milles et rouler 50 milles sans recharger les piles.

Le prix de vente varie de \$2,500 à \$3,000.

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

St. Raphaël
Aperitif de France

Au Québec et au Canada

Droit des juifs de vivre en citoyens à part entière

Les personnes d'origine juive ont le droit autant que n'importe quel groupe au Québec ou au Canada de faire partie de la communauté et de participer à sa vie suivant leurs efforts et leurs capacités. Leur droit de vivre comme citoyens à part entière, dans la confiance et la sécurité, n'est pas moins grand dans cette province où ailleurs au Canada, a déclaré le député libéral de Windsor, M. Herb Gray, dans une allocution prononcée devant les membres de la synagogue Chevra Kadisha-B'Nai Jacob.

Les racines des Canadiens juifs remontent aux débuts du Canada et du Québec, a-t-il dit, rappelant qu'il y a quelque 200 ans, c'est un marchand juif de Bordeaux, Abraham Gradis, qui avait fourni à la Nouvelle-France la nourriture et les biens nécessaires à sa survie, alors que le roi de France à Versailles avait presque oublié cette colonie perdue dans l'Amérique du Nord.

Il y a quelque 160 ans, c'est un autre Juif, Ezekiel Hart, qui ouvrit la voie de la tolérance et de l'égalité au pays en combattant pour occuper le poste auquel les citoyens du comté des Trois-Rivières l'avaient élu et réélu.

Aujourd'hui des constructions, des entreprises et des commerces montrent cette présence du groupe juif, qui offre de l'emploi et des promotions autant aux Canadiens de langue française que de langue anglaise, a dit M. Herb Gray, qui a demandé s'il pouvait être sérieusement question du droit pour les Juifs de continuer de contribuer au Québec et d'y vivre dans la sécurité et en bonnes relations avec tous leurs voisins.

Association des retraités du Québec

QUEBEC (PC) — Une association de fonctionnaires retraités du gouvernement du Québec sera fondée dans le but de réunir les quelque 10,000 fonctionnaires provinciaux retraités et de prendre en charge la défense de leurs intérêts auprès du gouvernement.

Les bases d'une telle association ont été jetées à Québec, par la formation d'un comité provisoire de trois membres: MM. Champlain Dumontier, Ulric Jean et Georges Boulanger, ce dernier agissant comme secrétaire.

Une section de Québec sera officiellement créée d'ici quelques semaines et l'association générale projetée compte s'adjoindre ultérieurement des sections de retraités à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Hull, et autres centres du Québec.

Les fonctionnaires retraités du gouvernement provincial, a-t-on dit, n'ont obtenu qu'un seul rajustement de leurs pensions depuis 1960, comparativement à trois pour les fonctionnaires retraités du gouvernement fédéral.

Les revendications immédiates de la future association porteront sur le rajustement des pensions, comme l'ont obtenu les fonctionnaires fédéraux, la continuation de l'assurance-groupe gratuite du gouvernement, pour une police de \$1,000 et l'augmentation de la pension accordée aux veuves des fonctionnaires retraités.

à louer...
point de vue
de luxe
sur le fleuve
et la montagne

2 Westmount Square

21 étages d'appartements
libres à louer



Une maison de rapport moderne et des plus huppées s'élève à Westmount, vous offrant un point de vue magnifique. A quelques pas de là, se découpent les flancs de la montagne; au loin, se dessinent le panorama de la ville et le majestueux St-Laurent.

Habiter au 2 Westmount Square, c'est vivre dans un immeuble de grande classe. Ce luxueux gratte-ciel de 21 étages se dresse, droit comme un i, sur une terrasse, au coeur d'une élégante galerie de boutiques internationales. Une entrée privée, au sous-sol, donne accès au métro. Cet édifice a été conçu par Ludwig Mies Van der Rohe, architecte de renommée mondiale. Prenez rendez-vous et venez visiter ce superbe immeuble situé au 2 Westmount Square, au coin des rues Greene, Ste-Catherine, Wood et Maisonneuve. Vous serez conquis!

Renseignements supplémentaires:
931-4229 (location sur les lieux)

MONDEV CORPORATION LTD.

(compagnie associée à Montreal Trust)
1 Place Ville-Marie, Montréal

md

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Lancer-frappe au hockey-polo - Le jeune Ian Rose, 10 ans d'Edmonton, attend patiemment la venue de l'hiver à Edmonton, pour enfin pratiquer son sport favori, le hockey. En dépit d'une température de 45 degrés qui n'a pas permis de faire de la glace sur la patinoire paroissiale, Rose

s'est rendu résolu sur les lieux pour au moins y essayer son baton de hockey. C'est en canot cependant qu'il a dû le faire, comme en fait foi cette saisissante photographie.

Téléphoto AP

Les problèmes de Clair...

Sutherland et Gilbert ne pourraient jouer samedi

OTTAWA — Des rumeurs circulaient l'été dernier voulant que Don Sutherland en fût à la fin de sa carrière comme joueur débutant quand il a joint les Rough Riders d'Ottawa. Mais ça, c'était l'été dernier.

Aujourd'hui, d'aucuns craignent que les Riders ne puissent remonter la pente sans les services de Sutherland.

Dimanche, alors que les Riders perdraient 11-3 aux mains des Tigers-Cats de Hamilton, le demi défensif âgé de 31 ans a eu deux côtes fracturées au cours de cette première d'une série de deux joutes au total des points constituant la finale de la Conférence de football de l'Est.

Bien que Sutherland déclare qu'il sera rétabli à temps pour la joute à Hamilton samedi, le médecin des Riders, le Dr Ken Wilson, a d'autres idées dans la tête.

"Je ne crois pas qu'il soit capable de jouer," a dit le Dr Wilson après avoir examiné les rayons-X des côtes de Sutherland. "C'est une blessure très douloureuse."

Joueur-clé

Sutherland n'est peut-être pas aussi rapide qu'il l'était il y a quelques années, quand il était choisi d'année en année pour toute étoile du football, mais grâce à son expérience comme bloqueur et spécialiste des bottés de placement, il est devenu un homme-clé tant à l'attaque qu'à la défense des Riders.

Sauf durant les bottés de précision, il a évolué très peu souvent à l'attaque cette saison, mais il avait un poste régulier à la défense. Il s'est occupé des bottés de dégagement dans le cas d'urgence et

a effectué d'excellents retours de bottés depuis qu'on l'a affecté à ce poste en fin de la saison régulière.

Il a été blessé dimanche en effectuant un retour de botté. Il venait à peine de botter un placement de 12 verges dominant aux Riders leurs seuls points de la partie.

Autres blessés

Sutherland ne fut pas le seul joueur ottawais à subir des blessures au cours de cette bataille défensive. Le demi Don Gilbert soigne une blessure à une cheville et l'ailier Margene Adkins, une recrue, a été victime d'une commotion cérébrale en bloquant un adversaire à la dernière minute de jeu.

On doute que Gilbert puisse revenir au jeu samedi, mais Adkins serait à son poste régulier.

Si Sutherland et Gilbert doivent s'absenter du jeu samedi, les Riders feraient probablement appel aux services du vétéran Larry DeGraw dans le champ arrière défensif, tandis que Moe Racine reprendrait son ancien poste comme spécialiste des convertis et des bottés de placement, poste que Sutherland lui a enlevé à la mi-saison.

Marcel Dostie ne laisse rien au hasard dans sa course au championnat

Le conducteur Marcel Dostie, bien en voie de remporter le championnat 1967 des courses sous harnais sur la scène locale, ne veut prendre aucune chance de voir glisser de ses mains, le titre tant convoité.

Quoique possédant une confortable avance sur ses concurrents, dans la course au prix O'Keefe, Dostie a démontré, durant la dernière fin de semaine, qu'il n'avait pas l'intention de voir son avance réduite.

En temps normal, Marcel Dostie, qui est sous contrat avec la ferme Miron, limite ses activités aux chevaux de cette écurie. Toutefois, dans une tentative pour affirmer son emprise sur le prix O'Keefe, il s'est transformé en conducteur substitut, depuis une semaine.

Ceci lui a permis de démontrer toutes ses qualités de bon pilote durant la dernière fin de semaine. En 12 départs, il a complété une fiche de 2-5-3.

Un seul des 12 chevaux qu'il a conduits était de la ferme Miron. Il s'agissait de Dino Mir, qu'il a conduit à une victoire facile, dimanche, permettant au poulain de trois ans de connaître sa sixième victoire d'affilée. Ses performances de la fin de semaine ont porté son total de départs à 103 pour la présente réunion, pour une fiche de 29-22-18, lui permettant de s'échapper encore plus de ses deux plus proches rivaux, Henri Filion et Gilles Lachance.

Entre-temps, le 92e programme du meeting d'automne verra Rocky Herbert préférer ce soir, dans un amble-conditions d'un enjeu de \$2.200.

Ce rejeton de six ans de Alpha Hal a accompli un remarquable retour, cette saison, après avoir été tenu à l'écart durant 1966, à cause de blessures. En 19 courses, il affiche un record de 6-2-3, pour un total de gains de \$10.266. A sa dernière course, il a fait troisième à Le Lion et Earlylakes John.

La principale opposition viendra probablement des Rees Rodney, Belle Wilson et Mr. Champ B. Les autres seront Armbr Gumbol, Pronto Pal, McKlyo Counsel, Awol et Cagney Hanover.

Le conducteur Keith Waples de Victoria Harbor, Ontario, a dû débourser \$50, pour un quart de mille trop lent avec Drummond Hanover. L'incident est survenu dimanche, dans la cinquième course.



Un nouveau tapis de plastique en opération sur les voies d'accès aux monte-pente du Gray Rocks Inn, ajouté à l'amélioration de la technique de fabrication et de réparation de la neige artificielle sur les pentes, permettra à ce populaire centre de villégiature des Laurentides d'offrir une saison de six mois aux amateurs de ski.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141

1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Encouragez nos annonceurs

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

ÉLECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

Les Cats cherchaient-ils à plaquer?

Ferme démentie de Sazio aux rétentions des "experts"

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - 47 NW \$1,000		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,100
Indiana State	5	2 1 1 1 2	2,113 R. Houters
Knights Air	5	1 1 1 1 5 2k	2,113 R. Coutu
Superior Song	2	3 3 3 3 3 3	2,114 J. Duford
Ayer's Man	1	4 4 4 4 5 4 2	2,121 A. Hébert
Valentine Mir	7	5 5 5 5 5 5 1/2	2,123 L. Bergeron
Steamer Mir	8	7 7 6 6 6 15 6 22	2,123 M. Lachance
Lobo Hanover	6	3 3 3 3 7 7 2 5k	2,122 J. Jodoin
Aperitif	3	5 5 5 5 8 8	2,143 J. Desrochers
4 Indiana State	9,70	4,30 3,00	Temps: 31,1 1,03,3 1,56,2 2,11,3
Knights Air	6,20	5,40	Piste bonne.
2 Superior Song	2,40		
DEUXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,000		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,100
Roland Duke	1	1 2 2 2 2 1 1 1/4	2,103 G. Ballargeon
Tarzan White Way	2	1 4 3 3 1 2 2 1/4	2,104 R. Côté
Rock Chief	3	1 1 1 1 1 1 1 3/4	2,112 A. Boucher
Muffin Hanover	7	5 4 4 4 4 5 1/2	2,112 C. St-Jacques
Willow Song	8	5 5 5 5 7 7 2 5k	2,122 M. Turcotte
Brother MacDon	6	6 3 5 5 5 1 6 7 3/4	2,123 L. Lapage
Warrior	5	7 7 7 7 8 8 7 1 1/2	2,14 M. Lachance
Just Rite	4	6 5 5 5 6 1 8	2,143 J. Hébert
1 Roland Duke	5,40	3,70 3,10	Temps: 31,1 1,04,4 1,51,1 2,10,7
Tarzan White Way	6,70	3,90	DOUBLE: 4-1 Piste: \$22,50
3 Rock Chief	2,50		
TROISIEME COURSE - 47 NW \$2,500		Conditions	Amble 1 mille - Bourse: \$1,500
Doug Johnston G.	6	2 2 2 2 2 1 1 3/4	2,07,3 R. Bouthillier
Pomplier Bill	7	7 6 6 6 6 4 2 1 3/4	2,07,4 G. Filion
Stirling Mir	5	7 7 5 5 5 5 1 2k	2,08 D. Laroche
Marie Hardy	1	1 3 3 3 1 1 1 4 5 1/2	2,08,1 R. J. Lapage
Key Feature	8	8 8 8 8 7 8 5 1 2	2,09,1 T. Desrochers
Duke Crith	3	4 4 3 3 3 1 6 4	2,09,1 M. Lachance
Check	4	4 5 5 5 7 6 1 7 1 1/2	2,09,2 K. McElroy
Willow Creek	2	1 4 4 4 8 8	2,12,1 K. Carmichael
6 Doug Johnston G.	11,70	5,70 3,50	Temps: 29,1 1,01,3 1,54,1 2,07,3
Pomplier Bill	5,80	3,20	Piste bonne.
7 Stirling Mir	3,80		
QUATRIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,600		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,700
Lullwater Frost	5	1 1 1 1 4 5 2 1 1/4	2,12,1 M. Lachance
Isola Hanover	5	5 5 2 2 3 4 2 2k	2,12,1 M. Turcotte
Fairside Star	7	7 3 3 3 2 2 1 3 1/2	2,12,1 K. Pritchard
Kingston	1	1 4 4 4 5 2 4 2 1/4	2,12,3 M. Dostie
Dutch Bardis	3	5 5 5 5 7 7 3 5 1/2	2,13,1 G. Desrochers
Riddell Brown	2	2 1 1 1 1 1 1 1 1/4	2,13,3 J. G. Martineau
Rodney Frost	4	6 6 6 6 6 6 1 7 1/2	2,13,3 G. Ballargeon
Armbr Gumbol	6	7 7 7 7 8 8 8 8	2,14,2 L. Bourgeois
8 Lullwater Frost	36,80	14,70 9,00	Temps: 35,1 1,07,2 1,39,4 2,12,1
Paul Frisiro	1	4 5 5 5 8 8	2,13,4 G. Emond
7 Fairside Star	6,50	4,30	DOUBLE: 5-8 Piste: \$106,10
CINQUIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,000		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,100
Ernie League	3	7 7 7 7 5 5 1 1 1/4	2,11,3 R. White
Calvalade Mike	4	8 8 8 8 5 5 1 2k	2,11,3 M. Turcotte
Little Dandy	2	6 6 6 6 4 4 3 1 3/4	2,11,3 R. Côté
GREGE	5	5 5 2 2 2 2 2 4 1/2	2,11,3 A. St-Amour
Lover Hal	6	6 6 6 6 5 5 3 3/4	2,12,3 M. St-Jacques
Horatus	7	7 1 1 1 1 1 1 1 1/4	2,13,2 P. Saur
Richard	8	8 8 4 4 7 7 1 1 1/4	2,13,3 M. Lachance
3 Ernie League	6,30	3,40 3,10	Temps: 31 1,04,1 1,37,4 2,11,3
4 Calvalade Mike	6,70	4,60	Piste bonne.
2 Little Dandy	4,30		
SIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,600
Diamond Fence	6	6 4 3 3 3 2 2 1 1/4	2,07,2 M. Picard
Eden Chance	1	1 5 7 8 6 6 1 2 1 1/2	2,07,2 G. Y. Beauchamp
Speedy Pointer	7	1 2 3 3 1 1 1 1 1/4	2,07,3 C. Desjardins
Torrid Freight	2	5 4 5 5 5 2 4 1/2	2,07,4 C. St-Jacques
Beautiful Kelly	5	5 8 5 5 4 4 1 5k	2,07,4 G. Ballargeon
Overland Night	8	2 1 1 1 1 1 1 1 1/4	2,07,4 D. McTavish
Joeys Pal	4	7 7 6 6 6 6 7 7	2,08,1 R. Côté
Klamath Song	3	6 6 7 7 7 7 8	2,08,1 R. Côté
6 Diamond Fence	25,80	11,40 7,00	Temps: 30,2 1,05,2 1,34,2 2,07,2
1 Eden Chance	5,40	3,80	Piste bonne.
7 Speedy Pointer	5,00		
SEPTIEME COURSE - 47 NW \$3,500		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,700
Darwin Rider	7	6 1 1 1 1 1 1 1 1/4	2,10 A. Aubin
Rushing Brook	5	5 5 5 5 2 2 1 2k	2,10 A. G. Brousseau
Prince Yonder	2	3 3 3 3 4 4 3 1 2	2,10 G. Filion
Lynn Crystal	3	2 2 3 3 3 1 4 9	2,10 M. Bouvette
Jeb Wynd	4	4 3 6 6 6 6 5 2 5 4	2,11,4 P. S. Gray
Kawartha Butek	3	4 4 4 4 5 5 6	2,12,3 M. Gagnier
7 Darwin Rider	9,00	4,70 3,20	Temps: 31,2 1,08,1 1,58,1 2,10
5 Rushing Brook	4,90	3,50	DOUBLE: 5-7 Piste: \$15,50
2 Prince Yonder	5,30		
HUITIEME COURSE - 47 NW \$2,500		Conditions	Amble 1 mille - Bourse: \$1,500
Armbr Gumbol	5	1 2 2 2 1 3 1 1 1/4	2,07,3 L. Pelletier
Count Tins	4	7 6 6 6 4 2 2 4	2,08 G. Crowe
Irish Times	3	4 4 4 4 3 3 1 3k	2,08,4 M. Lachance
Ace Deal	2	5 5 5 5 6 4 2 1/4	2,08,4 J. Quessy
Clody Rose	8	8 7 7 7 6 6 5k	2,09,1 R. Caldwell
Timb Mir	3	2 1 1 1 1 1 1 1 1/4	2,09,2 M. Turcotte
Two Mount, Vase	7	7 7 8 8 8 7 7 1 1	2,10 A. Cromier
Northwood David B	6	6 3 3 3 4 4 5 8	2,12,1 C. Desjardins
4 Count Tins	8,90	4,20 3,40	Temps: 31,2 1,03,3 1,35,2 2,07,3
3 Irish Times	3,40	2,50	Piste bonne.
NEUVIEME COURSE - 47 NW \$4,000		Conditions	Amble 1 mille - Bourse: \$1,800
Nibbles Benny	1	1 3 4 5 2 1 1 1 1/4	2,07,2 M. Turcotte
High Test	2	4 5 5 5 5 2 1 2k	2,07,3 C. St-Jacques
Bachelor Star	3	4 5 5 5 6 6 1 4 5	2,07,3 J. MacGregor
Adios Marcel	7	7 7 7 7 7 7 1 5 3/4	2,08,4 M. Lachance
Super Dares	5	5 6 6 6 7 7 1 5 3/4	2,08,4 G. Ballargeon
Lions Adios	4	4 5 2 2 1 1 1 1 1/2	2,09,1 J. G. Brousseau
Ruby Blackstone	3	2 1 2 1 2 1 2 1 1/4	2,09,2 R. Barbeau
Meadow Byrr	8	8 1 3 3 4 4 5 8	2,09,2 R. Ponton
1 Nibbles Benny	7,80	3,70 3,10	Temps: 31,2 1,04,1 1,35,2 2,07,2
2 High Test	3,90	3,00	Piste bonne.
6 Bachelors Star	3,40	2,50	
DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,000		Conditions	Trot 1 mille - Bourse: \$1,100
Nettie Herbert	6	5 3 3 3 2 1 2k	2,10,3 M. Dostie
Royale Bel	5	4 7 7 7 7 3 1 1/4	2,11 M. Lachance
Sum Dares	4	7 7 7 7 6 6 1 1 1/2	2,11,2 R. Côté
Amiable	7	6 6 6 6 5 5 4 1 1/2	2,11,2 M. Turcotte
Poplar Portia	1	1 4 4 4 5 5 4 1 1/2	2,11,3 J. Desjardins
Baby Mir	3	2 2 2 2 2 2 3 1 7	2,12,3 S. Grel
5 Nettie Herbert	10,80	5,50 3,60	Temps: 30,3 1,05,4 1,36,3 2,10,3
6 Royale Bel	10,50	5,80	EXACTA: 8-6 Piste: \$161,00
Retiré: (2) Mac Mary	6,80		

HAMILTON — Les experts sont dans l'erreur, affirme le pilote Ralph Sazio, des Tiger Cats de Hamilton.

Sazio prétend que les Ticats ne cherchaient pas à plaquer les receveurs des Rough Riders d'Ottawa dimanche dans la première d'une série de deux joutes au total des points de la finale de l'Est, que Hamilton a remporté 11-3 à Ottawa.

"Je ne sais pas où les soi-disant experts sont allés pêcher cela, mais ce n'est sûrement pas vrai," a déclaré hier le pilote des Ticats.

"Nous savions que Russ Jackson quart arrière des Riders avait des talents tellement variés qu'il nous fallait procéder à divers jeux défensifs. Nous n'avions nullement l'intention de plaquer les receveurs d'Ottawa avant que le ballon ne fut dans les airs. Ils étaient bien couverts, un point, c'est tout.

"Nous avons varié notre défense, parfois d'homme à homme, parfois zonale."

Le "chugging"

Dans un article publié dans un journal torontois, on prétend que Bob Krouse, des Ticats a arrêté le meilleur receveur d'Ottawa, Margene Adkins, en faisant à la ligne de mêlée du "chugging" une manœuvre légale destinée à empêcher un receveur d'avancer avant que le quart arrière n'effectue sa passe.

Sazio s'est dit satisfait de la tenue d'Allen Smith, qui en était à son premier match dans l'uniforme des Ticats après avoir été renvoyé par les Bills de Buffalo de la Ligue Américaine de football.

"Grâce à son touché au début de la joute, il a mérité un poste régulier sur l'équipe," a dit Sazio.

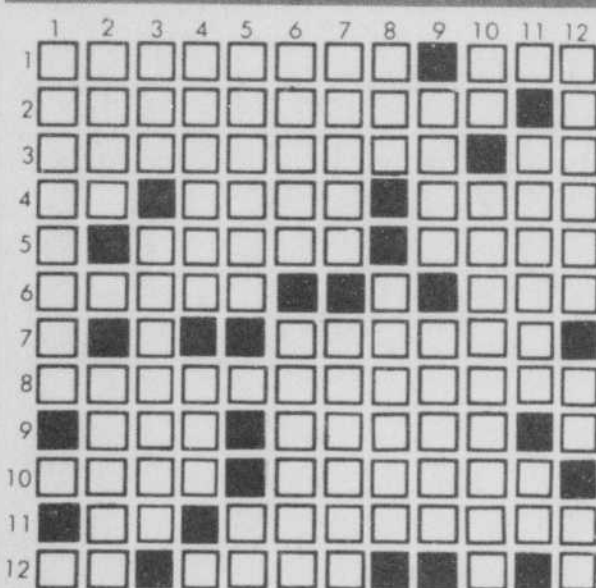
Hamilton s'en est tiré indemne de cette joute.

"Nous sommes en excellente condition et j'ai accordé à mes joueurs un jour de congé."

Les Ticats reprendront leurs exercices aujourd'hui.

Sazio déclare qu'il utilisera les mêmes jeux défensifs lorsque son club rencontrera les Riders samedi. Cette joute sera télédiffusée au réseau CTVA à compter de 2h de l'après-midi, HNE.

les MOTS-CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Quartier de l'île de Mont-réal - Audacieux
- Il ne font que copier
- Provinces moins privilégiées que le Québec - Fleuve italien
- Indéfini - Organe - Qui n'a aucun effet
- Mai à l'aise - Ne manque généralement pas d'intérêt
- Pour fortifier le corps - Champ d'herbe
- Exprimer des mots
- Vague
- Conditment - Gai
- Barre pointue - Port franc d'Europe
- En vain - Active pendant les fêtes
- Protège le doigt - Elle inspire le poète

SOLUTION D'HIER

Horizontalement

- REGLEMENTER
- EPAILLER - ANES
- CEINDRE - PO
- IR - EO - AACR
- DOT - REMBLAIS
- INEGALABLES
- V - MADELEINE
- IMPROVISE - V
- SALE - ENSELER
- TRESOR - E - E - S
- ES - T - F - EMET
- S - CREMATOIRE

Verticalement

- RECIDIVISTES
- EPERON - MARS
- GAI - TEMPLE - C
- LUNE - GARES - R
- ELDORADO - OTE
- MER - ELEVER - FA
- ERE - MALIN - FA
- N - ABBESSE - T
- TA - ALLIE - EO
- EN - CAEN - REMI
- REPRISE - R - E
- SOTS - VESTE

SEAVER,
RECRUE DE
L'ANNÉE

NEW YORK — Le lanceur droitier Tom Seaver, des Mets de New York, a été désigné hier la recrue de l'année dans la ligue Nationale de baseball. Il a été le choix de 11 chroniqueurs de baseball sur 20 dans le scrutin annuel.

Montréal-Québec

par le Rapido
vous voyagez
en toute quiétude

à quatre pieds
d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrive à Ste-Foy.
- Le tarif Rouge est de retour!
- Billet simple de voiture coach, \$4.20
- les jours de tarif Rouge:



LUCIEN LAVERDURE INC.

8852 Boul. St-Laurent (nord du Boul. Métropolitain)
Tél.: 384-9040

ÉQUIPEMENT COMPLET SKI ET HOCKEY

Badminton - Cadeaux et gifts sport

Ouvert jeudi - vendredi 9 p.m. samedi 3 p.m.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

INSCRITS A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE	TROT - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. My Prince	A. Desjardins	Pas tout seul
2. Landrace	A. Desjardins	Un bon chaus
3. Honey Brook Syl	A. Desjardins	Attention!
4. Sunny Mir	A. Desjardins	0 en 24 cette année
5. Fred Scott Junior	J. Labaie	Même chose en 26
6. Gas The Great	G. Lachance	Tendons la chance
7. Henry Jones	A. Lavalée	Poussons ne nous pas
8. Linden Moss	J. C. Martineau	Bah!

DEUXIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Martha's Son	R. Côté	Première des devants
2. Billy Gallon	R. Côté	Dans la course
3. Lucky's Widow	E. White	De Liberty Bell
4. Sunny Bonnie	G. Baillargeon	Qui sait?
5. Ezra's Rose	K. Carmichael	Pour tenir le coup
6. Mohawk Princess	M. Chabot	Difficile de la
7. Dora Gendin	W. Bourgon	Avec la pile
8. Express Belle	G. Desjardins	Mauvaise dernière

TROISIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.500
1. Tarrs End Play	A. Hanna	2e d'attribution
2. Sir Diller	P. Desjardins	Un concurrent à l'autre
3. Burt A	P. Desjardins	De Liberty Bell
4. Studyardle Chant	A. Boucher	Bonne dernière
5. Monsieur Richelieu	G. Lachance	Possibilités
6. John's Joy	R. Côté	Bien placé
7. Star Adam T	B. Côté	Bah!
8. Amis éligibles	Y. Proulx	Pasons...

QUATRIEME COURSE	TROT - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Paris Demon	D. McTavish	Vive une de sa suite
2. Beau Mar Mar	A. Boucher	Un rendez-vous
3. Meadowood	M. Picard	Oublié sa dernière
4. Host Charm	B. Bourgon	Difficile, même de la
5. Early Dale	B. Côté	Entre hommes mains
6. Notation	R. Côté	Si peu
7. Mary's Last B	P. Caldwell	Trop peu!
8. Amis éligibles	B. Côté	Si pas plus...

CINQUIEME COURSE	AMBLE - CONDITIONS	BOURSE: \$1.100
1. Our Duchess	R. Caldwell	Sa première victoire!
2. Brother Chief	M. Bouvrette	Une pour Michel?
3. Berthel Adon	J. G. Brousseau	Longue route
4. Dora Harmony	J. Robert	Un départ
5. Sunshine Mir	B. Côté	De Québec
6. Ann Direct Adon	J. L. Villard	Pas direct!
7. Parading Ponce	H. Filion	La parade
8. Handy Brewer	B. J. Lapage	Dernier?

SIXIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Dandy Brooke	S. Grise	Il serait temps!
2. Faithful Pick	M. Turcotte	Bon espoir...
3. Chester Brown	K. Pritchard	Avec bonne piste
4. Ida Purdue	A. Desjardins	Conducteur en forme
5. Colonel Stone	J. C. Martineau	Tête dure?
6. McQuick	U. 7 châteaux	Un 7 châteaux
7. Swing Harmony	B. Kennedy	La pile
8. Brandon Hammer	P. Roberge	Pas dans le coup

SEPTIEME COURSE	TROT - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Doris Giers	G. Côté	Pier-vous?
2. Rusty Dean	R. Côté	Un aspirant solide
3. Old Scrooge	G. Hess	A gagné sa dernière
4. Ben Away	R. Caldwell	Une chance
5. High Gay	F. Leboeuf	Vient de qualifier
6. Archie Mon	A. Hanna	Bien au départ
7. Tracker Jet	W. Bourgon	Peu
8. Champ Man	B. Côté	Pas plus

HUITIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.100
1. Michelle C	M. Turcotte	Quasi certain
2. Sir Jasper	C. Desjardins	Dans l'opposition
3. Hearty Dates	G. Lachance	Hérentiers
4. Robt Lem	Y. Proulx	Pourrait un bon billet
5. Lady Alice	M. LeFebvre	Au pays des merveilles
6. May's Choice	P. Desjardins	Pas un choix d'automne
7. Champ Butler	P. Desjardins	Sans un mot
8. Just Joe	C. Poulin	Oups...

NEUVIEME COURSE	AMBLE - CONDITIONS	BOURSE: \$2.200
1. Rocky Herbert	P. Desjardins	Il est dû
2. Reese Rodney	D. Laroche	De Québec
3. Belle Wilson	C. Poulin	Bien placé
4. Mr. Champ B	P. Desjardins	Ne pas négliger
5. Cagney Hanover	R. Ponton	A surveiller
6. McRyo Cousin	G. Lachance	Dans le peloton
7. Armbrt Gambol	J. MacGregor	A vos risques
8. Pronto Pal	A. Hanna	Pas beaucoup de chances

DIXIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.100
1. D. And M	M. Turcotte	Oublier sa dernière
2. Eddie Lee	M. Bouvrette	J'y crois
3. Milton Hanover	R. Bardier	Fera bonne lutte
4. Jimmy N	P. Desjardins	Pas cette fois
5. Garguio Queen	M. Turcotte	Bah!
6. Will Travel	L. Bourgon	???
7. Brave Tag	F. Leboeuf	Pas considéré
8. Lori Johnston	J. Hebert	Non, pas!

La question du "pool" avant tout!

INNSBRUCK AUTRICHE - La Fédération autrichienne de ski a décidé de ne pas participer aux jeux olympiques d'hiver de Grenoble si la question du "pool" de financement n'est pas résolue immédiatement. L'entraînement de l'équipe de ski d'Autriche a été arrêté avec effet immédiat.

Crochétière refuse son adhésion à la fédération

Henri Crochétière, président de l'Association de hockey amateur du Québec, a déclaré hier à Montréal que son association ne peut envisager de devenir membre de la nouvelle fédération du hockey amateur du Québec, récemment fondée, et dont M. Gaston Marcotte est le président.

Lors de la réunion statutaire de l'Association de hockey amateur du Québec qui s'est tenue à Montréal la semaine dernière, la décision de ne pas se joindre à la fédération a été prise en raison des liens étroits entre l'Association du hockey amateur du Québec et l'Association canadienne du hockey amateur. Crochétière a ajouté que la nouvelle fédération était la bienvenue mais qu'il considérait que la QAHA était la plus haute autorité en matière de hockey dans la province grâce à son affiliation à la CAHA. Il a de plus proposé à la fédération l'échange d'observateurs qui siègeraient au bureau des directeurs.

Le "bowl" canadien, samedi à Toronto

TORONTO - C'est samedi prochain à Toronto que sera disputé le College Bowl canadien entre les équipes des Maraudeurs de l'université McMaster et les Golden Bears de l'Alberta. Les Maraudeurs ont mérité cette place en finale lorsqu'ils ont battu les X-Men de St. Francis Xavier au compte de 7-0 à Halifax dans l'Atlantic Bowl.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
EST						
Springfield	10	5	1	56	56	21
Hershey	7	8	1	56	45	15
Baltimore	6	8	1	50	50	12
Providence	5	10	3	57	78	13

OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	10	4	1	47	41	21
Rochester	7	6	2	50	62	16
Buffalo	8	9	0	68	68	16
Quebec	6	7	1	58	52	13

LIGUE CENTRALE

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
OKlahoma City à Memphis	7	5	2	59	62	16
Omaha à Dallas	5	5	0	31	34	10
Omaha	3	5	4	32	42	10

NORD	G	P	N	PP	PC	Pts
Tulsa	6	6	4	51	50	16
Memphis	5	5	2	37	45	12
Kansas City	5	5	0	31	34	10
Omaha	3	5	4	32	42	10

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

CLASSEMENT

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville à Granby	20	12	6	2	76	61
Hull	20	11	7	2	71	66
Victoriaville	16	8	2	56	58	19
St-Hyacinthe	17	6	9	2	57	49
Granby	5	8	2	56	60	12
Sherbrooke	17	3	12	2	57	79

LIGUE JR "A" DEL'ONTARIO

CLASSEMENT

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
Niagara Falls	12	1	1	80	34	25
Roussin	10	4	1	72	40	21
Canadien	9	4	1	51	41	19
Kitchener	9	3	0	76	38	18
Toronto	8	5	0	77	47	18
London	6	8	1	43	59	13
St. Catharines	5	9	0	47	59	10
Oshawa	3	7	1	33	52	7
Peterboro	2	10	1	40	74	6
Ottawa	1	15	1	28	110	3

LIGUE MONTREAL JUNIOR

CLASSEMENT

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Leonard	7	1	0	48	26	14
Roussin	6	5	0	50	49	12
St-Victor	5	3	0	49	24	10
St-Hyacinthe	4	5	0	36	40	8
St-Michel	3	5	1	34	44	7
St-Jean	3	4	1	33	32	7
Boucherville	4	4	1	40	35	9
Laprairie	1	6	1	18	44	3

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

CLASSEMENT

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville	15	10	5	0	57	34
Thetford	16	7	9	0	75	78
Tris-Rivières	18	7	1	0	85	90
Quebec	16	7	1	0	72	107
Shawinigan	16	7	9	0	77	71

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR

CLASSEMENT

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	3	3	0	36	37	16
National	7	3	0	47	47	14
Montreal-Nord	5	6	1	44	49	11
Rosemont	5	6	0	46	58	10
Verdon	5	6	0	55	51	10
St-Jérôme	4	7	1	30	36	9

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR "B"

CLASSEMENT

CLASSEMENT	G	P	N	PP	PC	Pts
West Island	6	1	0	33	9	12
LaSalle	2	0	2	15	11	6
Montreal-Nord	2	2	1	23	24	5
Imr-Conception	2	1	1	13	14	5
St-Laurent	1	1	2	20	24	4
Ville Mont-Royal	1	1	1	11	13	3
St-Lambert	0	3	1	11	17	1
Forestiers	0	4	0	6	18	0

Compteurs de la LHN

SECTION EST

	B	A	Pts
B. Hull, Chi.	15	9	24
Howe, Dét.	11	8	19
Ratelle N.Y.	5	14	19
Cournoyer, Can.	8	10	18
Stanfield, Bos.	5	13	18
McKenzie, Bos.	3	15	18
Hadfield, N.Y.	9	9	17
Delvecchio, Dét.	2	15	17
Bucyk, Bos.	9	7	16
Gilbert N.Y.	4	12	16
Esposito, Bos.	8	7	15
Goyette, N.Y.	6	9	15
Prentice, Dét.	7	7	14
Pulford, Tor.	5	9	14
Keon, Tor.	4	10	14
Oliver, Tor.	4	10	14
Nesterenko, Chi.	3	11	14
Ellis, Tor.	9	4	13
Walton, Tor.	8	5	13
Béliveau, Can.	7	6	12
Conacher, Tor.	6	6	12
Armstrong, Tor.	5	7	12
Nevin, N.Y.	5	7	12
Hampson, Dét.	5	7	12
Mahovich, Tor.	4	7	11

Section OUEST

	B	A	Pts
Bathgate, Pitt.	8	10	18
Hicke, Oak.	8	7	15
McDonald, Pitt.	7	8	15
Irvine, L.A.	6	9	15
Rochefort, Phi.	5	9	14
Stratton, Pitt.	5	8	13
Balon, Min.	6	6	12
Boudrias, Min.	5	7	12
Ehman, Oak.	3	9	12
Melnik, S.L.	2	10	12
Stewart, S.L.	6	5	11
Joyal, L.A.	5	6	11
Labossière, L.A.	5	5	10

Longden sera aussi de la fête

Le légendaire jockey Johnny Longden, l'homme qui a remporté plus de victoires que quiconque sur la scène des courses sur le plat, représentera ce sport à la table d'honneur du premier banquet des célébrités sportives, qui aura lieu le 14 décembre prochain à l'hôtel Reine Elizabeth, au profit du "Tiny Tim Fund" du Montreal Children's Hospital.

Longden, qui a pris sa retraite l'année dernière après avoir remporté 6,032 triomphes, est né à Londres, Angleterre, mais il a été élevé à Taber, Alberta. L'ancien sa jockey se plaît à répéter qu'il a gagné toute sa vie sur le dos d'un cheval, ayant débuté dans le métier à l'âge de 10 ans.

Le classement se resserre!

La lutte se fait plus vive (enfin) dans la section Est

Les Blues, victorieux 5-4 et 10-4

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.

Le classement de la ligue nationale division Est s'est resserré et seulement six points séparent les meneurs, les Red Wings de Détroit qui ont 21 points des derniers, les Black Hawks de Chicago, qui en ont 15.



LIGUE NATIONALE CLASSEMENT

Division de l'Est

	Pi	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	17	9	5	3	56	48	21
Toronto	18	9	7	2	62	44	20
Boston	15	9	4	2	55	38	20
New York	16	8	5	3	53	42	19
Canadiens	17	6	7	4	38	41	16
Chicago	17	5	7	5	44	56	15

Division de l'Ouest

|--|

ONU: reprise du débat sur la Chine

NATIONS UNIES (AFP) — Premier orateur hier dans le débat de l'Assemblée générale sur la question de la représentation chinoise, le représentant du Cambodge, M. Huot Sambath, a fait un plaidoyer éloquent en faveur du rétablissement de la République populaire de Chine dans ses droits légitimes aux Nations unies, indispensable à la sauvegarde de la charte, à l'autorité de l'Organisation et à la cause qu'elle doit servir.

Soulignant que "trois sur quatre des membres permanents du conseil de sécurité ont admis que seul le gouvernement de la République populaire parle au nom de la Chine", M. Sambath a déclaré: "Le refus opposé par les Etats-Unis s'inspire de considérations politiques totalement contraires à l'esprit qui préside à la fondation de notre organisation."

"A ceux qui clament que la Chine fait preuve d'agressivité et ne saurait prendre place aux Nations unies, la délégation cambodgienne tient à souligner que si la Chine diffuse son idéologie, les Etats-Unis imposent partout dans le monde leurs bases militaires, leurs troupes d'occupation, leurs guerres locales, leurs gouvernements fascistes issus de coups d'Etat de la CIA", a dit M. Sambath, et il a ajouté: "Il est évident et incontestable que c'est la politique de bloc-

cus et de pressions et de menaces des Etats-Unis qui a conditionné l'orientation générale de la politique générale de la République populaire de Chine."

Le délégué cambodgien s'est élevé également contre l'argument selon lequel Pékin se livrerait au "chantage nucléaire", en déclarant que "la Chine populaire, adoptant une position semblable à celle de la France dans le domaine du désarmement nucléaire, cherchait à se constituer une force de dissuasion, alors que les Etats-Unis, non contents d'avoir accumulé d'énormes stocks d'armes nucléaires, continuent à procéder à des expériences souterraines. Les Etats-Unis ne se sont jamais montrés disposés à renoncer à leur monopole, ni à réduire massivement leurs stocks de bombes ou de fusées, ni à s'engager à ne pas utiliser les premiers les armes nucléaires."

Le ministre des affaires étrangères de la Chine nationaliste, M. Wei Tao-Ming, s'est attaché pour sa part à démontrer que le régime de Mao Tsé-tung est en proie à de très graves difficultés et est voué à l'effondrement quels que soient les expédients auxquels il a recours après l'échec de sa "révolution culturelle".

"Au moment où les espoirs se lèvent pour le peuple chinois de recouvrer sa liberté perdue, les Nations unies n'ont pas le droit de donner leur approbation à un régime qui a commis tant de crimes odieux contre elles", estime le Dr Wei Tao-Ming.

Le ministre des affaires étrangères de Taiwan fait valoir par ailleurs que, si ce fut pour extraire la Chine communiste de son isolement que la France l'a reconnue en 1964, rien ne prouve qu'elle a eu plus de succès dans ce domaine que d'autres pays ayant reconnu Pékin.

Israël bombarde un camp de réfugiés arabes: 14 morts

AMMAN — 14 personnes ont été tuées et 28 ont été blessées à la suite d'une attaque lancée par les Israéliens contre le camp de réfugiés palestiniens d'Al-Karameh, situé près de Jéricho, et hébergeant 50.000 personnes, a annoncé un porte-parole militaire jordanien.

Le porte-parole a notamment déclaré: "Cet après-midi, l'ennemi israélien a attaqué le camp de réfugiés d'Al-Karameh utilisant les canons de ses chars, des canons de campagne et des mitrailleuses lourdes. Le camp a été touché en différents points. 14 personnes ont été tuées, dont trois enfants, le plus âgé n'ayant que huit ans, neuf civils et deux policiers. Il y a eu aussi de nombreux blessés, dont notamment trois policiers et 25 civils parmi lesquels sept enfants et trois femmes."

Le porte-parole a ajouté: "Deux mosquées ont été détruites, le minaret d'une troisième a été endommagé. Le camp de distribution du ravitaillement de l'UNRWA a également subi des dommages importants."

Résolution russe

L'Union soviétique a déposé devant le Conseil de sécurité une résolution demandant le retrait immédiat des forces israéliennes sur leurs positions antérieures au 5 juin, la reconnaissance par tous les pays de la région du droit de chacun à l'indépendance, à la paix, à la sécurité, et la recherche d'une solution pacifique avec l'aide des Nations unies.

Le texte soviétique contient l'affirmation de la nécessité pour tous les Etats de la région de reconnaître leurs droits de vivre dans l'indépendance, la paix et la souveraineté et de s'abstenir de tous actes contraires à une telle reconnaissance. Il contient aussi des clauses évoquant les problèmes à résoudre pour que l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région soit respectée, pour apporter une solution équitable du problème des réfugiés "de Palestine", pour assurer le passage "inoffensif" à travers les voies maritimes internationales et pour mettre fin à l'état de belligérance aussi bien qu'à la course aux armements dans le Moyen-Orient.

M. Kouznetsov a rappelé que l'Union soviétique n'avait jamais mis en cause l'existence de l'Etat d'Israël mais il a exprimé de l'inquiétude au sujet de la reprise de la livraison d'armes par les Etats-Unis à Israël. M. Kouznetsov a suggéré un ajournement pour permettre aux délégations d'étudier le projet soviétique.

Quatre marins américains ont déserté en URSS

MOSCOU (AFP) — "Nous sommes venus en URSS parce que nous comprenons que le gouvernement soviétique se dresse contre la guerre au Vietnam. Nous sommes ici pour affirmer qu'il y a de vrais Américains, avec un sens moral élevé des responsabilités, qui s'opposent aussi à la guerre", ont déclaré hier soir quatre déserteurs du porte-avions "Intrepid", qui ont pris la parole à la télévision soviétique.

Tous habillés de la même manière, un léger costume de tergal qui leur donnait l'allure de collégiens, les quatre marins ont fait tout le tour du procès de la guerre américaine au Vietnam. L'émission, retransmise dans tous les pays d'Europe de l'est et en Finlande par "Intervision" était dirigée par un des plus éminents animateurs de la télévision soviétique, Victor Chraguine. Tout se passa non comme une véritable interview mais comme quatre dépositions à charge contre les Etats-Unis.

Les marins ont raconté comment le 23 octobre, au cours d'une escale dans le port japonais de Yokosuka, ils ont troqué leurs uniformes contre des vêtements civils et pris le train pour Tokyo. "Nous étions parfaitement conscients des conséquences que pouvait entraîner notre décision", ont-ils dit.

Il ressort de leurs déclarations que ce sont les dirigeants de mouvements japonais pour la paix qui les ont mis en rapport, semble-t-il, avec le comité soviétique pour la défense de la paix afin de leur permettre de gagner l'URSS et d'y faire entendre leur voix.

Hanoï bombardé pour la 4e journée consécutive

HANOI (de l'envoyé spécial de l'AFP Bernard-Joseph Cabanes) — L'aviation américaine a poursuivi hier ses bombardements contre la région d'Hanoï pour la quatrième journée consécutive.

De 7 heures 55 à 8 heures 15 plusieurs vagues de bombardiers ont lâché des bombes sur divers objectifs situés dans le district urbain au nord de la capitale au-delà du Fleuve Rouge. Les avions sont arrivés de l'est pour bénéficier de la réverbération du soleil, volant à très haute altitude et ne piquant qu'au dernier moment sur leur objectif dans une descente vertigineuse presque à la verticale. Alors que les avions étaient encore très hauts dans le ciel un nombre important de missiles sol-air ont été tirés. Le ciel était zébré des traînées blanches des missiles et piqueté de nuages formés par leur explosion, tandis que des lieux bombardés s'élevaient un panache de fumée noire.

La nuit précédente et les premières heures de la matinée ont constitué une suite quasi-incessante de pré-alertes, signe d'une intense activité aérienne aux environs d'Hanoï. A plusieurs reprises les grondements sourds des explosions de bombes sont parvenus jusqu'à la capitale.

Prise de la colline 1416

SAIGON (AFP) — Les parachutistes sud-vietnamiens se sont emparés dimanche soir de la colline 1416 à neuf kilomètres au nord-est de la cuvette de Dak To, après trois jours de combats acharnés contre de forts éléments nord-vietnamiens retranchés dans une série de fortifications.

Les pertes, de part et d'autre, ont été lourdes. Selon le communiqué militaire gouvernemental, les parachutistes ont eu 32 tués et 153 blessés. Trois cent quatre-vingt-dix cadavres de Nord-Vietnamiens ont été comptés sur le terrain.

L'attaque avait été déclenchée vendredi à neuf heures par deux bataillons du 42e régiment sud-vietnamien. Elle s'est terminée dimanche dans la soirée. Deux bataillons nord-vietnamiens tenaient la colline et ses environs.

Dès le début de la bataille, le premier bataillon de parachutistes se trouva pris sous un feu intense de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques légères, tandis que le deuxième, à 500 mètres plus au nord, tombait dans une embuscade. Les combats

firent rage sans désemparer vendredi et, samedi, les positions nord-vietnamiennes furent soumises aux bombardements de l'artillerie et de l'aviation américaines et sud-vietnamiennes qui attaquèrent au napalm et à la bombe à fragmentation. L'assaut final de la colline 1416 fut lancé dimanche matin et, vers 17 heures, les parachutistes sud-vietnamiens parvinrent sur la

crête que l'ennemi venait d'abandonner. Vingt-trois armes collectives dont une mitrailleuse anti-aérienne, quatre lance-roquettes et deux mortiers de 82 ont été récupérés, ainsi que 73 armes individuelles.

WASHINGTON — Le département d'Etat a déclaré hier que des consultations entre Washington et Saigon se poursuivent à l'heure actuelle au

sujet de trêves éventuelles durant les fêtes de Noël, du Nouvel An et du Tet, en vue d'établir leur durée et en fonction des propositions du Vietcong. Toutefois, aucune décision n'a été prise jusqu'à présent.

Romney: pas d'arrêt unilatéral des raids

M. George Romney estime qu'il serait "peu sage" de la

part des Etats-Unis d'interrompre les bombardements du Nord-Vietnam tant qu'ils ne "sauront" pas d'une façon certaine qu'un tel arrêt serait susceptible d'entraîner "des résultats véritables".

C'est au cours d'une interview télévisée hier matin que M. Romney, qui a annoncé samedi qu'il briguerait l'investiture du parti républicain pour les élections présidentielles de 1968,

apéritif-ou pas?

ON LE BOIT À L'APÉRITIF

ET/OU EN SOIRÉE

Le Martini & Rossi est un vermouth rouge où la fraîcheur et le velouté sont parfaitement équilibrés. C'est pourquoi on le déguste à l'apéritif avec autant de plaisir qu'en soirée: il procure donc un double plaisir. Servez-le nature ou sur glace, avec un zeste de citron. Apéritif—ou pas—le Martini & Rossi vous assure toujours un double plaisir. Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi ou, tout simplement, le no 559-I. Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.

un double plaisir

MARTINI & ROSSI

sur glace

Splendeur
de
Noël
CHEZ
DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

Voici "Splendeur de Noël":
3 jours d'économies pour vous!
Jeudi - Vendredi - Samedi - les 23, 24 et 25 novembre.
Tous nos rayons regorgent de marchandises à prix modérés pour la période joyeuse des fêtes. Vous y trouverez vêtements, cadeaux, jouets à des prix spectaculaires! Amenez vos tout petits, ils pourront prendre le P'tit Train du Nord qui les conduira directement à la Cité des Jouets pour rendre visite au Père Noël et à la Fée des Étoiles. Au troisième étage, vous trouverez des décorations éblouissantes pour votre sapin de Noël. Et il y a le sensationnel catalogue "Guide d'Achats des Fêtes" Dupuis et ses suggestions cadeaux à des prix du tonnerre!
VENEZ TÔT OU COMPOSEZ: 842-6171